

Les soldats effectuent des saisies de marchandises étrangères que l'on peut trouver chez des particuliers. À partir du 11 juillet 1730, il est interdit aux particuliers, marchands ou autres, « de recevoir en gages des Sauvages aucunes couvertes ou autres marchandises de fabrication étrangère » et ce sous peine d'amende. Au mois d'août 1742, on saisit dans un berceau que portait une Amérindienne « une pièce indienne à fond blanc à fleurs rouges ». La « coupable » s'apprêtait à entrer dans la maison d'un nommé Leduc, sur le chemin de Montréal. Même les maisons des ecclésiastiques sont soumises à des fouilles.

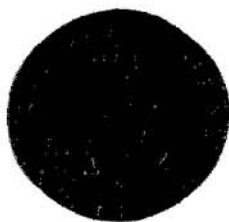
Les Amérindiens préfèrent les écarlatines de fabrication anglaise. Ce sont des couvertes de draps rouges avec une large bordure noire. L'écarlatine bleue française plaît moins. On cherche bien à imiter les tissus anglais, mais les marchands français ont des réticences. Mais certaines circonstances forcent les autorités françaises à faire appel à la production de leurs rivaux. Ainsi en 1723, « la contagion qui a affligé la Provence et les environs du Languedoc n'a pas permis de tirer cette année des écarlatines de la manufacture de Saint-Gely de Montpellier, ce qui a déterminé Sa Majesté d'accorder des permissions aux négociants de La Rochelle d'en tirer d'Angleterre ; mais, comme elles y sont beaucoup plus chères qu'on ne pourrait les vendre en Canada, il n'y a pas apparence qu'ils envoient cette année ».

Le roi demande donc de faire tout « pour empêcher que les Anglais ne s'attirent le commerce des Sauvages des pays d'en haut au préjudice des Français ».

En 1716, le système des congés de traite est rétabli. Deux ans plus tard, la Compagnie des Indes occidentales prend en charge le commerce des peaux de castor. L'historien Jean Hamelin note qu'à cette époque, « environ 72 % du revenu du commerce du castor s'en va dans la métropole, que 14 % se concentre dans les mains des négociants canadiens, que 9 % s'éparpille dans la colonie, que 5 % sert à défrayer les charges du pays ». Ce commerce, qui laisse peu de profit dans la colonie, représente, en 1739, 70 % de la valeur totale des exportations ; les produits agricoles, 18 % ; la pêche, 9 % ; le fer 1,3 % et le bois, 0,5 %.



UNE GUERRE INUTILE



DEPUIS LA SIGNATURE DU TRAITÉ D'UTRECHT, en 1713, et le réaménagement du territoire nord-américain, la même année, une paix relative avait subsisté entre les colonies anglaises et françaises. À plusieurs reprises, de part et d'autre, on s'était servi des Amérindiens pour maintenir l'esprit de guerre sur le continent. La mort de l'empereur Charles VI d'Autriche, au mois d'octobre 1740, engendre une course à la succession, car le défunt n'avait pas d'héritier mâle. La France, la Prusse et la Bavière soutiennent les prétentions au trône de Frédéric II, Électeur de Bavière, alors que l'Angleterre accorde son appui à Marie-Thérèse, fille de Charles VI et héritière présomptive. Même si la guerre n'est pas encore déclarée, la France et l'Angleterre participent à diverses batailles.

La traversée de l'Atlantique devient hasardeuse. Le *Rubis* quitte le port de La Rochelle le 27 juin 1743, avec à son bord, le père Jean-Baptiste de Saint-Pé, supérieur des missions jésuites de la Nouvelle-France. Le 5 août, vers les quatre heures et demie du matin, trois vaisseaux anglais armés en guerre s'avancent vers le navire français. « Ils arborèrent le pavillon anglais, raconte un des témoins, et l'assurèrent d'un coup de canon ; nous arborâmes pavillon français et l'assurâmes aussi d'un coup de canon. Environ les six heures, nous nous vîmes environnés de ces vaisseaux à la distance d'une portée de pistolet. »

Un des commandants anglais somme le navire d'amener ses voiles et de mettre en panne. Les Français refusent d'obéir et les Anglais leur envoient une volée de trois boulets de canon. Les assaillants envoient un émissaire à bord du navire français. « Le capitaine le reçut avec hauteur, lui fit des reproches sur le procédé de son commandant et le renvoya brusquement. Alors, le bruit se répandit dans le vaisseau que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre et qu'il fallait se rendre ou se battre. Cependant les vaisseaux anglais s'approchèrent pour délibérer entre eux. Ils conclurent d'envoyer deux officiers à notre bord pour s'assurer si nous étions effectivement Français. Notre capitaine leur fit voir sa commission. On les fit déjeuner, après quoi ils retournèrent à leur bord. Nous continuâmes notre route. »

Le *Rubis* arrive sain et sauf à Québec le 1^{er} octobre, après une traversée qui avait duré 96 jours.

Le 15 mars 1744, Louis XV déclare officiellement la guerre à l'Angleterre. Après avoir énuméré les injures et les outrages que l'Angleterre a fait subir à la France, le souverain français conclut :

Tels sont les justes motifs qui ne permettent plus à Sa Majesté de rester dans les bornes de la modération qu'elle s'était prescrite et qui la force à déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente par mer et par terre, au roi d'Angleterre, Électeur d'Hanovre ; leur fait [aux sujets français] très expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux [les Anglais] aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de vie ; et, en conséquence, Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf-conduits qui pourraient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants généraux et autres officiers contraires à la présente et les a déclarés et déclare nuls et de nul effet et valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard.

Moins de quinze jours après la déclaration de la guerre, le sieur de Saint-Clair reçoit l'ordre de commander le vaisseau *L'Ardent* et de se rendre en Amérique « mettre les navires français qui font la pêche de la morue à l'abri des corsaires anglais de la Nouvelle-Angleterre, interrompre la pêche et le commerce de cette nation et [...] procurer en même temps des secours à la colonie de l'Île-Royale ».

Le 3 mai, le gouverneur de l'île, Jean-Baptiste-Louis Le Prévost Duquesnel, apprend que la France a déclaré la guerre à l'Angleterre. Le gouverneur de Boston, William Shirley, ne connaîtra la chose que le 2 juin. Duquesnel organise immédiatement l'attaque du poste anglais de Canseau (Grassy Island) en Nouvelle-Écosse. L'officier français Joseph Du Pont Duvivier commande 140 hommes. Alors que les Français commencent à bombarder le fortin anglais, le 24 mai, le commandant anglais Patrick Heron décide de se rendre sans combattre. Aux termes de la capitulation, les soldats anglais demeureront prisonniers à Louisbourg pour la durée d'un an, mais les dames des officiers, si Duquesnel le permet, pourront aller « où elles le jugeront à propos ». Comme la forteresse de Louisbourg manque de vivres et que des prisonniers anglais décident de passer du côté français, un nouveau texte de capitulation est rédigé au mois de septembre. Les soldats anglais obtiennent alors le droit de retourner à Boston à la condition de ne pas servir contre les Français avant le 1^{er} septembre 1745. Leur libération se fait en échange de celle de quelques prisonniers français ou canadiens retenus à Boston.

Selon l'historien George A. Rawlyk, « le gouvernement britannique et le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, refusèrent d'accepter les nouvelles clauses de la capitulation et ainsi on envoya les troupes de Canseau à Annapolis Royal au début de l'été de 1745 ».

Les mutins mènent le bal

À la fin du mois de juillet 1744, Duquesnel charge Duvivier d'aller s'emparer d'Annapolis Royal, l'ancien Port-Royal. Après un siège de quatre semaines, l'opération se termine sans succès. Les Acadiens qui, depuis un quart de siècle, se sont

promis de demeurer neutres, ne veulent pas prêter main-forte aux Français. La cinquantaine d'hommes que commandait Duvivier rentrent à Louisbourg où Duquesnel est décédé, le 9 octobre. Louis Du Pont Duchambon assure le commandement.

Tous les membres de la garnison de la forteresse ne semblent pas heureux. Les soldats suisses qui forment le détachement Karrer signent le 22 ou le 23 décembre une pétition qu'ils veulent remettre à Duchambon. « Vous savez, monsieur, que l'injustice règne à toutes mains en ce pays », affirment-ils. Les mécontents en veulent surtout au commissaire ordonnateur François Bigot. Les Suisses gagnent à leur cause quelques soldats français. Le soulèvement a lieu le 27 décembre et il est motivé par le désir qu'ont les Suisses de « se rendre maîtres de la ville et la livrer aux ennemis au printemps prochain, sous prétexte qu'on leur avait fait mille injustices, qu'ils avaient patienté pendant la paix, mais que la guerre leur donnait lieu de se venger ». C'est du moins ce que croient Bigot et Duchambon dans la lettre qu'ils envoient au ministre quatre jours après le début des événements.

À la pointe du jour, racontent-ils encore, les Suisses prirent les armes et se mirent en bataille dans la cour du fort. L'officier suisse qui y couche les fit rentrer dans leurs chambres après leur avoir promis tout ce qu'ils demandèrent. Au lieu de rester tranquilles, ils furent dans celles des Français leur reprocher leur lâcheté, qu'ils avaient promis de les suivre et qu'ils n'avaient fait aucun mouvement. Ce reproche les anima. Ils se mirent en bataille tous armés dans la cour du fort et firent battre par force aux tambours la générale dans la ville, en les faisant conduire par 30 fusiliers la baïonnette au bout du fusil. Tous les officiers se rendirent sur-le-champ au fort où ils n'entrèrent que par ruse et application, n'ayant pu ébranler l'épée à la main les sentinelles que les rroupes avaient mis à l'avance pour défendre l'entrée qui leur mettaient la baïonnette sur l'estomac en les couchant en joue. Ce fut un coup du ciel de ce qu'il ne partit pas un coup de fusil, tant par maladresse que par volonté. Si ce malheur fut arrivé, tous les officiers auraient été tués, étant chacun couché en joue par les révoltés.

Le major des troupes ne peut mater la révolte. Des soldats le tiennent en joue. On promet aux mutins tout ce qu'ils veulent. Le calme revient, mais les insurgés semblent demeurer maîtres de la situation, puisque, le 31 décembre, Duchambon et Bigot écrivent :

Nous sommes ici leurs esclaves, ils font tout le mal qu'ils veulent, se font donner par les marchands et aux prix qu'ils jugent à propos, ce qu'ils achètent en les menaçant de ne point les épargner dans l'occasion. Les bourgeois et les marchands, qui ne sont point armés et en trop petit nombre, n'étant que 40 ou 50 pour pouvoir s'assembler, sont plus morts que vifs et pensent tous à passer en France l'automne prochain s'ils peuvent sauver leur vie cet hiver. Il ne s'agit de pas moins, dans les discours du soldat, que d'être tous passés au fil de l'épée après quoi ils se rendront chez l'ennemi. [...] Nous pensons qu'il faut relever sur-le-champ les Suisses. Il ne doit jamais y en avoir en garnison dans la colonie, après une action pareille causée par eux qui ne s'oubliera jamais. Il n'y a pas de secours ici à attendre des habitants, comme à la Martinique et à Saint-Domingue. Cent cinquante Suisses sont en assez grand nombre pour faire faire aux Français tout

ce qu'ils voudront, les trois quarts de ces derniers étant des misérables capables de tous les crimes.

Même si officiellement, l'insurrection est matée au tout début de 1745, l'insatisfaction demeure et l'esprit qui règne à Louisbourg n'est pas des plus encourageants. Pendant ce temps-là, en Nouvelle-Angleterre, on se prépare à attaquer le Gibraltar d'Amérique. Le gouverneur Shirley cherche à convaincre les membres de la Chambre des représentants du Massachusetts que les colonies doivent organiser et financer elles-mêmes l'expédition. « Comme nous devons attendre dans le courant de cette guerre le plus grand ennui pour notre navigation et pour notre commerce en général et la capture fréquente de nos vaisseaux de ravitaillement et la destruction de notre industrie de pêche, en particulier du fait du port de Louisbourg, déclare-t-il le 9 janvier 1745, il est évident que rien ne pourra plus être effectivement de l'intérêt de cette province, dans cette situation, que la réduction de cette place. »

William Pepperrell, un riche marchand armateur, est chargé du commandement des troupes coloniales, alors que Peter Warren, qui vient de se voir confier la direction de tous les vaisseaux des colonies situées au nord de la Virginie, doit prêter son aide à l'expédition contre Louisbourg. L'armée coloniale se compose d'un peu plus de 3000 hommes « indisciplinés et sans formation militaire, munis d'armes mais sans artillerie ».

« Dès le 14 mars, raconte Bigot dans sa relation du siège, il parut devant Louisbourg plusieurs frégates de 20 à 30 canons qui bloquèrent le port et dont le nombre augmenta jusqu'au 11 de mai qu'on aperçut à la pointe du jour une flotte de 90 à 100 voiles soutenue par un vaisseau de guerre de 60 canons, deux de 40 et les autres bâtiments qui avaient paru auparavant sur la côte. »

La forteresse de Louisbourg ne dispose que de 1430 hommes, de peu de vivres et de peu de munitions. Les secours attendus de France arriveront trop tard. Une partie des troupes coloniales met pied à terre dans la baie de Gabarus. Deux jours plus tard, elle occupe la Batterie Royale qui avait été abandonnée. Le 18 mai au matin, Pepperrell et Warren somment Duchambon de rendre la place. Le commandant de la forteresse leur répond : « Le roi de France, le nôtre, nous ayant confié la défense de ladite ville, nous ne pouvons qu'après la plus vigoureuse attaque écouter une semblable proposition ; et nous n'avons de réponse à faire à cette demande que par la bouche de nos canons. »

Le siège de Louisbourg continue. Duchambon a déjà fait raser les maisons du faubourg situé près de la porte Dauphine et couler quelques voiliers dans le port. Les canons anglais bombardent la ville presque tous les jours. Le 30 mai, le *Vigilant*, qui transportait quelques centaines de soldats, des vivres et des munitions, est capturé.

Les Amérindiens qui combattent aux côtés des Français sont accusés de torturer les prisonniers anglais. Warren proteste auprès de son prisonnier Alexandre de La Maisonfort Du Boisdecourt, commandant du *Vigilant*. Ce dernier écrit donc à Duchambon le 18 juin :

Je vous envoie ci-joint la copie de la lettre que m'écrit monsieur Warren commandant de l'escadre anglaise, qui m'apprend que les Français ont usé de

cruauté et inhumanité sur quelques prisonniers anglais, ce que je ne peux croire, l'intention du roi, notre maître, étant qu'ils soient bien traités, ainsi qu'ils le font aux nôtres qui sont en Angleterre et en toutes occasions. [...] Il est bon que vous soyez informé que messieurs les capitaines et officiers nous traitent non pas en prisonniers mais comme leurs bons amis et qu'ils ont une attention particulière pour que rien ne manque à mes officiers et équipages ; il me paraît juste d'en user de même à leur égard et de faire punir ceux qui pourraient s'écarter et faire aucune insulte aux prisonniers que vous pourriez faire. [...] Vous ne pouvez avoir trop d'attention pour les prisonniers anglais que vous ferez ni les trop bien traiter, puisqu'ils font la guerre envers nous si noblement et ont tant de soin de ceux qu'ils font.

Le gouverneur Duchambon rétablit les faits dans une lettre à La Maisonfort, le 19 juin :

Je suis persuadé, écrit-il, que vous me rendez assez de justice pour être persuadé que les maltraitements que les prisonniers anglais ont pu recevoir de la part des Sauvages n'ont pas été autorisés par moi. Je n'ai su que depuis quelques jours ce qu'ils avaient exercé à leur sujet, et c'est un chef de parti français qui me l'a appris. Il a fait rendre un prisonnier anglais qui leur restait ; il me l'avait renvoyé. Il ne m'est cependant point parvenu, je comptais qu'il avait été repris par sa nation. Je ferai défendre à ces Sauvages, lorsque je pourrai avoir communication avec eux, d'en user de même par la suite. Je souhaite que mes ordres, à ce sujet, soient exécutés. [...] J'ai d'ailleurs toutes les attentions convenables pour les prisonniers que j'ai ; je les fais traiter comme les sujets du roi, tant blessés que malades, que ceux qui se portent bien. Assurez-en je vous prie, monsieur Warren.

L'imprenable forteresse se rend

Le 25 juin, après près de sept semaines de siège, les Anglais décident de frapper le grand coup. Warren vient de déclarer qu'il « aimerait mieux laisser sa vie à Louisbourg que de ne pas réussir à prendre la ville ». Bombes et boulets de canon continuent à pleuvoir sur la forteresse dont les réserves en poudre ne sont plus que de 47 barils. Louisbourg dispose encore de 455 soldats et de 800 habitants, matelots et pêcheurs « servant pour la milice ». Tous ou presque se rendent compte que, tôt ou tard, il faudra se rendre aux Anglais. Le 26, Duchambon convoque un conseil de guerre. Ce dernier, « ayant le tout mûrement examiné et considéré, ainsi que la requête présentée le jour d'hier à mondit sieur Duchambon par les habitants de cette ville, tendante, vu les forces considérables de l'ennemi, à demander à capituler ; ledit conseil de guerre a délibéré sur le parti à prendre, soit pour tenir plus longtemps ou pour capituler suivant les avis et ainsi qu'il suit ».

La suite se trouve dans une lettre de Duchambon à Warren et Pepperrell et qui précise : « Voulant faire cesser les actes d'hostilités et arrêter l'effusion du sang de part et d'autre, je vous envoie un officier de notre garnison pour vous remettre la présente aux fins de vous demander une suspension d'armes qu'il me sera nécessaire pour vous faire les propositions aux conditions desquelles je me déterminerai à vous remettre la place que le roi, mon maître, m'a confiée. »

À huit heures et demie du soir, le même jour, Warren et Pepperrell acceptent de suspendre les armes jusqu'à huit heures le lendemain matin et révèlent que la proposition de Duchambon arrive au moment même où ils s'apprêtaient à déclencher une attaque générale contre Louisbourg.

Selon les termes de la capitulation, tous les sujets du roi de France qui se trouvent à Louisbourg et dans les territoires adjacents conserveront leurs biens mobiliers et auront la liberté « de se transporter avec leursdits effets dans telle partie de la domination du roi de France en Europe qu'ils jugeront convenable ». Le texte stipule aussi « que si quelques personnes de la ville ou de la garnison souhaiteraient n'être point aperçues par les Anglais, il leur serait permis de sortir masquées ; que les troupes du roi de France, actuellement à Louisbourg, pourraient sortir de la place avec leurs armes et leurs drapeaux qui seraient alors remis aux Anglais et ne seraient rendus à ces troupes qu'après leur arrivée en France ».

Le 27 juin au matin, le drapeau anglais remplace le drapeau français sur la forteresse que les Français considéraient comme inexpugnable ! Les vainqueurs tirent du canon et crient trois hourras pour saluer leur victoire. À deux heures de l'après-midi, la flotte commandée par Warren entre dans le port de Louisbourg. Deux heures plus tard, l'armée de terre anglaise pénètre dans la ville par la porte du côté sud. L'armée française la salue « avec toute la décence et le décorum » imaginables.

Les navires anglais ne sont pas en nombre suffisant pour évacuer toute la population de l'île Royale. Des ordres ont été donnés aux soldats anglais de respecter la population, mais plusieurs habitants se plaignent de vol. Le 11 juillet, Duchambon et Bigot font part à Warren et Pepperrell des doléances de la population qui, tous les jours, essuie les insultes « des troupes de Boston qui entrent chez eux, étant armés, pour les voler ». « On peut vous citer, ajoutent-ils, que messieurs Beauharnois, Rodrigue Fautour, Janson Dufour et M^e Doux qui ont été volés ; madame Prévost, femme du commissaire des guerres, ainsi que beaucoup d'autres dames qui ont été insultées par lesdites troupes, sans avoir pu obtenir aucune justice. »

Au mois d'août, la plupart des officiers et soldats sont arrivés au port de Rochefort, en France. Le ministre Maurepas ordonne alors de faire enquête sur les mutins du mois de décembre précédent. Cinq sont condamnés à mort : un meurt en prison, un autre s'évade, deux sont pendus et le dernier est décapité. Au mois de janvier 1746, cinq autres soldats suisses sont pendus et deux autres sont condamnés à vivre le reste de leurs jours sur les galères royales.

Lorsqu'arrive à Boston la nouvelle de la chute de Louisbourg, c'est la réjouissance générale et les cloches battent à toute volée. Pepperrell est nommé baronnet et Warren accède au grade de contre-amiral avant de devenir gouverneur du Cap-Breton, le 1^{er} septembre 1745. Avec Pepperrell, il assure la direction de l'île Royale. Ils doivent faire face à un soulèvement des miliciens coloniaux qui protestent contre une solde trop mince. Au cours de l'hiver et du printemps suivants, le scorbut, la fièvre maligne et la dysenterie font, selon Byron Fairchild, de 1200 à 2000 victimes.

La contre-attaque se prépare

À Québec, la population ne souhaite qu'une chose : reconquérir Louisbourg. L'ingénieur Chaussegros de Léry écrit au ministre, le 9 novembre 1745 : « La prise de Louisbourg intéresse toute la marine et met cette colonie en danger de tomber entre les mains des Anglais. Vous en connaissez, monseigneur, les conséquences mieux que moi. Nous espérons qu'elle ne sera pas longtemps entre les mains des ennemis et que l'été prochain elle sera à son premier maître. [...] Tout le pays espère que le roi ne laissera pas cette place aux Anglais. »

Lorsqu'il prend connaissance de la missive, Maurepas a déjà pris sa décision. Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de La Rochefoucauld de Roye, duc d'Anville, dirigera une escadre dont la mission sera « de tenter de reprendre la citadelle, d'entreprendre les opérations contre les établissements anglais d'Acadie et de Terre-Neuve ». Les autorités françaises croient qu'il sera facile de chasser les Anglais de l'Acadie, car « les habitants sont tous de familles françaises qui y sont restées depuis la cession faite de ce pays-là à l'Angleterre par le traité d'Utrecht et [...] ils n'ont jamais cessé de désirer de rentrer sous la domination de Sa Majesté ».

L'auteur du *Mémoire du roi* est prudent : on pourra déporter les Acadiens infidèles. « S'il y en a sur la fidélité desquels il juge qu'on ne puisse pas compter, écrit-il, il les fera sortir de la colonie et les enverra soit à la vieille Angleterre, soit dans quelqu'une des colonies de cette nation suivant les facilités qu'il pourra avoir pour cela ; et, à l'égard des habitants qui devront rester, il en prendra le serment de fidélité à Sa Majesté, ou s'il n'en a pas le temps, il donnera les ordres pour le leur faire prêter entre les mains du commandant qu'il laissera dans la colonie. »

À Rochefort et à Brest, on regroupe les vivres et les munitions. Tout se passe dans le plus grand secret, car on se méfie des espions à la solde de l'Angleterre. Bigot, entre autres, s'occupe d'achat de vivres. À la mi-mai, la flotte est prête à partir, mais des vents contraires l'en empêchent. L'inquiétude gagne les responsables de l'expédition qui craignent qu'en raison de la saison avancée il ne soit trop tard pour réussir l'attaque de Louisbourg. Enfin, à quatre heures du matin, le 22 juin, l'escadre française lève l'ancre. Elle se compose de « 10 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 2 corvettes, 2 flûtes, 2 brûlots, 1 navire-hôpital, 15 transports de troupes et 19 transports de vivres, outre 18 bâtiments qui profitèrent de cette puissante escorte jusqu'au cap Finistère ». Sept mille personnes ont été réparties sur les 72 voiles.

La malchance s'acharne

Vents contraires et absence de vent se succèdent, retardant ainsi l'avance des vaisseaux. La maladie fait son apparition et, à cause des nombreux délais, il faut rationner les vivres. Le 13 septembre, alors que les navires approchent de la côte acadienne, une violente tempête, suivie d'une forte brume, frappe l'escadre et la disperse. Plusieurs bâtiments arrivent par la suite un à un dans la baie de Chibouctou, lieu fixé comme point de rencontre. Les vivres manquent. Bigot adresse à l'abbé Jean-Louis Le Loutre une lettre demandant « de lui faire trouver une cinquantaine de bœufs au moins, pour les besoins de l'escadre et dont il payera le prix comptant ».

Dans cette même lettre du 21 septembre, il prie aussi l'abbé de se rendre à Chibouctou et « de faire avertir les habitants de l'Acadie qui auront des billets de fournitures faites au détachement de Français et Sauvages qui y ont séjourné, d'envoyer lesdits billets à Chibouctou où il en payera comptant ».

Le nombre de malades augmente continuellement. *L'Ardent*, à lui seul, dénombre 50 morts et 400 malades. On établit à terre un hôpital temporaire. Et le temps passe à attendre les navires de Conflans qui manquent toujours à l'appel. Le 25 septembre, le commandant de la flotte, le duc d'Anville, est gravement malade ; il présente les symptômes du scorbut et de l'hydropisie. Il meurt deux jours plus tard.

Le jour même de la mort du duc d'Anville, Constantin-Louis d'Estourmel, commandant du *Trident*, arrive dans la baie de Chibouctou. Deux jours plus tard, un conseil de guerre le désigne comme chef d'escadre. L'officier, qui n'avait pas dormi depuis dix-sept jours, semble écrasé par la nomination. Au cours de la nuit du 30, il est saisi d'une fièvre ardente qui dégénère en délire. Il voit des ennemis partout, si bien qu'il saisit son épée et tente de se suicider. Le 1^{er} octobre, il remet sa démission et Jacques-Pierre de Taffanel de La Jonquière hérite du commandement. Ce dernier, qui avait été nommé gouverneur général de la Nouvelle-France le 19 mars précédent, ne songe plus à attaquer Louisbourg. La Jonquière décide de se rendre à Annapolis Royal, considérant l'endroit comme une prise facile, avec le peu de combattants qui lui reste, car quatorze navires ont dû être transformés en hôpital pour les malades. Le 24 octobre, la flotte lève l'ancre, mais des vents contraires en retardent la marche. Trois jours plus tard, La Jonquière donne l'ordre de retourner en France. Selon un relevé en date du 15 du même mois, sur un effectif total de 7006 matelots et soldats, 587 sont morts et 2274 sont malades. Par ailleurs, le commandant de la *Renommée*, Guy-François de Coëtnempren de Kersaint, évalue à 3000 les pertes de vie.

L'expédition fut un échec total, qui s'explique par plusieurs raisons dont la malchance n'était pas la moindre, affirme l'archiviste Étienne Taillemite. Cet échec souligna cruellement la faiblesse de la marine française et par conséquent les difficultés auxquelles on se heurtait pour venir au secours des colonies françaises d'Amérique du Nord. Tout cela était la conséquence logique de l'état d'abandon dans lequel on avait laissé la marine française depuis la mort de Louis XIV : les navires étaient en nombre insuffisant et les officiers ainsi que les hommes d'équipage, ne naviguant presque plus depuis des années, manquaient d'entraînement.

Au cœur de la colonie

La vallée du Saint-Laurent vit dans la hantise d'une nouvelle invasion anglaise. Au mois de décembre 1745, la rumeur court que les miliciens de la Nouvelle-Angleterre veulent attaquer le fort Saint-Frédéric. Deux corps expéditionnaires quittent Montréal pour renforcer la garnison du fort. À la mi-mars 1746, Jean-Baptiste Boucher de Niverville commande un groupe de Canadiens et d'Abénaquis pour aller faire la petite guerre dans la région de Boston. Il revient avec des prisonniers et des « chevelures ». Le 29 du même mois, « est parti un parti de Sauvages Iroquois du lac

des Deux-Montagnes de 14 guerriers qui ont été dans la contrée d'Orange et sont revenus avec des prisonniers et des chevelures ».

L'ouverture de la navigation fait appréhender la venue d'une flotte anglaise. Au mois d'avril 1746, on établit des feux de signaux de Lévis à Rimouski. On donne aussi l'ordre aux capitaines des côtes « de faire faire des cabanes dans le bois pour faire mettre les familles en sûreté et de faire rendre les habitants à Québec, en cas d'approche d'une flotte ennemie ». Les capitaines de l'île d'Orléans doivent « au premier avis qu'ils auront de l'approche de l'ennemi de faire passer leurs familles et leurs bestiaux avec le plus de vivres qu'ils pourront à la côte du nord et de se rendre ensuite à Québec pour contribuer à la conservation de la ville ».

Le gouverneur prend les mesures pour faire lever 600 hommes. Iroquois, Abénaquis et Népissingues multiplient les raids et accumulent les scalps. Des prisonniers anglais révèlent que Boston se fortifie dans la crainte de la venue d'une flotte française. Les rumeurs de toutes sortes se multiplient. Le 23 juillet, un prisonnier anglais révèle que quinze vaisseaux de guerre et de nombreux corsaires s'appêtent à venir attaquer Québec.

Le 12 août, au château Saint-Louis, à Québec, se tient une grande réunion regroupant les « principaux officiers de la colonie, tant militaires que civils et des habitants de Québec ». Il s'agit de décider s'il faut ou non continuer à fortifier la ville, car le ministre Maurepas vient d'avertir les autorités de la colonie que les frais de construction seront à la charge des habitants. Après d'âpres discussions, il est décidé de continuer les travaux de fortification.

Le nombre des prisonniers anglais retenus dans la colonie atteint 250 au début d'octobre 1746. Beauharnois et Hocquart comptent renvoyer en France « ceux qui sont de l'ancienne Angleterre et encore ceux de la Nouvelle qui sont garçons pour être échangés ».

De part et d'autre, on se plaint de la cruauté exercée par certains Amérindiens contre les prisonniers. Le gouverneur Shirley fait part de ses doléances à Beauharnois qui lui répond, le 26 juillet 1747 :

Je voudrais pouvoir déraciner entièrement du cœur des Sauvages la barbarie qui semble née chez la plupart d'entre eux et c'est pour y parvenir que, lorsqu'ils sont venus me demander pour aller en guerre, je leur ai donné autant que j'ai pu des officiers canadiens à qui j'ai donné ordre de protéger les prisonniers contre toutes sortes d'insultes. J'ai fait plus, touché du malheureux sort de ceux qui sont tombés entre les mains des Sauvages, j'en ai racheté aux dépens du roi autant que j'ai pu leur en arracher, mais je n'ai pu vaincre l'obstination que quelques-uns ont eue de garder les prisonniers. [...] Mais je ne puis vous cacher que les prix fixés dans plusieurs gouvernements de la Nouvelle-Angleterre de 5 livres par chevelure, 20 livres par prisonnier, etc, ainsi que je l'ai vu dans les lettres anglaises qui me sont tombées entre les mains, sont des preuves évidentes que tout le monde ne pense pas apparemment aussi chrétiennement que vous là-dessus et j'espère que votre avis prévaudra pour abolir dans ces gouvernements de telles dispositions que tous les princes chrétiens et leurs sujets devraient, comme vous dites, avoir en horreur.

Il faut fortifier la colonie

Le 17 septembre 1747 arrive à Québec le nouveau gouverneur général, Roland-Michel Barrin de La Galissonnière. Il se rend compte que la colonie a besoin de plus d'argent pour pouvoir résister à l'ennemi. Il affirme le 7 novembre :

La guerre ne se fait nulle part sans dépense. Je suis à plaindre d'être envoyé dans un pays rempli de braves gens que je ne puis laisser agir. Le roi l'est davantage si on le détourne d'y donner les secours nécessaires et que vous [Maurepas] avez sans doute demandés. [...] L'inaction n'épargnera rien. Si nous n'attaquons pas, on nous attaquera et la dépense de la défensive excédera celle de l'offensive. Les Sauvages oisifs coûtent plus que ceux qu'on emploie. Les petites incursions où nous nous réduisons irritent l'ennemi sans l'affaiblir. Notre fort est d'attaquer. Si on nous attaque, nous serons abandonnés et peut-être trahis par nos plus affidés Sauvages. Boston se flatte d'un grand armement dans la vieille Angleterre. Mettez-nous en état de porter la guerre chez l'ennemi : c'est le seul moyen de n'avoir rien à craindre ici.

Maurepas recommande les plus grandes mesures d'économie. Mais la colonie doit vivre et se fortifier. La Galissonnière charge Chaussegros de Léry, à la fin de mars 1748, de se rendre à Saint-Jean, sur le Richelieu, pour diriger les travaux de construction d'un nouveau fort, dans le but de mieux protéger le fort Saint-Frédéric et d'assurer la surveillance d'une partie de la rivière. Il faut, précise le gouverneur, que le fort en pieux coûte le moins cher possible. La maladie et la mauvaise volonté des ouvriers nuisent aux travaux qui, pourtant, avancent rapidement. L'intendant Bigot accuse l'officier de Léry de malversation dans l'administration des voyages de terre, accusation que réfute le gouverneur.

Même si, à la fin du mois d'avril 1748, les métropoles décident de suspendre les armes, la guerre ne continue pas moins en Amérique où l'on ignore cette nouvelle. Ainsi, le 26 juin, « le parti commandé par le sieur Villiers de Jumonville est de retour à Montréal avec cinq chevelures anglaises ; il n'a pas eu le temps d'enlever celles de 9 à 10 Anglais pareillement tués ; il a frappé contre trois forts sur un parti ennemi qui a fait bonne résistance ; deux de nos Iroquois ont été tués ainsi que le sieur Hertel le jeune ».

Le 13 juillet, les navires *Le Brillant* et *L'Heureux* jettent l'ancre devant Québec. Ils amènent avec eux un petit navire anglais à bord duquel il y avait « une vingtaine de filles irlandaises ou écossaises ; on les distribue chez différents particuliers où elles ont été engagées de bonne volonté ». Le 2 août, les autorités de la colonie apprennent la nouvelle de la suspension d'armes. Dès le lendemain, « on expédie un courrier pour Montréal pour informer de cette suspension, ordre d'avertir toutes les nations de ne plus aller en guerre dans la Nouvelle-Angleterre, qu'on ne leur payera plus ni prisonniers ni chevelures, leur recommander néanmoins d'être toujours sur leurs gardes et de n'avoir aucune liaison avec les Anglais ni avec les Cinq-Nations. Malgré cet avertissement, nos Sauvages, particulièrement les Abénaquis domiciliés, pourront continuer leur hostilité : ils ont perdu des guerriers et n'ont pas eu encore l'occasion de se venger à leur satisfaction. Nous y tiendrons la main autant qu'il sera en notre pouvoir ».

« Bête comme la paix »

La guerre de Succession d'Autriche se termine à Aix-la-Chapelle le 28 octobre 1748 par la signature d'un traité de paix aux termes duquel on retourne à la situation existant avant la déclaration de guerre. Les conquêtes sont annulées et Louisbourg doit être remis à la France. Tout le monde est insatisfait et, en France, naît l'expression « Bête comme la paix ».

En Amérique du Nord, la situation est trop détériorée pour que la paix signifie la fin de l'hostilité et des revendications. Le gouverneur La Galissonnière évalue la vraie situation à sa juste mesure : « Tandis que la paix paraît avoir assoupi la jalousie des Anglais en Europe, affirme-t-il, elle éclate de toute sa force en Amérique ; et si on n'y oppose dès à présent des barrières capables d'en arrêter les effets, cette nation se mettra en état d'envahir entièrement les colonies françaises au commencement de la première guerre. »

Il faut, de toute urgence, préciser les frontières de l'Acadie et celles des Grands Lacs. Une commission bipartite est mise sur pied. La Galissonnière et le ministre français Étienne de Silhouette représentent la France, alors que William Shirley et William Mildmay sont les commissaires anglais. Selon ces derniers, toute la région de la rivière Saint-Jean comprise entre Canseau et Gaspé est territoire anglais, « ce qui, selon La Galissonnière, leur donnerait, contre tous les traités, plusieurs postes dans le golfe Saint-Laurent, mais encore les rendrait souverains de tout le pays occupé par les Abénaquis catholiques et sujets du roi, nation qui n'a jamais reconnu ni dû reconnaître leur domination et qui est la plus fidèle que nous ayons en Canada ».

Si la France accepte de céder ce territoire aux Anglais, elle n'aura plus de communication par terre avec l'Acadie. « Par cet abandon, ajoute le gouverneur de la Nouvelle-France, on mettra les Acadiens au désespoir ; les Anglais n'auront plus nulle raison de les ménager : ils y détruiront à leur aise la religion et n'y souffriront plus de missionnaires, enfin ils empêcheront la communication de l'Acadie avec Louisbourg dont la subsistance dépendra absolument d'eux. »

Louisbourg, forteresse française

Charles Des Herbiers de La Ralière quitte le port de Rochefort au mois de mai 1749 avec la mission de reprendre possession de Louisbourg au nom du roi de France. Le 28 juin, étant à la vue de la terre, il envoie une lettre à Peregrine Thomas Hopson, gouverneur de la place, l'avertissant de son arrivée. À midi, le lendemain, le navire français va mouiller dans le port. Les négociations commencent le même jour et se poursuivent jusqu'au 23 juillet, date de la remise officielle de la forteresse entre les mains des Français. Il faut alors remettre l'île Royale en état de défense et restaurer la pêche à la morue. Des Herbiers cherche à attirer les Acadiens sur les îles Royale et Saint-Jean. Quant aux Anglais qui occupaient Louisbourg, ils vont, pour la plupart, s'installer dans la nouvelle colonie établie dans la baie de Chibouctou devenue Halifax.

C'est là que va se modifier d'abord la politique anglaise vis-à-vis des Acadiens dont la majorité persiste à ne pas vouloir prêter le serment de fidélité au roi d'Angleterre.

L'abbé Jean-Louis Le Loutre, missionnaire auprès des Amérindiens de l'Acadie, est chargé par le gouvernement français de maintenir la fidélité des Acadiens pour leur ancienne mère patrie. Il écrit au ministre, le 4 octobre 1749 :

Le général Cornwallis, envoyé de la part du roi d'Angleterre pour l'établissement de Chibouctou, prétend que les Acadiens ne peuvent plus sortir de l'Acadie, que ceux qui en sortent sont et doivent être regardés comme des déserteurs et punis comme tels ; en conséquence, le général a fait défense aux Acadiens de sortir sous de graves peines. Il fait passer dans les Mines [près de Grand-Pré] 700 à 800 hommes et il fait travailler à construire un fort pour contenir et soumettre l'habitant à sa volonté et il y a continuellement deux bâtiments armés dans l'entrée des Mines pour empêcher les habitants d'en sortir avec leurs petites voitures. La raison de ce général est que, par le traité d'Utrecht, les Acadiens avaient un an pour délibérer et choisir de demeurer ou sortir de l'Acadie avec leurs effets mobiliers, que les Acadiens ayant choisi d'y demeurer, il ne doit plus être dans le pouvoir d'en sortir, vu que, depuis 1714, ils sont devenus sujets du roi d'Angleterre.

Selon les dires de Le Loutre, plusieurs Acadiens songeraient à émigrer dans la région de la rivière Saint-Jean s'ils sont assurés que ce territoire restera français ou si Cornwallis veut encore les forcer à prêter le serment de fidélité au roi d'Angleterre. Les Acadiens seront bientôt obligés de prendre position.

À l'ouest, du nouveau

L'Ouest, et en particulier la vallée de l'Ohio, bien que considérée comme territoire français, fait l'objet de la convoitise des habitants de la Virginie et de la Pennsylvanie qui ont déjà établi les compagnies de colonisation de l'Ohio. La Galissonnière sait qu'il doit défendre ce territoire réunissant la Louisiane et le Canada. Pierre-Joseph Céloron de Blainville reçoit donc la mission d'en prendre officiellement possession au nom du roi de France et de « dresser une carte du parcours et chasser les trafiquants anglais ». L'expédition, forte de 213 hommes, quitte Montréal, le 15 juin 1749. Près de la rivière Allegheny, Blainville enfouit en terre une première plaque de plomb dont le texte revendique le territoire « comme propriété de la France. » Tout au long de sa route, il répète ce geste. D'autres plaques sont clouées à des arbres. Céloron rencontre des trafiquants anglais et les enjoint de quitter le territoire. L'officier des troupes de la Marine constate que plusieurs tribus amérindiennes que l'on croyait sympathiques aux Français ont épousé la cause anglaise.

Après avoir parcouru la vallée de l'Ohio, l'expédition revient à Montréal, le 9 novembre. La Galissonnière vient de réaliser une partie de son plan de conservation de la Nouvelle-France au sein des colonies françaises. Selon lui, il faut coloniser la région de Détroit, détruire le fort Oswego, fortifier le fort Niagara, s'emparer de la baie d'Hudson et empêcher les Anglais de déborder l'Acadie.

De nouveaux forts

La Jonquière débarque à Québec le 14 août 1749 : il vient remplir le poste de gouverneur général de la Nouvelle-France en remplacement de La Galissonnière, rappelé en France. Poursuivant la politique élaborée par son prédécesseur, il décide de faire construire un fort à Toronto. Le 9 octobre, conjointement avec l'intendant Bigot, il écrit au ministre Antoine-Louis Rouillé de Jouy qui vient de succéder à Maurepas : « Les nations sauvages du Nord passent ordinairement à Toronto sur la côte ouest du lac Ontario, à vingt-cinq lieues de Niagara et à soixante lieues du fort Frontenac pour aller à Chouaguen [Oswego] porter leurs pelleteries. Il est très à propos d'établir un poste dans cet endroit et d'y envoyer un officier, quinze soldats et quelques ouvriers pour y construire un petit fort de pieux. On ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher lesdits Sauvages de continuer leur commerce avec les Anglais ; ils trouveront dans ce poste ce dont ils pourront avoir besoin à aussi bon marché qu'à Chouaguen. »

Le 20 mai 1750, Pierre Robinau de Portneuf entreprend le voyage à Toronto où il arrive quelque temps plus tard. Il se met immédiatement à construire un petit fort de pieux et une maison « pour mettre les effets du roi en sûreté ». La traite s'avère si profitable que La Jonquière décide de faire édifier un fort plus important non loin de là. Dès l'hiver, on commence les nouveaux travaux. Le gouverneur peut écrire, le 6 octobre 1751 : « Le fort est de pièces sur pièces, tout de chêne. Il est entièrement fermé et le garde-magasin logé ; les autres bâtiments ne sont point finis, la plus grande partie des ouvriers n'ayant pu travailler avec assiduité à cause des maladies qu'ils ont eues. » Avec l'accord du ministre, le fort de Toronto prend le nom de fort Rouillé.

Pendant ce temps, la région de l'Acadie doit, elle aussi, se fortifier. À la fin de 1749, on commence à bâtir un fort au fond de la baie de Fundy, non loin du village de Beaubassin. Louis de La Corne est chargé de la direction des travaux de construction. Le fort Beauséjour sera terminé l'année suivante.

Les Anglais établis à Halifax craignent cette présence française à la limite de leur territoire, et peut-être même sur leur territoire, car la commission territoriale n'a pas encore présenté ses conclusions. Le major Charles Lawrence, à la tête d'un détachement anglais, se rend à Beaubassin au début de mai 1750.

À l'instigation de l'abbé Le Loutre, écrit l'historien Jean Bruchési, les Sauvages mettent le feu aux maisons des Acadiens qui se réfugient sur le territoire réclamé par la France. À Lawrence qui le somme de se retirer plus au nord, le chevalier de La Corne répond qu'il restera, au besoin par la force des armes, sur la rivière Mésagouèche, à Beauséjour. Et c'est Lawrence qui s'en va ; mais pas pour longtemps, puisqu'au mois de septembre de l'année suivante, les Anglais reviennent à Beaubassin et y construisent, sur les ruines de l'ancien village, un fort qui prend le nom de Lawrence. N'étant plus désormais séparés que par la petite rivière Mésagouèche, à moins de deux milles les uns des autres, les adversaires peuvent attendre les événements et les ordres de Londres ou de Versailles que transmettront Halifax et Québec.

Un autre fort s'ajoute aux deux premiers : le fort Gaspareau, érigé en 1751 près de l'embouchure de la rivière du même nom, sur l'isthme de Chignecto.

À coups de lettres et de fusil

À l'autre extrémité de la colonie, la situation est tout aussi explosive. Au cours de l'année 1753, on construit trois forts dans la vallée de l'Ohio : Venango, Le Bœuf et Presqu'île. Le commandant du fort Le Bœuf, Paul Marin de La Malgue, y meurt à la fin d'octobre de la même année. Jacques Legardeur de Saint-Pierre, nommé pour lui succéder, se rend donc à la hâte pour prendre la relève. La Virginie accepte mal cette présence militaire française sur un territoire qu'elle considère sien. Le gouverneur de cette colonie, Robert Dinwiddie, charge un jeune officier de 21 ans, George Washington, de sommer les Français de quitter la place. Ce dernier, accompagné de sept hommes, arrive au fort Le Bœuf le 11 décembre et remet à Legardeur la note du gouverneur.

Le commandant du fort accorde trois jours d'hospitalité au Virginien puis lui remet la lettre suivante à l'intention de Dinwiddie :

Monsieur, comme j'ai l'honneur de commander ici en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des forces françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui appartiendra plus qu'à moi de mettre en évidence les droits incontestables du roi, mon maître, sur les terres situées le long de l'Ohio, et de réfuter les prétentions du roi de la Grande-Bretagne sur icelles. Je ferai passer votre lettre à M. le marquis Duquesne. Sa réponse sera ma loi et, s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence. Pour la réquisition que vous faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être ici par ordre de mon général, et je vous prie, monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.

Le gouverneur Dinwiddie décide d'affirmer le droit de possession de son pays en envoyant, au mois de mars 1754, le capitaine Trent au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla pour construire un fort. Les Français, au nombre d'un millier, arrivent et chassent facilement la quarantaine de Virginiens. Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur ordonne la poursuite des travaux et le fort, une fois achevé, prend le nom de Duquesne.

À la fin du mois d'avril, Washington, à la tête de 120 miliciens, reprend le chemin de la vallée de l'Ohio, « pour renforcer, dit-on, Trent ». Contrecoeur, mis au courant de cette marche, demande à Joseph Coulon de Villiers de Jumonville, enseigne dans les troupes de la Marine, de prendre la tête d'une trentaine d'hommes et d'aller vérifier « si Washington avait réellement envahi le territoire que la France réclamait pour sien ». L'officier est porteur d'une sommation rédigée par Contrecoeur. La petite troupe quitte le fort Duquesne le 23 mai. Elle passe la nuit du 27 au 28 dans un vallon. Vers les huit heures du matin, les Virginiens attaquent le camp français sans aucun avertissement. « Washington, écrit l'historien W. J. Eccles,

donna l'ordre de tirer. Les Canadiens qui réussirent à échapper à la rafale se jetèrent sur leurs armes mais ils furent rapidement réduits à l'impuissance. Les Français soutinrent par la suite que Jumonville fut abattu pendant qu'il signifiait sa mise en demeure officielle. Dix Canadiens furent tués, un fut blessé et les autres, à l'exception d'un, faits prisonniers. Washington et ses hommes se retirèrent, abandonnant aux loups les cadavres de leurs victimes. » À part Jumonville, les Canadiens qui trouvent la mort sont : Deroussel et Caron, de Québec ; Charles Bois, de Pointe-Claire ; Jérôme, de Laprairie ; L'Enfant, de Montréal ; Paris, de Mille-Isles ; Languedoc, de Boucherville ; Martin, de Boucherville, et LaBatterie, tambour.

Quelques jours après l'attaque, Washington et ses hommes commencent à construire un petit fort avec palissade auquel il donne le nom de *Necessity*. Le 26 juin, arrive au fort Duquesne Louis Coulon de Villiers, le frère de Jumonville. Contrecoeur avait déjà mis sur pied un corps expéditionnaire de 500 hommes dont il avait confié la direction à François-Marc-Antoine Le Mercier. Coulon de Villiers note dans son journal : « Comme j'étais l'ancien de cet officier, que je commandais les Nations et que mon frère avait été assassiné, M. de Contrecoeur m'honora de ce commandement. »

Le lendemain, les principaux officiers du fort se réunissent pour préciser la bonne marche de l'entreprise. Le résultat de cette conférence est ainsi résumé :

Qu'il était convenable de marcher avec le plus de Sauvages et de Français qu'il serait possible pour aller à la rencontre des Anglais pour nous venger et les châtier d'avoir violé les lois les plus sacrées des nations policées ; que l'action qu'ils ont faite mérite de n'avoir nul égard à la dernière paix ; que, comme l'intention du roi était de maintenir la paix entre les deux couronnes, que, sitôt le coup fait et qu'on les saura chassés de dessus les terres du domaine du roi, l'officier commandant enverra un prisonnier au commandant anglais du lieu le plus proche pour lui annoncer que notre intention a été de soutenir les sommations que nous leur avons fait faire de se retirer de dessus les terres du domaine du roi et venger l'assassinat qu'il nous ont fait ; que maintenant ils doivent ressentir le prix de l'indignité de leur action [...]

Les 600 Français et Canadiens, accompagnés d'une centaine d'Amérindiens, se mettent en marche, le 28 juin, vers les dix heures du matin. « Le 1^{er} juillet, note Coulon de Villiers, nous fîmes mettre nos pirogues en sûreté ; nous arrangeâmes nos effets et tout ce dont nous pouvions nous passer. Dans le hangar, j'y laissai un bon sergent avec vingt hommes et quelques soldats malades ; on donna de la munition et on se mit en marche vers les onze heures. Nous trouvâmes des chemins si pénibles que, dès la première pause, l'aumônier n'était pas en état de continuer le voyage. Il nous donna l'absolution générale et retourna au hangar. Nous aperçûmes des pistes, ce qui nous fit suspecter d'être découverts. »

Le 3 juillet, Coulon de Villiers arrive à l'endroit où son frère a été assassiné et il voit encore des cadavres. Les Virginiens découvrent les troupes françaises et se préparent à les attaquer. La présence d'Amérindiens aux côtés des Français et le cri de guerre que les deux groupes lancent en même temps impressionnent les Anglais qui se replient « dans un retranchement qui tenait à leur fort ».

Le feu des ennemis, raconte le commandant français, se ralluma vers les six heures du soir avec plus de vigueur que jamais et dura jusqu'à huit heures ; comme nous avions essuyé toute la journée la pluie, que le détachement était très fatigué, que les Sauvages me faisaient annoncer leur départ pour le lendemain et qu'on débitait entendre au loin la caisse et tirer du canon, je proposai à M. Le Mercier d'offrir aux Anglais de parler. Il fut de mon avis et nous fîmes crier que, s'ils voulaient nous parler, nous ferions cesser le feu. Ils acceptèrent la proposition. Il vint un capitaine à l'attaque où j'étais. Je détachai M. Le Mercier pour le recevoir et me rendis dans la prairie où nous leur dîmes que, n'étant pas en guerre, nous voulions bien leur éviter les cruautés où ils s'exposaient de la part des Sauvages, s'ils s'obstinaient à une résistance plus opiniâtre ; que, dès cette nuit, nous leur ôterions toute espérance de pouvoir s'évader, que nous consentions maintenant à leur faire grâce, n'étant venus que pour venger l'assassinat qu'ils avaient fait de mon frère en violant les lois les plus sacrées et les obliger à déguerpir de dessus les terres du domaine du roi.

À huit heures du soir, le même jour, George Washington, le futur président des États-Unis d'Amérique, signe la capitulation. Le préambule, qui fait partie intégrante du texte, précise que le but poursuivi par Coulon de Villiers et ses hommes était « seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du domaine du roi, mon maître ».

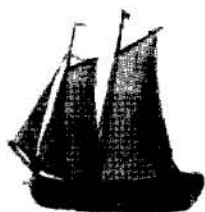
Les sept articles de la capitulation accordent aux Virginiens le droit de se retirer dans leur pays, d'emporter leurs effets à l'exception de l'artillerie et des munitions de guerre et d'avoir les honneurs de la guerre. De plus, ils laisseront deux otages entre les mains des Français jusqu'à la remise en liberté des prisonniers faits lors du coup contre Jumonville. Enfin, ils pourront laisser une partie de leurs bagages jusqu'à ce qu'ils puissent venir les chercher plus tard, « aux conditions qu'ils donneront paroles d'honneur de ne plus travailler à aucun établissement dans ce lieu-ci ni en-deçà de la hauteur des terres pendant une année à compter de ce jour ».

Le 4 juillet 1754, un détachement de Français et de Canadiens prend possession du fort Necessity. « La garnison défila, écrit Coulon de Villiers dans son journal, et le nombre de leurs morts et de leurs blessés m'excita à la pitié, malgré le ressentiment que j'avais de la façon dont ils avaient fait périr mon frère. Nos Sauvages qui avaient en tout adhéré à mes volontés prétendirent au pillage. Je m'y opposai, mais les Anglais, encore pétris d'effroi, prirent la fuite et laissèrent jusqu'à leur pavillon et un de leurs drapeaux. Je démolis leur fort et M. Le Mercier fit casser leurs canons, ainsi que celui qui était accordé par la capitulation, les Anglais n'ayant pu l'emporter. »

La défaite du fort Necessity a un grand retentissement dans la presse de la Nouvelle-Angleterre. *The New York Mercury*, dans son édition du 5 août, rapporte les propos du gouverneur du Maryland : « Les intentions des Français doivent maintenant être bien claires aux yeux de chacun de nous. »

Maintenant, puisque chacun est à sa place, la vraie guerre peut commencer !

LA DÉPORTATION



EN NOUVELLE-ANGLETERRE, ON RESPIRE L'ODEUR DE LA POUDRE. Les plans de conquête et les appels aux armes se multiplient. James Glen, gouverneur de la Caroline du Sud, fait écho à l'état d'esprit qui règne dans les colonies anglaises dans un discours prononcé le 11 janvier 1755. « Nous préparer à la guerre, déclare-t-il, c'est le moyen le plus efficace de conserver la paix. »

Le major-général Edward Braddock, récemment nommé généralissime britannique en Amérique, débarque à Hampton, en Virginie, au mois de février, à la tête de deux régiments venus se joindre aux autres soldats et miliciens des colonies. À la mi-avril, à la suite d'une réunion regroupant tous les gouverneurs des colonies, le plan de conquête de la Nouvelle-France se précise : Braddock doit s'emparer du fort Duquesne et de la vallée de l'Ohio ; William Shirley, le gouverneur du Massachusetts, attaquera le fort Niagara, alors que le superintendant des Affaires indiennes William Johnson, à la tête de miliciens et d'Amérindiens, délogera les Français du fort Saint-Frédéric, ouvrant ainsi le chemin à une invasion qui s'effectuera par la vallée du Richelieu. Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, avec l'appui de renforts venant de la Nouvelle-Angleterre, chassera les garnisons des forts Beauséjour et Gaspereau. Pendant ce temps, en France, on prépare l'envoi en Nouvelle-France de 3000 hommes placés sous la direction de Jean-Armand Dieskau agissant comme « commandant des troupes régulières françaises au Canada ».

Tous ces projets et ces préparatifs s'élaborent alors que la paix existe toujours entre la France et l'Angleterre. Cette dernière justifie ses prises de position en faisant valoir qu'elle veut tout simplement chasser les Français établis sur des territoires appartenant au roi de la Grande-Bretagne.

Malgré la disproportion numérique qui existe entre les colonies anglaises et les colonies françaises en Amérique du Nord, le sort de la Nouvelle-France est loin d'être réglé. Avec ses 85 000 habitants, elle en impose toujours aux 1 500 000 de la Nouvelle-Angleterre !

Une première attaque

Le colonel Robert Monckton quitte le port de Boston, le 19 mai 1755, ayant pour mission de s'emparer des forts Beauséjour et Gaspereau. À la trentaine de voiles qu'il commande s'en ajoutent une dizaine d'autres qui le rejoignent à Halifax. Le 2 juin à cinq heures du matin, les habitants du fort Beauséjour apprennent par un habitant du Cap-Maringouin l'arrivée de la petite flotte. Le commandant du fort français, Louis Du Pont Duchambon de Vergor, envoie des courriers à Québec, à Louisbourg, à l'île Saint-Jean, dans la région de la rivière Saint-Jean et dans les villages avoisinants demander du secours. Il donne ordre aux habitants des alentours « de prendre les armes et de faire feu sur les Anglais au moment qu'ils tenteraient de passer sur les terres du roi ou d'attaquer le fort ».

Deux jours après l'arrivée des assaillants, l'officier Alexander Murray, canonné au fort Edward, donne aux Acadiens l'ordre de remettre entre ses mains pistolets et fusils ; il fait également saisir les canots et les embarcations. Des habitants des Mines, de Piziquid et de la Rivière-aux-Canards signent, le 10 juin, une pétition au gouverneur Lawrence dans laquelle ils font valoir les embarras que leur cause une telle décision.

Sous prétexte, écrivent-ils, que nous transportons notre blé à la pointe de Beauséjour et à la Rivière Saint-Jean, il ne nous est plus permis de faire le moindre transport de blé par eau d'un endroit à un autre ; nous supplions votre Excellence de croire que nous n'avons jamais transporté aucune provision de vivre ni à la pointe ni à la Rivière Saint-Jean. [...] Quant à nous, monseigneur, nous n'avons jamais délinqué sur ces sortes de matières ; par conséquent, nous devrions, ce qui nous semble, ne pas être punis ; au contraire, nous espérons qu'il plaira à son Excellence nous rendre la même liberté que nous avons ci-devant en nous rendant l'usage de nos canots...

Les pétitionnaires insistent ensuite sur les dangers qu'ils devront affronter sans leurs armes.

De plus, ajoutent-ils, nos fusils, que nous regardons comme nos propres meubles, nous ont été enlevés, malgré qu'ils nous sont d'une dernière nécessité, soit pour défendre nos bestiaux qui sont attaqués par les bêtes sauvages, soit pour la conservation de nos enfants et de nous-mêmes ; tel habitant qui a ses bœufs dans les bois et qui en a besoin pour ses travaux n'oserait s'exposer à aller les chercher sans être en état de se défendre et de se conserver. Il est certain, monseigneur, que depuis que les Sauvages ne fréquentent plus nos quartiers, les bêtes féroces ont extrêmement augmenté et que nos bestiaux en sont dévorés presque tous les jours. D'ailleurs les armes que l'on nous enlève sont un faible garant de notre fidélité. Ce n'est pas ce fusil que possède un habitant qui le portera à la révolte, ni la privation de ce même fusil qui le rendra plus fidèle, mais sa conscience seule le doit engager à maintenir son serment.

Les Acadiens font enfin valoir un dernier argument pour tenter de convaincre les autorités anglaises de ne pas les désarmer : s'ils remettent leurs fusils, les Amérindiens qui ont épousé la cause française les accuseront de fournir des armes à

leurs ennemis pour les tuer, alors, disent-ils, « les Sauvages peuvent venir nous menacer et nous saccager ».

Pendant ce temps, les soldats et miliciens anglais, au nombre d'environ 2250, assiègent le fort Beauséjour. Les Français ne peuvent compter que sur l'appui de 220 Acadiens. « On envoya M. de Boucherville avec huit habitants pour faire venir ceux qui étaient dans leurs maisons. Il revint au fort seulement avec deux hommes et rendit compte au commandant que les habitants, qu'il avait été chercher, n'avaient pas voulu venir ; qu'ils avaient mis les armes bas et jeté leurs munitions, disant qu'ils ne voulaient pas courir le risque d'être pendus, comme les Anglais les en avaient menacés s'ils prenaient les armes contre eux et, à la réserve de quelques bons sujets qui demeurèrent sur les ouvrages, tout le reste disparut comme fumée. »

Le missionnaire Jean-Louis Le Loutre excite « les habitants au travail et les Sauvages à inquiéter les ennemis et à tâcher de faire quelques prisonniers ».

Le 13 juin, les assiégeants commencent à tirer des bombes de sept ou huit pouces. Le lendemain, Vergor apprend que Louisbourg ne peut lui faire parvenir aucun secours. Le 15, la situation se détériore. Un soldat que l'on venait de faire sortir de prison où il séjournait pour viol déserte.

Les Acadiens ne s'occupaient plus qu'à prendre des précautions pour se garantir des bombes et se fourrer dans les casemates, quoiqu'il n'y en eût qu'un des leurs tué dans cette journée. Cela occasionna du tumulte parmi eux, note l'officier Louis-Thomas Jacau de Fiedmont. Les principaux et les plus considérés portèrent la parole pour tous les autres et représentèrent que, puisqu'ils n'avaient point d'espoir de secours, il n'y avait plus moyen de résister à tant de forces, et qu'ils ne voulaient pas se sacrifier inutilement.

Le 16 juin, à la suite d'un bombardement violent qui tue quatre ou six personnes, dont le prisonnier anglais Alexander May, les Acadiens supplient le commandant du fort de capituler. Si Vergor ne se rend pas à leur demande, « ils ne respecteraient plus la garnison dont ils ne craignaient point les menaces, [...] ils tourneraient leurs armes contre les officiers et les troupes et livreraient le fort aux Anglais ».

Face à une telle détérioration de la situation, un officier français se rend au camp anglais pour négocier les termes d'une capitulation. Les officiers anglais acceptent les conditions suivantes : la garnison a droit aux honneurs de guerre et sera envoyée à Louisbourg ; elle s'engage à ne pas servir en Amérique pour une durée de six mois. Enfin, les Acadiens « comme ils ont été forcés de prendre les armes sous peine de vie, [...] seront pardonnés pour le parti qu'ils viennent de prendre ».

Monckton offre au commandant du fort Gaspareau, Benjamin Rouer de Villeray, de se rendre aux mêmes conditions que celles acceptées au fort Beauséjour. L'officier français capitule le 17 juin, sans combattre et sans détruire son fort, ce qui le conduira devant un conseil de guerre au mois d'octobre 1757. Tout comme pour Vergor, Villeray s'en tirera facilement.

La chasse est ouverte

Depuis quelques décennies, la présence acadienne en Nouvelle-Écosse pose des problèmes aux autorités coloniales. En 1729-1730, plusieurs Acadiens de la rivière Annapolis, des Mines, de Piziquid et du district de Beaubassin ont prêté le serment suivant : « Je promets et jure sincèrement en foi de chrétien que je serai entièrement fidèle et obéirai vraiment à Sa Majesté le roi George le Second, que je reconnais pour le souverain seigneur de la Nouvelle-Écosse ou de l'Acadie. »

Par contre, des centaines d'Acadiens ont refusé de prêter les serments demandés. Ils se considèrent tous comme n'étant pas liés à la cause anglaise et ont demandé à ne pas prendre les armes contre les Français advenant une guerre. Le fait de ne pas prêter serment ou de le faire avec des réserves « inhabituelles » a pour conséquence que les Acadiens ne sont pas considérés comme sujets britanniques. Les lords du Commerce de Londres, dans une lettre au gouverneur Lawrence, le 4 avril 1754, sont clairs sur cette question. « En loi, de par le traité d'Utrecht et de par les instructions de Sa Majesté, écrivent-ils, ils n'ont en fait aucun droit sur leurs propriétés qu'à la condition de prêter un serment d'allégeance absolue et sans aucune réserve que ce soit. » La question de la propriété des terres est importante, puisque les Acadiens occupent les sols les plus producteurs et qu'ils acheminent bien peu de leurs produits vers les marchés anglais.

Comme quelques centaines d'Acadiens ont combattu aux côtés des Français au fort Beauséjour, Lawrence décide de régler leur sort. Puisque la guerre est inévitable, il est convaincu que, non seulement il ne peut compter sur l'appui des Acadiens, mais surtout que ces derniers risquent de prêter à nouveau main-forte aux Français et aux Canadiens. Le 28 juin, le gouverneur écrit aux lords du Commerce qu'il a donné ordre à Monckton de chasser les Acadiens « du pays ». Le 3 juillet, Lawrence rencontre des délégués du bassin des Mines. Il leur lance un ultimatum : prêter un serment inconditionnel ou subir les conséquences de leur refus. Les députés acadiens se disent prêts à prononcer le serment demandé à la condition de n'être pas obligés de prendre les armes contre les Français. Ils sont alors emprisonnés sur l'île George, non loin d'Halifax. Lorsqu'ils seront prêts, une dizaine de jours plus tard, à se soumettre au désir du gouverneur, ce dernier leur fait savoir qu'il est trop tard !

C'est légal !

Le 28 juillet 1755, le juge en chef de la Nouvelle-Écosse, Jonathan Belcher, lit devant le gouverneur et les membres du Conseil son avis juridique sur la déportation des Acadiens de cette colonie.

Je crois, dit-il, qu'il est de mon devoir de faire connaître les raisons qui me persuadent que nous ne devons pas permettre aux habitants français de prêter le serment ni les tolérer dans la province. 1° Depuis le traité d'Utrecht jusqu'à cette date, ils se sont conduits comme des rebelles envers Sa Majesté dont ils sont devenus les sujets par la cession de la province. En outre, en vertu du traité, ils devinrent des habitants de ladite province. 2° Pour ces raisons, les tolérer dans cette province serait contraire à la lettre et à l'esprit des instructions de Sa Majesté au gouverneur

Cornwallis et, à mon humble avis, encourrait le déplaisir de la Couronne et du Parlement, et de plus, 3° cela rendrait stériles les résultats qu'on attendait de l'expédition de Beauséjour ; 4° et entraverait d'une manière déplorable le progrès de la colonisation et empêcherait la réalisation des projets que la Grande-Bretagne avait en vue lorsqu'elle a fait des dépenses considérables dans cette province. 5° Lorsque ces habitants auront de nouveau recours à la perfidie et à la trahison, procédés dont ils se serviront certainement et avec plus de haine que par le passé, la province, après le départ de la flotte et des troupes, se trouvera dans l'impossibilité de les chasser de leurs possessions.

Le juge Belcher analyse ensuite, une à une, les cinq raisons qui, selon lui, justifient la déportation. Il rappelle qu'en 1749, le gouverneur Edward Cornwallis avait reçu instruction de faire prêter aux Acadiens un serment inconditionnel. « Cette instruction, précise-t-il, fut transmise à une époque où le gouvernement n'était pas assez puissant pour affirmer ses droits contre les habitants français qui encourageaient la confiscation de leurs biens. »

Selon les évaluations du juriste, la population de la Nouvelle-Écosse est de 13 000 habitants, dont 5000 Anglais, soit une supériorité de 3000 pour les Acadiens. « Ces chiffres ne sont pas exacts, affirme l'historien Guy Frégault, mais la proportion de l'un à l'autre semble exprimer assez bien l'écart qui existe entre les deux populations. »

« Une telle supériorité du côté de ceux qui ont juré de ne pas devenir sujets du roi, conclut Belcher, est propre à inquiéter les colons actuels et à décourager ceux qui auraient l'intention de venir s'établir dans cette province, car il est bien connu que, s'ils prêtent serment, ils ne se croiront pas engagés après en avoir obtenu dispense. »

Les derniers mots du juge en chef de la Nouvelle-Écosse scellent le sort des Acadiens : « À ces causes, je crois que ces raisons et la nécessité impérieuse — qui est la loi du moment — de protéger les intérêts de Sa Majesté dans la province, m'obligent à conseiller humblement la déportation de tous les habitants français. »

La séance du Conseil de la colonie tenue chez le gouverneur à Halifax, le lundi 28 juillet 1755, se termine par cette dernière décision :

Comme il avait été décidé antécédemment d'expulser les habitants français de la province s'ils refusaient de prêter le serment, il n'y avait plus par conséquent qu'à prendre les mesures nécessaires pour opérer leur expulsion et à décider à quels endroits les déporter. Après mûre délibération, il fut convenu à l'unanimité que, pour prévenir le retour des habitants français dans la province et les empêcher de molester les colons qui pourraient s'être établis sur leurs terres, il est urgent de les disperser dans les diverses colonies sur le continent et de nolisier immédiatement un nombre de vaisseaux pour les y transporter.

Les Anglais de la Nouvelle-Écosse convoitent les terres ainsi que le bétail des Acadiens. Le 31 juillet, Lawrence écrit à Monckton :

Afin de les empêcher de s'enfuir avec leurs bestiaux, il faudra avoir grand soin que ce projet ne transpire pas ; et le moyen le plus sûr pour cela me paraît d'avoir recours à quelque stratagème qui fera tomber les hommes, jeunes et vieux

(surtout les chefs de famille) en notre pouvoir. Vous les détiendrez ensuite jusqu'à l'arrivée des transports afin qu'ils soient prêts pour l'embarquement. Une fois les hommes détenus, il n'est pas à craindre que les femmes et les enfants ne s'enfuient avec les bestiaux. Toutefois, il serait très prudent, pour prévenir leur fuite, non seulement de vous emparer de leurs chaloupes, de leurs bateaux, de leurs canots et de tous les autres vaisseaux qui vous tomberont sous la main, mais en même temps de charger des détachements de surveiller les villages et les routes. Tous leurs bestiaux et leurs céréales étant confisqués au profit de la Couronne, par suite de leur rébellion et devant être appliqués au remboursement des dépenses que le gouvernement devra faire pour les déporter de ce pays, il faudra que personne n'en fasse l'acquisition sous aucun prétexte. Tout marché de ce genre serait de nul effet, parce que, depuis l'arrêté du Conseil, les habitants français sont dépourvus de leurs titres de propriété et il ne leur sera permis de rien emporter, à l'exception de leurs mobiliers et de l'argent qu'ils possèdent présentement.

Le Grand Dérangement

Les Acadiens de l'isthme de Chignecto où se trouvait le fort Beauséjour, que l'on accuse d'avoir trahi, « ne méritent aucune faveur » et seront les premiers à devoir s'embarquer.

Les autorités se rendent compte des problèmes qu'il y aura à regrouper toute la population acadienne. Le 8 août, Lawrence indique l'attitude à adopter. Il écrit à Monckton : « Comme il sera peut-être très difficile de s'emparer des habitants, vous devrez, autant que possible, détruire tous les villages des côtés nord et nord-ouest de l'isthme, situés aux environs du fort Beauséjour et faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui tenteraient de se cacher dans les bois. Il faudra prendre grand soin de sauver les animaux et la récolte sur le champ, que vous pourrez faire rentrer sans exposer vos hommes au danger ; vous devrez aussi, autant que possible, empêcher les Français fugitifs et les Sauvages d'enlever ou de détruire les bestiaux. »

La population acadienne ignore encore ce qui se trame contre elle. Le 9 août, note le lieutenant-colonel John Winslow, « les habitants de la baie Verte et des villages circonvoisins ont été sommés de comparaître pour entendre la lecture des ordres de Son Excellence le gouverneur Lawrence ; mais n'ayant pas réussi à convoquer une assemblée générale des habitants, ceux qui se sont présentés ont été renvoyés avec instruction de revenir demain matin ».

Le 10 août, un certain nombre d'Acadiens se présentent et on les retient pendant toute la nuit « sous la gueule du canon de la garnison ». Le lendemain, les habitants de Tintamare, de Wescoak, d'Olake, de la baie Verte et de Beauséjour sont rassemblés au fort Cumberland (le nouveau nom du fort Beauséjour) où ils apprennent qu'ils seront déportés.

Winslow arrive à Grand-Pré le 19 août. Il décide d'installer ses hommes près de l'église. « J'ai envoyé chercher les vieillards pour leur faire enlever les choses sacrées afin qu'elles ne soient pas souillées par les hérétiques », note-t-il ironiquement dans son journal. Il écrit à Shirley trois jours plus tard : « Nous détenons prisonniers actuellement dans les forts Lawrence et Cumberland, 400 des princi-

paux d'entre eux ; les femmes et les enfants ont la permission de rester dans leurs maisons. Il est probable que les habitants de toute la province, bien que coupables à un degré moindre que ceux de Chignectou et de la baie Verte qui ont commis des actes de violence, subiront le même sort. »

Comme on craint quelque représailles de la part des Acadiens, Winslow fait construire une palissade autour du campement militaire. Le 28 août, elle est terminée et le lieutenant-colonel se dit prêt à s'atteler à l'ouvrage : « Nous avons entrepris de nous débarrasser de l'une des plaies d'Égypte. »

Le même jour, Winslow reçoit des ordres concernant la façon de procéder pour expulser la population acadienne. Des navires en nombre suffisant pour transporter mille personnes doivent bientôt arriver de Boston. Ils transporteront les habitants dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre. D'autres bâtiments assureront le transport d'au moins mille autres Acadiens.

Dans vos instructions aux capitaines, précise Lawrence, vous devrez leur enjoindre sévèrement de prendre les plus grandes précautions et d'exercer la plus stricte surveillance pendant la traversée, afin de prévenir toute tentative des déportés pour s'emparer des vaisseaux. En conséquence, les capitaines ne devront tolérer à la fois qu'un petit nombre de passagers sur le pont et ne rien négliger pour éviter toute tentative de ce genre ; ils devront aussi prendre bien garde que les habitants, lors de l'embarquement, n'emportent avec eux ni armes ni quoi que ce soit qui pourrait en tenir lieu, et voir à ce que les vivres soient distribués conformément à la ration fixée par les instructions données à M. Saul [le préposé aux vivres].

Les soldats anglais sont autorisés à employer la manière forte, si nécessaire, lors de l'embarquement. « Si les moyens de douceur ne réussissent pas, déclare Lawrence, vous aurez recours aux mesures les plus énergiques pour les embarquer et pour enlever à ceux qui prendront la fuite toute possibilité de se mettre à l'abri, en brûlant leurs maisons et en détruisant dans le pays tout ce qui pourrait leur servir de subsistance. »

Comme on prévoit manquer d'espace sur 25 navires, Lawrence revient à la charge et il écrit à Winslow, le 11 août : « Bien qu'il soit permis aux habitants d'emporter avec eux leurs effets, il faudra cependant ne pas les laisser encombrer les vaisseaux de choses inutiles. Après avoir embarqué les habitants et leurs lits, s'il reste de l'espace pour autre chose, vous pourrez leur permettre d'emporter des objets qui ne causeront pas trop d'embarras. »

À la fin d'août, c'est le temps des récoltes. Les Acadiens ont eu le temps de couper leur blé, mais le mauvais temps les a empêchés de l'engranger. On retarde donc de quelques jours l'annonce de la déportation, le temps de mettre la récolte à l'abri !

La grande battue

À Annapolis Royal, le 31 août, le major John Handfield envoie un détachement s'emparer d'une centaine de chefs de famille et de jeunes gens, car un des transports vient d'arriver. « Tous les chefs de famille se sauvèrent dans les bois, emportant avec eux leurs literies, etc., et nos hommes n'en trouvèrent aucun dans les villages. Je

désire, écrit-il à Winslow, que vous m'envoyiez aussitôt que vous pourrez en disposer un renfort de quelques hommes, afin que je puisse leur faire entendre raison. »

Le 1^{er} septembre, les habitants de Grand-Pré commencent à s'inquiéter, car trois navires sont à l'ancre. Quelques Acadiens sont montés à bord s'informer du pourquoi de leur présence. Les capitaines répondent, comme ils en ont reçu l'ordre, « que ces transports avaient été envoyés pour l'utilité des troupes ».

Le 4 septembre, les habitants du district de Grand-Pré, de la rivière des Mines, de la rivière aux Canards et autres endroits adjacents prennent connaissance d'une sommation enjoignant aux hommes de se réunir le lendemain à l'église. Le vendredi, 5 septembre 1755, à trois heures de l'après-midi, 418 des principaux habitants de Grand-Pré sont entassés dans la petite église du village.

Winslow a fait apporter une table au centre de l'église et là, assisté de ses officiers, il fait traduire le texte de sa déclaration par René Leblanc ou François Landry :

Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence, les instructions du roi que j'ai entre les mains. [...] Le devoir que j'ai à accomplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de sentir. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus ; je dois m'y conformer. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos mobiliers, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province. Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés ; et grâce à la bonté de Sa Majesté, je dois vous accorder la liberté d'emporter votre argent et autant d'effets que possible, sans encombrer les navires qui doivent vous transporter. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession, que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous causer de grands ennuis, vous soit rendue aussi douce que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que, quelles que soient les parties du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles et un peuple heureux et paisible. Je dois aussi vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus sous la garde et la surveillance des troupes que j'ai l'honneur de commander.

Les Acadiens doivent rester prisonniers, sauf les vingt d'entre eux désignés pour aller annoncer la nouvelle de la déportation aux femmes et aux enfants. Comme tous les navires ne sont pas encore arrivés, Winslow informe ses prisonniers qu'il appartiendra à la famille de chacun de les nourrir. Les habitants de la région de Grand-Pré semblent se résigner au sort qui les attend. Quelques jeunes gens veulent s'enfuir, mais le fils de René Leblanc les en dissuade.

À Annapolis Royal, la situation semble plus tendue. Le capitaine Alexander Murray ne cache pas le sentiment de ses hommes. « Quand je pense à ceux d'Annapolis, écrit-il à Winslow le 8 septembre, je me réjouis de les avoir sommés de venir

au rendez-vous. Je crains qu'il y ait des pertes de vie avant que nous ayons terminé le rassemblement ; vous savez que nos soldats les détestent et qu'ils profiteront de tout prétexte pour les tuer. »

Les Acadiens de la région du fort Edward montrent plus de docilité. « Je suis grandement surpris, note Murray, de constater l'indifférence des femmes qui sont réellement ou paraissent indifférentes à leur sort. »

L'embarquement

Après cinq jours de détention, les prisonniers de Grand-Pré commencent à s'agiter. Winslow, après avoir consulté ses officiers, ordonne de faire monter cinquante Acadiens à bord de chacun des cinq navires mouillés en rade, à commencer par les jeunes gens. Toute la garnison est appelée sous les armes « et placée derrière le presbytère, entre l'église et les deux portes de l'enceinte palissadée ». Le capitaine Adams ordonne à 141 jeunes gens de sortir des rangs des hommes placés en rangée de six.

J'ordonnai aux prisonniers de marcher, écrit Winslow. Tous répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leurs pères. Je leur répondis que c'était une parole que je ne comprenais pas, car l'ordre du roi était pour moi absolu et devait être exécuté impérieusement ; que je n'aimais pas les mesures de rigueur et que le temps n'admettait pas de pourparlers ou de délais. J'ordonnai à toutes les troupes de mettre la baïonnette au canon et de s'avancer sur les Français. Je commandai moi-même aux quatre rangées de droite des prisonniers, composées de 24 hommes, de se séparer du reste ; je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer et je lui ordonnai de marcher. Il obéit et les autres le suivirent, mais lentement. Ils s'avançaient en priant, en chantant et en se lamentant, et sur tout le parcours [un mille et demi], les femmes et les enfants à genoux priaient et faisaient entendre leurs lamentations. J'ordonnai ensuite à ceux qui restaient de choisir parmi eux 109 hommes mariés qui devaient être embarqués après les jeunes gens. La glace était rompue et le nombre indiqué fut rassemblé sous la surveillance du capitaine Adams.

Les vivres nécessaires pour la traversée n'arrivent toujours pas. Les officiers anglais commencent à s'impatienter. « Je suis fatigué d'entendre des lamentations », déclare Winslow, le 11 septembre. On profite des jours d'attente pour faire des razzias dans les villages avoisinants. Le 17, Winslow croit avoir en sa possession tous les habitants mâles « à l'exception de 30 vieillards invalides dont je me soucie guère de m'embarasser avant le départ de la population ». Le 19, au camp de Grand-Pré, on dénombre 2000 Acadiens prêts à partir. Les troupes ont saisi 6000 bêtes à cornes, 8000 moutons, 4000 cochons et 50 chevaux.

Après un mois d'attente, quelques Acadiens commencent à douter de leur déportation. Le 6 octobre, Winslow note dans son journal : « Suivant l'entente que j'ai eue avec mes capitaines, il a été décidé que les familles ne devaient pas être séparées et que les habitants d'un même village devaient être placés sur le même navire autant que les circonstances le permettaient. Je leur donnai ordre de se tenir

prêts à embarquer avec leurs effets, etc. Malgré les dispositions que je venais de prendre à leur égard, je n'ai pu les convaincre que j'étais sérieux. »

Le lendemain, 24 jeunes gens réussissent à s'enfuir d'un navire. Ceux qui doutent encore du sort que les Anglais leur réservent doivent se rendre à l'évidence, le 8 octobre 1755.

Nous avons commencé à embarquer les habitants qui abandonnèrent leurs domiciles à regret et malgré eux, note toujours Winslow ; les femmes très affligées portaient leurs nouveau-nés dans leurs bras, d'autres traînaient dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation. Environ 80 familles ont été mises à bord des transports des capitaines Church et Milburry. Je fis faire l'enquête la plus rigoureuse afin de savoir comment ces jeunes gens s'étaient évadés hier et, après avoir pris connaissance des faits, je constatai qu'un nommé François Hébert qui se trouvait à bord du navire et y embarquait ce jour-là ses effets en avait été l'auteur ou l'instigateur. Je le fis venir à terre et le conduisit devant sa propre maison et là, en sa présence, je fis brûler sa maison et sa grange. Je donnai ensuite avis à tous les Français que, si les fugitifs ne se rendaient pas dans l'intervalle de deux jours, tous les amis des déserteurs subiraient le même sort ; que de plus je confisquerais tous leurs effets et que, si jamais ces déserteurs tombaient entre les mains des Anglais, il ne leur serait accordé aucun quartier.

Le 12, une patrouille rencontre un des déserteurs qui fuit à cheval. On tire au-dessus de sa tête, mais comme il continue sa course, « l'un de nos hommes le renversa mort d'un coup de fusil ». Le lendemain, 22 déserteurs reviennent se rendre et sont embarqués de nuit sur un des navires.

À la fin d'octobre, les navires ont déjà fait voile en direction de la Nouvelle-Angleterre. Six d'entre eux arrivent à Boston, le 5 novembre. Pendant ce temps, en Nouvelle-Écosse, les soldats anglais brûlent les maisons, les granges et les moulins des Acadiens. Entre le 2 et le 7, dans la seule région du bassin des Mines, 698 bâtiments sont rasés par les flammes. La déportation des Acadiens ne se terminera qu'en 1762. Les autorités de la Nouvelle-Angleterre essaieront de se faire rembourser par le gouvernement anglais les frais encourus pour loger et nourrir les Acadiens dénués de tout. On les laissera partir pour l'Angleterre, d'où plusieurs gagneront la France puis, plus tard, la Louisiane. « Aux Canadiens que menaçaient, en ces terribles années 1755, la conquête et ses suites inévitables, conclut l'historien Guy Frégault, l'exemple acadien pouvait enseigner ce que signifie nécessairement la défaite. »

Partie nulle

Pendant qu'en 1755 les autorités anglaises déportent entre 6000 et 7000 Acadiens, les autres parties de la Nouvelle-France connaissent quelques combats importants. La France et l'Angleterre décident, au début de 1755, d'envoyer des renforts dans leurs colonies respectives. Le 4 février, Edward Boscawen est nommé vice-amiral de l'escadre bleue. Il doit se rendre avec une escadre dans les eaux nord-américaines « pour intercepter tous les renforts français qui pouvaient gêner ou compromettre la sécurité des colonies anglaises ».

Le 1^{er} mars, Jean-Armand Dieskau reçoit le commandement des troupes formant l'escadre française, composée de 18 vaisseaux et de 4 frégates. Elle quitte le port de Brest, le 3 mai 1755, après plusieurs semaines d'attente d'un vent favorable. Les équipages représentent 9450 hommes. Les six bataillons destinés à la Nouvelle-France sont ceux de La Reine, d'Artois, de Bourgogne, du Languedoc, de Guyenne et du Béarn, comptant, en tout, 3300 hommes.

Les derniers jours de mai, alors que l'escadre approche des côtes de Terre-Neuve, sont marqués par la présence d'épais bancs de brume qui compliquent la navigation. Le *Lys*, l'*Alcide* et le *Dauphin royal* se retrouvent seuls. Le 8 juin, à la pointe du jour, ils font la rencontre de navires anglais commandés par le vice-amiral Boscawen. Le commandant de l'*Alcide* fait mettre le pavillon et la flamme qu'il assure d'un coup de canon à poudre et au vent. « L'ennemi mit le sien sans l'assurer. »

La mer était unie comme une glace et il ventait très peu, raconte le commandant Hocquart ; et quoique je ne pusse douter à la manœuvre de l'ennemi qu'il ne m'attaquât, je voulus attendre qu'il commençât les hostilités. Lorsque j'étais parti d'Europe, il n'y avait point de guerre déclarée et je sentais toute la conséquence de paraître l'agresseur. J'étais sûr que l'ennemi s'en prévaudrait pour m'accuser d'avoir le premier commencé la guerre et pour me donner le tort dans toute l'Europe. Ces réflexions et ces considérations ne tardèrent pas à m'être très nuisibles.

Le *Dunkirk*, du port de 60 canons, commandé par l'amiral Howe, s'approche de l'*Alcide* « à la demi-portée de la voix ».

Je fis donc, continue Hocquart, crier trois fois en anglais : Sommes-nous en paix ou en guerre ? On répondit : Nous n'entendons pas. La même question fut alors faite en français, même réponse. Je pris alors le porte-voix et demandai encore deux fois : Sommes-nous en paix ou en guerre ? Le capitaine me répondit lui-même par deux fois bien distinctement et en très bon français : La paix, la paix. Cependant le signal de commencer le combat avait été [donné] quelque temps auparavant à bord de l'amiral par un pavillon rouge au petit mât de hune. Je demandai encore comment s'appelait l'amiral. On me répondit : l'amiral Boscawen. Je le connais, dis-je ; il est de mes amis. Et vous, monsieur, votre nom ? reprit-on. Hocquart, répondis-je. La conversation ne fut pas plus longue. Le temps de prononcer mon nom et l'ennemi, le mot de paix, fut immédiatement suivi de la bordée haute et basse à bout touchant avec la mousquetterie qui nous a ainsi déclaré la guerre.

Encore une fois, l'attaque a lieu en pleine paix. Les navires anglais lancent des doubles boulets ramés. L'*Alcide* est entouré de vaisseaux qui le canonent. En peu de temps, une centaine d'hommes sont tués ou blessés. « Les manœuvres étaient hachées, les voiles criblées, le grand mât percé de deux boulets au milieu à côté l'un de l'autre ; le petit mât de hune percé et prêt à tomber, les vergues coupées, toute la mâture offensée, plusieurs canons démontés. »

L'*Alcide* doit se rendre. Quant au *Lys*, après un court combat, il fait de même. Seul le *Dauphin royal* réussit à s'échapper. À l'annonce de ce combat, Louis XV ordonne à son ambassadeur à Londres de quitter l'Angleterre. *The Maryland*

Gazette, dans son édition du 17 juillet, écrit : « Ce combat inaugure sans aucun doute une guerre générale. »

Le lundi 23 juin, le reste de l'escadre de Dieskau arrive à Québec. Une quinzaine de jours auparavant, l'Hôtel-Dieu venait d'être détruit par un incendie criminel qui avait également dévasté la principale partie des casernes. Les soldats sont logés chez les habitants, sauf un bataillon qui trouve à s'abriter dans ce qui reste des casernes. Québec revêt l'aspect d'une ville militaire.

Du tabac et du vin

André Doreil, le commissaire des guerres en Nouvelle-France, voit à ce que les soldats reçoivent leur solde et la nourriture nécessaire.

La ration que l'on fournit ici au soldat en garnison, écrit-il le 6 juillet, est composée d'une livre et demie de bon pain, de quatre onces de lard ou d'une demi-livre de bœuf frais en place de lard, mais on n'en donne que fort rarement ; on donne aussi journellement quatre onces de pois secs. En détachement ou en marche, on donne deux livres de pain et on ajoute deux coups d'eau-de-vie. Il n'est point d'usage de fournir le sel et le tabac aux troupes de la colonie, cependant je sollicite très vivement M. Bigot à ce sujet. J'ai déjà obtenu qu'il serait fourni à nos troupes une livre de tabac par homme par mois sur mes certificats qui constateront le nombre ; je n'ose me flatter d'avoir gain de cause pour le sel, mais je ne me rebute pas. J'ai aussi obtenu de M. Bigot qu'il serait fourni du vin aux soldats malades aux hôpitaux lorsque les médecins et chirurgiens leur permettraient d'en boire. Il n'a jamais été d'usage d'en donner aux soldats de la colonie.

Le 10 juillet, les premières compagnies se mettent en route pour Montréal. « Les officiers auront des calèches et des chevaux avec des couvertures, les habitants n'ayant point de selles, stipule l'ordre du jour ; il s'y trouvera aussi quelques charrettes pour mener le petit bagage des officiers et, s'il y en a assez, on y mettra les havresacs des soldats. On marchera à la légère ; le soldat ne pourra avoir dans son havresac que deux chemises et une paire de souliers. Il portera aussi sa couverture. »

Les soldats effectuent le trajet à pied et sont logés et nourris par les habitants. La durée du voyage est fixée à 13 jours. Lors de son passage à Trois-Rivières, la première division du bataillon de Béarn cause du désordre. Pour y mettre fin, on adopte un nouvel ordre : « Il est défendu sous peine de cachot pour la première fois de boire avec les Sauvages et de leur vendre de l'eau-de-vie et, à la récidive, de passer par les verges. »

Pendant que la majeure partie des nouvelles troupes se dirige vers le fort Frontenac, la situation se corse dans la région de l'Ohio.

Le général meurt !

Edward Braddock, à la tête de 3000 soldats anglais et américains, marche vers le fort Duquesne qu'il doit détruire. Ne voulant courir aucun risque, l'officier anglais apporte avec lui une dizaine de canons de 18 livres. Il faut traîner ces lourdes pièces

dans un pays sauvage. Les soldats doivent abattre des arbres, aplanir un chemin, construire des radeaux. L'armée avance à pas de tortue. Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, commandant du fort Duquesne, veut absolument arrêter la marche de l'ennemi avant que ce dernier n'atteigne le fort.

Le 9 juillet 1755, à huit heures du matin, Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu, à la tête de 108 officiers et soldats des troupes réglées de la Marine, de 146 miliciens canadiens et de 637 Amérindiens, va au devant de l'armée de Braddock. Cette dernière s'avance sur un chemin allant du fort Necessity, à trois lieues du fort Duquesne, formée en une colonne. Quelques régiments de grenadiers ouvrent la marche, avec quinze hommes de front ; l'artillerie occupe le centre et deux petits corps de cavalerie légère forment l'arrière. Beaujeu divise les Amérindiens en deux groupes qu'il installe de chaque côté du chemin, non loin de la rivière Monongahéla. Canadiens et Amérindiens, cachés derrière les arbres, tirent continuellement sur les soldats anglais et américains. Braddock tente d'encercler les assaillants.

Beaujeu est tué à la troisième décharge et Jean-Daniel Dumas prend la relève. Braddock a cinq chevaux tués sous lui. Le combat qui débute vers les onze heures et demie du matin ne prend fin que vers les quatre à cinq heures du soir. Les pertes anglaises se chiffrent à 977 hommes tués ou blessés. « La maîtresse du général Braddock, belle comme l'Amour, habillée en amazone et montée sur un superbe cheval, a été tuée combattant à côté de son amant, malgré toute l'envie qu'on avait de la conserver », écrit l'officier Michel Le Courtois de Surlaville. Son amant lui-même a été mortellement blessé, mais les Anglais l'ont emporté. Les effets et bijoux, trouvés sur la maîtresse de Braddock, ont été estimés à 10 000 livres. Parmi les prisonniers, on compte sept femmes et plusieurs autres se trouvent parmi les morts.

Le butin qui tombe aux mains des Français, des Canadiens et des Amérindiens est considérable : 21 pièces d'artillerie, 1940 cartouches à mousquet, 1700 livres de poudre, des bombes et des grenades, plusieurs chariots, 500 chevaux, 100 bœufs ou vaches et « beaucoup de moutons ». Les pertes françaises sont minimales : 23 morts et 16 blessés. Mais le plus grand butin est sans nul doute les papiers de Braddock qui contiennent des instructions secrètes, une lettre de l'espion Stobo, etc.

Une défaite française

La défaite anglaise à la Monongahéla jette l'inquiétude dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre. On songe à la vengeance, mais le colonel Thomas Dunbar, qui prend la succession de Braddock, ne semble pas pressé de marcher contre le fort Duquesne. Le lieutenant-gouverneur de la colonie de New York recommande d'envahir immédiatement le Canada. Il déclare le 6 août : « Nous avons, sous l'œil de Dieu, les moyens en mains. Mettons donc en œuvre avec unanimité, courage et résolution ces moyens que le Ciel nous a donnés ; servons-nous en pour défendre notre religion contre le papisme, nos personnes contre l'esclavage et nos biens contre un pouvoir arbitraire. La sécurité, l'existence même des colonies britanniques évoluent vers une crise. »

Alors que le gouverneur Vaudreuil croit que les Anglais vont attaquer les forts Frontenac et Niagara, une armée anglaise se dirige vers le fort Saint-Frédéric, dans la région du lac Champlain. Le 15 août, alors que depuis quelques jours des détachements français marchent vers le fort Saint-Frédéric, Vaudreuil signe une feuille d'instructions au baron Dieskau. Il faut empêcher les soldats du colonel William Johnson de s'emparer du fort dont la sûreté « décide en partie de cette colonie », affirme le gouverneur de la Nouvelle-France. « Pour remplir une mission essentielle, ajoute-t-il, nous avons remis à M. le baron de Dieskau une armée de 3000 hommes ou environ composée d'un bataillon de la Reine et de Languedoc, des troupes détachées de la marine, des milices de la colonie et des Sauvages de différentes nations. »

Voulant protéger une retraite possible, Johnson fait construire un fort à 14 milles du lac Saint-Sacrement qu'on rebaptise lac George. Le fort Edward, connu aussi sous le nom de fort Lydius, sera complété par un autre qu'on songe à construire sur les bords mêmes du lac, et qui, celui-là, recevra le nom de fort William-Henry.

Le 4 septembre, Dieskau, qui a établi son camp à Carillon, avertit Vaudreuil qu'il a décidé d'attaquer.

Un petit parti que j'ai envoyé à la découverte vient de m'amener un prisonnier et une chevelure. Ils rapportent [...] que le gros de l'armée ennemie s'en est retourné et que le fort qu'ils ont construit à la maison de Lydius n'était pas achevé encore, le jour que le prisonnier a été pris, mais que le fossé qu'ils ont fait autour du fort est fait et fraisé. [...] Sur quoi, j'ai pris mon parti de marcher avec toute la diligence possible audit fort pour tâcher de le surprendre à la tête de 1500 hommes, savoir 600 Sauvages, sous les ordres de M. de Saint-Pierre, 600 miliciens sous les ordres de M. de Repentiny, 300 hommes y compris les deux compagnies de grenadiers des troupes de France et la compagnie de canoniers.

Le 7, l'armée de Dieskau n'est plus qu'à quelques milles du fort Edward. L'ordre de la veille avait précisé : « Il est défendu de tirer, de crier dans la marche et de faire feu dans le camp de demain, attendu que nous approchons de l'ennemi et qu'il est question de le surprendre ; on partira du camp sans battre. Chacun tiendra son arme en état, mais personne ne déchargera son fusil qu'avec le tirebourse. »

Les Amérindiens qui accompagnent les Canadiens et les Français refusent d'attaquer le fort Edward, par crainte du canon. Dieskau décide alors de se rendre au fort William-Henry dont la construction est peu avancée. Comme Johnson avait décidé d'envoyer du renfort au fort Edward, les deux armées se rencontreront à mi-chemin. Les Anglais sont surpris de se voir tirer dessus de presque tous les côtés. La panique s'empare d'eux et la fuite vers le fort William-Henry s'engage.

Les Amérindiens s'occupent plus de surveiller leurs prisonniers que de poursuivre les survivants. Les Canadiens sont épuisés et le baron de Dieskau ordonne d'assiéger le camp de William-Henry. L'armée française se regroupe, mais entre-temps, Johnson a réussi à dresser quelques fortifications rudimentaires, mais suffisantes pour arrêter l'attaque des hommes de Dieskau. Après quelque six heures

d'engagement, les assaillants se retirent. Le commandant Dieskau, blessé par trois fois à la jambe, refuse de se laisser évacuer. Fait prisonnier, il sera envoyé à New York, puis à Londres.

Le gouverneur Vaudreuil est déçu de l'issue de l'engagement. Dans une lettre au ministre Rouillé de Jouy, le 25 septembre 1755, il ne peut s'empêcher d'écrire : « Je n'ai garde, monseigneur, de penser à censurer la conduite de M. Dieskau. On ne saurait être plus pénétré que je le suis de son malheur. Mais je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous représenter que si, suivant et conformément à mes instructions, il eût marché avec toute son armée, il aurait été en état non seulement de forcer l'ennemi dans son retranchement au lac Saint-Sacrement, mais même de réduire le fort Lydius. »





Le plan de William Pitt est simple : s'emparer de Louisbourg.

L'ANNONCE DE LA DÉFAITE



LORSQUE DÉBUTE L'ANNÉE 1756, LA PAIX SUBSISTE ENCORE EN EUROPE OCCIDENTALE, mais la guerre est de plus en plus imminente. Le ministre français de la Marine, Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville, en est convaincu. « Quoiqu'il n'y ait point encore de déclaration de guerre, écrit-il le 17 janvier à Vaudreuil, il faut s'attendre que les Anglais feront de nouveaux efforts pour avoir, cette année, plus de succès qu'ils n'en ont eu l'année dernière dans l'exécution de leurs projets contre le Canada. »

Pour avoir les mains plus libres en Amérique, l'Angleterre signe un traité d'alliance avec la Prusse, forçant ainsi la France à multiplier ses zones de combat. Le 17 mai, le roi d'Angleterre George II déclare officiellement la guerre à la France qui vient d'envahir l'île de Minorque. Le souverain britannique justifie sa décision au moyen des diverses agressions françaises. « La conduite injustifiable des Français dans les Indes occidentales et en Amérique du Nord depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, déclare-t-il, les usurpations et les empiétements qu'ils ont commis sur nos territoires et sur les établissements de nos sujets dans ces contrées, en particulier dans notre province de la Nouvelle-Écosse, ont été si flagrants et si répétés qu'il est impossible de n'y pas voir la preuve évidente de la résolution et du dessein, mûris à leur Cour, d'adopter systématiquement toutes les mesures propres à promouvoir leurs vues ambitieuses, sans le moindre égard aux traités et aux engagements les plus solennels. »

Le 9 juin, c'est au tour de Louis XV d'énumérer tous les motifs justifiant la France à entrer en guerre contre l'Angleterre. « Tandis que les ministres anglais, sous l'apparence de la bonne foi, en imposaient à l'ambassadeur du roi par de fausses protestations, on exécutait déjà dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale des ordres directement contraires aux assurances trompeuses qu'ils donnaient d'une prochaine réconciliation. »

Les autorités de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre n'avaient pas attendu la décision officielle de leurs autorités métropolitaines respectives pour se faire la guerre. Tout au cours de l'hiver 1755-1756, de part et d'autre, des bandes d'Amérindiens attaquent des individus ou des petits groupes. Les colonies limitrophes du Canada vivent dans un état de panique continuel. Elles ignorent quand elles seront victimes des sévices des alliés des Français. Le gouverneur de la Nouvelle-France encourage la petite guerre, car rien n'est plus propice « à déguster les peuples de ces colonies et leur faire désirer le retour à la paix ».

Français et Anglais utilisent les Amérindiens comme espions, éclaireurs ou guides. Ces derniers apprécient d'ailleurs assez peu la manière européenne de faire la guerre.

Ils ne se battent ordinairement que retranchés derrière les arbres ou une motte de terre, écrit à sa dame l'enseigne Louis-Guillaume de Parsacau du Plessis ; et, dans cette posture, il y en a qui attendront pendant 5 ou 6 jours leurs ennemis, sans bouger et presque sans manger. Ils se cachent si parfaitement qu'il est impossible de les apercevoir, même dans un endroit tout découvert. Ils se tapissent à plate terre, tenant une poignée d'herbe qu'ils présentent jusqu'à ce qu'on soit à la portée de leurs fusils, alors ils tirent et ne manquent jamais. Ils se moquent de nos troupes qu'ils virent combattre dans l'affaire où M. Dieskau fut pris. Ils étaient, disent-ils, comme une muraille qui ne branlait pas, malgré la grêle de coups de fusil, et marchait toujours sans craindre la mort, ce qui est un manque d'esprit selon eux ; ils disent qu'une vingtaine des leurs les auraient tous tués l'un après l'autre comme des tourterelles. Ils n'approuvent point du tout notre façon de faire la guerre.

La manière de combattre des Canadiens se rapproche de celle des Amérindiens. « On peut considérer les Canadiens comme troupes légères, note encore Parsacau du Plessis ; ils font la guerre à la manière des Sauvages, étant plus propres pour surprendre l'ennemi et en embuscade qu'à attaquer à découvert. Ils sont robustes et habitués, dès leur bas âge, à courir les bois et à supporter les fatigues de la chasse. Les Anglais qui ne sont ni aussi alertes ni aussi braves se laissent toujours surprendre parce qu'ils ne s'exercent pas comme nos Canadiens à faire la guerre dans les bois, ce qui nous donnera toujours la supériorité, puisqu'on ne peut se battre que dans les bois qui couvrent toute l'étendue de ce pays, à moins de se tenir enfermés dans les forts, ainsi que les Anglais le font. »

Mais les Américains, c'est-à-dire les Anglais nés dans les colonies nord-américaines, apprendront rapidement les techniques amérindiennes.

Pour le gouverneur Vaudreuil, le fort Oswego symbolise l'envahissement de la région des Grands Lacs par les Anglais. Il est donc impérieux de s'emparer de cette place forte. Au mois de février 1756, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry reçoit le commandement d'un détachement de 400 hommes, dont 86 Amérindiens, pour aller détruire deux fortins servant d'entrepôts aux munitions de guerre et aux vivres destinés à Oswego. Les deux établissements « gardés par environ 140 hommes logés dans des cabanes d'écorce ou sous les tentes, sont situés sur le portage reliant Corlaer [Schenectady] à Oswego ». Le détachement quitte Pointe-Claire le 26 février au matin. Trois jours plus tard, alors que les 76 soldats réguliers prennent les

devants, Léry s'arrête pour permettre aux Amérindiens de célébrer le début de la guerre.

Le froid rend la marche pénible. Les hommes transportent sur des traînes à éclisses les bateaux et les vivres. Arrivé au fort La Présentation, le commandant passe ses troupes en revue et il voit à la distribution des munitions et des vivres pour le voyage. Chaque homme reçoit quinze livres de biscuits, dix livres de farine, quinze livres de lard, six livres de farine de blé d'Inde et du sucre. Le 24 mars, les troupes n'ont plus de vivres.

Le Bull tombe

Le 27, la petite armée arrive au chemin du Portage entre les deux forts. On attend avec impatience que passent les premières voitures de vivres. « À 9 heures 15, mes découvreurs arrivent avec deux Anglais du fort le plus près de Chouaguen [Oswego]. Pour intimider ces prisonniers, continue Léry, je les préviens que je n'ignore rien et que je les livrerai aux Sauvages du moment que je m'apercevrai qu'ils déguisent la vérité ; mais qu'aussi, s'ils sont de bonne foi, je les délivrerai des mains des Sauvages. Ils répondent à mes interrogations. »

Dix autres prisonniers faits par les Amérindiens trois quarts d'heure plus tard viennent confirmer les dires des deux premiers : le fort Bull, gardé par 70 soldats, est construit en forme d'étoile ; il n'y a pas de canon, mais beaucoup de grenades. Il est « en très gros pieux de 15 à 18 pieds hors de terre, rendoublés en dedans jusqu'à hauteur d'homme ».

Comme les Anglais attendent du renfort, Léry décide de lancer ses hommes immédiatement à l'attaque du fort Bull. « À 15 arpents du fort, raconte l'officier, je fais laisser les paquets. L'aumônier donne l'absolution générale, après quoi je fais mettre la baïonnette au bout du fusil aux troupes et je les exhorte à entrer sans tirer un seul coup dans le fort, que je compte surprendre et dont j'espère trouver la porte ouverte, et de s'emparer des corps de gardes. »

Malgré les ordres, à cinq arpents du fort, les Amérindiens lancent leur cri de mort. Canadiens et Français doivent courir pour tenter de pénétrer à l'intérieur de la place. Les Anglais ont le temps de fermer la porte que les assaillants tentent d'enfoncer à coups de hache.

La porte du fort est plus forte que je n'aurais pensé ; je ne puis la mettre bas que par morceaux. Je ranime la troupe et les Canadiens par des cris de *Vive le roi*. Je somme les Anglais de se rendre, que je leur accorderai la vie. Ma sommation n'opère rien. Le feu de l'ennemi n'en est que plus vif et plus opiniâtre. Enfin, je mets la porte bas, ayant été bûchée sans relâche pendant une heure. L'ennemi fait son dernier effort. Je ne lui donne pas le temps de reprendre des grenades, j'entre dans le fort avec mon détachement, criant : *Vive le roi*. Je ne puis modérer l'ardeur du soldat et du Canadien. Ils tuent tout ce qui se présente à eux. Quelques soldats se retranchent dans les casernes, ils y sont forcés.

On jette la poudre à l'eau. Tout à coup, le feu se déclare dans une maison. Un des assaillants s'était attaqué à la femme du commandant. Comme elle se défend opiniâtrement, il la jette dans le feu de la cheminée. Sa jupe s'enflamme. Dans sa fuite, elle met le feu à la maison située au-dessus de la réserve de poudre. Les

hommes de Léry s'enfuient. Ils n'ont pas franchi quatre arpents que le fort, les entrepôts et les maisons sont soufflés par une explosion.

Les Anglais dénombrent une soixantaine de morts et une quarantaine de prisonniers et les Français, seulement trois, dont deux Amérindiens. Vingt-trois prisonniers sont ramenés à Montréal. Vaudreuil continue à faire harceler Oswego. « À compter du mois d'avril, écrit l'historien Guy Frégault, la forteresse britannique est progressivement isolée du reste des établissements anglais. Canadiens et Sauvages viennent scalper des travailleurs et capturer des soldats sous les murs mêmes de la place. Le 24 mai, des Indiens font incursion jusque dans une rue de « la ville ». La forêt environnante retentit sans cesse de coups de feu. »

En juin, les raids se multiplient. Le 6 du même mois, les autorités du Maryland acceptent de verser la somme de 50 livres « à quiconque remettra un scalp indigène à un magistrat ». Le *New York Gazette* ne cesse de rapporter des cas d'attaque de Canadiens ou d'Amérindiens affiliés. Les habitants de quelques colonies anglaises se réfugient dans les villes.

Un nouveau général

À Versailles, au début de l'année 1756, les autorités songent à envoyer des renforts en Nouvelle-France. Le gouverneur Vaudreuil avait demandé l'envoi d'artillerie lourde et de soldats. La capture de Dieskau rend vacant le poste de commandant des troupes régulières. Le 25 janvier, à minuit, le ministre de la Guerre, Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, écrit au marquis Louis-Joseph de Montcalm : « Le roi a donc déterminé sur vous le choix pour vous charger du commandement de ses troupes dans l'Amérique septentrionale et il vous honorera à votre départ du grade de maréchal de camp. »

Le 14 mars suivant, le roi signe un mémoire d'instruction qui décrit la mission de Montcalm et les limites de son autorité.

[...] le sieur marquis de Montcalm ne peut exercer le commandement que Sa Majesté lui a confié que sous l'autorité de ce gouverneur auquel il doit être subordonné en tout, et que les dispositions qu'il pourra y avoir à faire, soit pour faire échouer les projets des Anglais, soit pour faire réussir ceux qui pourront être formés pour le bien du service de Sa Majesté et la gloire de ses armes, doivent dépendre des circonstances et être combinées avec toutes les forces de la colonie et avec la situation où elle pourra se trouver dans toutes les parties, le sieur marquis de Montcalm n'aura qu'à exécuter et à faire exécuter par les troupes qu'il aura sous son commandement tout ce qui lui sera ordonné par le gouverneur général.

Pour qu'il n'y ait aucun équivoque, le roi revient plusieurs fois sur le sujet et de façon on ne peut plus explicite : « En un mot, ce sera au gouverneur général à tout régler et à tout ordonner pour les opérations militaires. Le sieur marquis de Montcalm sera tenu de les exécuter telles qu'il les aura ordonnées. Il pourra cependant lui faire les représentations qui lui paraîtront convenables sur les projets dont l'exécution sera ordonnée. Mais si le gouverneur général croit avoir des raisons pour n'y pas déférer et pour persister dans les dispositions, le sieur marquis de Montcalm s'y conformera sans difficulté ni retardement. »

Montcalm arrive à Québec, le 12 mai. Le lendemain, débarquent les 450 soldats réguliers qui constituent les renforts fournis par la France. L'intendant Bigot s'empresse d'inviter le général à dîner avec 40 autres personnes. « La magnificence et la bonne chère, note le marquis dans son journal, annoncent que la place est bonne, qu'il s'en fait honneur et un habitant de Paris aurait été surpris de la profusion de bonnes choses en tout genre. »

Samedi le 22 mai, Montcalm se rend à Montréal en chaise, alors que son aide de camp Louis-Antoine de Bougainville effectue le voyage en canot. Le général français rencontre à Montréal le gouverneur, Canadien de naissance. Assez rapidement, une certaine opposition, pour ne pas dire davantage, naît entre les deux hommes.

Pendant ce temps, à Carillon, on s'affaire à construire un fort. Les travaux progressent lentement. Le 3 juillet, Montcalm et son commandant en second François-Gaston de Lévis se rendent inspecter la place. Le fort a la forme d'un parallélogramme « flanqué de quatre bastions et entouré de fossés ». « L'enceinte, ajoute l'historien Henri-Raymond Casgrain, moitié en pierre moitié en bois, était un assemblage de troncs d'arbres reliés ensemble par des pièces transversales, dont les interstices étaient remplis de cailloux et de gravier. » Le général veut que les travaux soient exécutés plus rapidement. Il se couche à minuit, se lève à quatre heures et en plus il tient parfois un conseil de guerre avec les Amérindiens pendant cinq à six heures.

À la mi-juillet, Montcalm se rend au fort Frontenac préparer l'attaque contre le fort Oswego dont les environs n'ont pas été aménagés. Au début du mois, Louis Coulon de Villiers, à la tête de 400 hommes, avait attaqué un convoi de 300 à 400 bateaux transportant sur la rivière Chouaguen des vivres et des munitions. Selon Bougainville, « il a fait 24 chevelures, 61 prisonniers et tué ou blessé dans la déroute, suivant son estime, environ 300 hommes ».

Une chute pénible

Au fort Frontenac, Montcalm tient, le 30 juillet, un grand conseil de guerre avec des Amérindiens de différentes nations dans le but de les convaincre de participer à l'attaque de la forteresse anglaise.

Montcalm éprouve quelques réticences à attaquer Oswego qui se compose en fait de trois forts : le fort Ontario, placé à la droite de la rivière, entouré de pieux de 18 pouces de diamètre, le vieux fort Chouaguen, sur la rive gauche, constitué d'une maison en pierre à machicoulis de bois entourée d'une muraille de trois pieds d'épaisseur et de dix de hauteur ; et enfin, le fort George, situé à 300 toises du vieux fort Chouaguen qu'il domine. Ce dernier « était fait de pieux très faibles et mal retranchés en terre, sur les deux faces qui regardaient les bois ».

Le 11 août, un groupe de Canadiens et d'Amérindiens commandé par Rigaud de Vaudreuil va s'établir à un quart de lieue du fort Ontario. Le lendemain, on commence à creuser une tranchée. Le 13 au soir, on s'aperçoit que la garnison anglaise vient d'abandonner le fort et s'est retranchée au Vieux Chouaguen. Le 14, un peu après minuit, les canons de Chouaguen commencent à tirer sur le fort Ontario. Vers les huit heures, la garnison du fort George se replie sur Chouaguen.

Une heure plus tard, James Mercer, le commandant de la place, est tué d'un coup de canon. Un conseil d'officiers, dirigé par le lieutenant Littlehales, décide de capituler. On arbore un pavillon blanc. Bougainville, qui parle l'anglais, va lui-même négocier les articles de la capitulation qui seront rédigés par le chevalier Jean-Guillaume de Lapause. La garnison anglaise voulait sortir avec les honneurs de la guerre, mais Montcalm n'accepte pas et les vaincus doivent quitter Chouaguen sans armes. Plus de 1650 Anglais se constituent prisonniers de guerre.

Le soir du 14 juin, à huit heures, Coulon de Villiers « part pour aller porter à M. le marquis de Vaudreuil les cinq drapeaux que les Anglais avaient dans la place ». Deux de ces drapeaux seront déposés à la cathédrale de Québec, deux autres à l'église de Montréal et le dernier à celle de Trois-Rivières.

Dès le 16 août 1756, les Français et les Canadiens entreprennent de démolir les trois forts et de combler les fossés. Le 21, les troupes allant vers Montréal emportent avec elles l'artillerie de fonte des forts anglais. Les prisonniers anglais complètent le cortège. Canadiens et Français se vantent, chacun de leur côté, d'avoir remporté la victoire. Montcalm revendique pour lui les honneurs du succès, alors que Vaudreuil est convaincu que sans l'apport des Canadiens et des Amérindiens, le commandant des troupes régulières n'aurait pas osé attaquer.

Un mal nécessaire

L'annonce de la chute d'Oswego est soulignée à Québec par quelques processions et chants d'action de grâces. En Nouvelle-Angleterre, par contre, la crainte grandit. On peut lire dans le *New York Gazette* du 13 septembre : « Nous avons jusqu'ici gaspillé notre force à vouloir ébrancher l'arbre, alors qu'il eût fallu porter la hache à la racine. Le Canada, c'est le Canada qui doit être détruit. *Delenda est Carthago*, ou c'en est fait de nous. »

Oswego n'est pas la seule défaite que subissent les Anglais en 1756. Au début du mois d'août, le chevalier de Villiers s'était emparé du fort Granville, en Pennsylvanie, et l'avait détruit.

Comme on craint une attaque anglaise du côté des forts Carillon et Saint-Frédéric, une partie des troupes françaises et canadiennes y établit un camp. L'engagement appréhendé n'a pas lieu et les Amérindiens, accompagnés de quelques Canadiens, font la petite guerre. Pour Bougainville, la participation des Amérindiens à la guerre constitue un mal nécessaire. Ainsi écrit-il dans son journal le 20 octobre :

Je ne crois pas que ce soit une bonne politique, dans le cas d'une défensive telle que celle sur laquelle nous sommes aujourd'hui, d'envoyer à la fois à l'armée une aussi grande quantité de Sauvages que celle que M. de Vaudreuil nous avait envoyée à la fin du mois dernier. Ils s'ameutent, délibèrent entre eux et délibèrent lentement, veulent aller faire coup tous ensemble et du même côté parce qu'ils aiment des gros bataillons. Entre la résolution prise et l'exécution, il se passe un temps considérable ; tantôt une nation arrête la marche, tantôt une autre. Il faut que tous aient le temps de s'enivrer et cependant la consommation qu'ils font est énorme ; ils partent enfin et, dès qu'ils ont frappé, n'eussent-ils fait qu'une chevelure ou un prisonnier, ils reviennent et repartent pour leurs villages. Alors,

pendant un intervalle considérable, l'armée reste sans Sauvages. Chaque particulier s'en trouve bien, mais les opérations de la guerre en souffrent, car enfin ils sont un mal nécessaire. Il vaudrait mieux n'avoir à la fois qu'un nombre réglé de ces maringouins qui fussent ensuite relevés par d'autres, de manière qu'il y en eût toujours.

Malgré ce point de vue tout à fait français et métropolitain de l'apport des Amérindiens, Bougainville sait reconnaître que, sans ces derniers, la poursuite de la guerre contre les Anglais serait quasi impossible.

À la fin d'octobre, les différents bataillons commencent à prendre leurs quartiers d'hiver chez l'habitant. Beaupré, Beauport, Québec, Chambly, Laprairie, Longueuil, Boucherville, Pointe-aux-Trembles et Montréal donnent le gîte et le couvert aux soldats de l'armée régulière. Quant aux Canadiens, ils ont regagné leurs logis à temps pour effectuer la récolte des grains.

La colonie éprouve des problèmes d'approvisionnement. Le 13 novembre 1756, Bougainville écrit : « La récolte a été mauvaise et, dès à présent, on est obligé de mêler de l'avoine avec de la farine dans le pain. » Le 22, il revient sur le même sujet : « Comme l'année a été fort mauvaise, on mêle des pois avec la farine pour faire du pain, quart de pois sur quart de farine. On avait voulu d'abord y mêler de l'avoine ; le mélange s'en faisait mieux et le pain était meilleur ; mais l'avoine ne produit presque pas de farine, elle ne donne que du son. »

La mauvaise récolte n'est pas seule responsable du manque de nourriture. Les malversations de Bigot et de sa bande, ainsi que la monopolisation qu'ils pratiquent, commencent à produire de mauvais effets. Toute une série d'ordonnances adoptées au cours de 1756 avaient permis à l'intendant de monopoliser plusieurs secteurs de l'économie. Le 22 avril, défense avait été faite aux forgerons et aux serruriers de la ville de Québec « d'acheter de qui que ce soit des ferrailles ou ustensiles qui puissent avoir rapport aux ferrures de l'artillerie ou autres choses appartenant au roi sans au préalable avoir obtenu la permission de l'intendant ». Le 30 juin, interdiction est faite à qui que ce soit d'exporter du bois sans la permission de l'intendant. Le 18 septembre, interdiction aux bouchers de Québec « d'acheter sous quelque prétexte que ce soit, dans les campagnes ou en ville des veaux ou moutons vifs ou morts pour les vendre ensuite au public ». Le 26 octobre, interdiction « à tous particuliers qui auraient dessein de faire fabriquer des farines ou biscuits ou de faire des achats de légumes non seulement pour les faire sortir de la colonie pour le compte de l'année prochaine, mais encore de les vendre à d'autres particuliers ou capitaines de navires qui seront dans le cas de les en faire sortir eux-mêmes ». Le 16 novembre, interdiction aux tonneliers de fabriquer ou vendre des quarts à farine. Le même jour, l'intendant fixe le prix de vente des minots de blé. Le 30 novembre, les sieurs Chalou, Pascaud et de Linel sont les seuls qui auront le droit de fabriquer à Québec du pain et du biscuit pour la vente au public. Le 9 décembre, Dupont et Dolbec obtiennent le monopole de la vente du bœuf au public pour la ville de Québec. Ainsi, presque à chaque fois, Bigot étend son contrôle et multiplie ses gains ainsi que ceux de ses associés.

Au mois de décembre 1756, William Pitt devient premier ministre de la Grande-Bretagne. L'homme politique est convaincu d'une chose : la guerre se

gagnera en Amérique et non en Europe. Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle, le ministre français de la Guerre, écrit à son sujet, le 13 janvier 1757 : « J'ai deux correspondants en Angleterre dont un très parfaitement instruit. Ils me confirment tous les deux la résolution prise par le nouveau ministre de faire les principaux efforts du côté de l'Amérique. Monsieur Pitt veut, à quelque prix que ce soit, y reprendre la supériorité et satisfaire la faction anglaise intéressée au commerce de l'Amérique, laquelle faction est aujourd'hui la plus puissante, et dans la ville de Londres et dans la Chambre des Communes. »

Le plan de Pitt est simple : s'emparer de Louisbourg, puis de Québec. Selon le premier ministre, une fois ces deux places tombées, le reste de la colonie suivra.

Mais avant que l'Angleterre puisse envoyer en Amérique les renforts nécessaires, Canadiens et Amérindiens continuent à semer la panique et à lever des chevelures. À Québec, plusieurs centaines de prisonniers de guerre anglais, libres sur parole, vivent avec la population. Ils sont au courant de tout ce qui se passe, de tous les mouvements et préparatifs. « Ils peuvent savoir avec les dernières précisions, constate Bougainville, le nombre des troupes, le temps du départ, le lieu de rendez-vous. » Sans doute, savent-ils qu'un raid se prépare contre le fort Lydius. Au mois de mars, un détachement se rend dans le voisinage du fort dont on somme le commandant de se rendre. Sur son refus et, considérant l'issue du siège incertaine, on se contente de brûler 300 bateaux, 4 barques et deux hangars avant de revenir sans plus tarder à Carillon et à Saint-Frédéric.

La chute de William-Henry

Au mois de juin 1757, Québec affronte la famine. « On meurt de famine à Québec, note Bougainville dans son journal. Tout le monde y est à la ration pour le pain. » Le manque de vivres n'empêche pas le gouverneur de songer à attaquer le fort William-Henry. Le 29 juillet, plus de 8000 hommes marchent contre l'établissement anglais, soit 2570 hommes de troupes de terre, 3470 hommes de troupes de la marine ou de la milice, 180 canonniers et 1799 Amérindiens. Le 2 août, l'armée est à la portée des découvreurs ennemis. Au cours de la nuit du 2 au 3, l'armée française s'approche du fort. À trois heures de l'après-midi, Montcalm demande à Fontbrune, aide de camp de Lévis, de porter au lieutenant-colonel George Monro, commandant du fort, la lettre suivante :

J'ai investi ce matin votre place avec des forces nombreuses et une artillerie supérieure et grand nombre de Sauvages d'en Haut, dont un détachement de votre garnison ne vient que de trop éprouver les cruautés. Je dois à l'humanité de vous sommer de rendre votre place. Je serais encore maître de contenir les Sauvages et de faire observer une capitulation, n'y en ayant eu jusques à présent aucun de tué. Je pourrais n'en être pas le maître dans d'autre circonstance et votre opiniâtreté à défendre votre place ne peut en retarder la perte que de quelques jours et exposer nécessairement une malheureuse garnison qui ne peut être secourue, attendu la position que j'ai prise. Je demande une réponse décisive sur l'heure.

Monro refuse de céder au chantage à l'Amérindien. Montcalm fait alors creuser une tranchée pour que les canons puissent tirer de plus près sur le fort. Le

5 août, plus de 1000 hommes travaillent à la tranchée et y installent deux batteries. Deux jours plus tard, Bougainville, accompagné d'un tambour et de 15 grenadiers, se rend au fort William-Henry remettre au commandant George Monro une lettre du général Webb saisie deux jours auparavant et demandant des secours pour le fort Lydius.

Le 8 août au matin, les soldats français réussissent à construire un boyau les conduisant à 600 pieds du fort anglais. Les canons des assaillants bombardent déjà la place depuis quarante-huit heures. Le 9, à sept heures du matin, on hisse le drapeau blanc au fort William-Henry. Les articles de la capitulation stipulent que les 2000 hommes restés à l'intérieur du fort en sortiront avec les honneurs de la guerre et qu'ils seront conduits, sous bonne garde, au fort Lydius, à la condition qu'ils demeurent dix-huit mois sans servir et que tous les Français, Canadiens et Amérindiens faits prisonniers depuis le début de la guerre soient remis en liberté en moins de trois mois.

« À midi, rapporte Bougainville, le fort fut livré aux troupes de la tranchée et, la garnison en étant sortie avec ses bagages, il fallut y laisser entrer les Sauvages et les Canadiens pour piller tous les effets restants. À grande peine, put-on conserver les vivres et les munitions de guerre. »

La crainte de Montcalm et de ses officiers est que les Amérindiens massacrent les prisonniers. Le général lui-même rappelle tout le monde à l'ordre.

On avait d'abord résolu de faire partir les Anglais dans le milieu de la nuit en silence, pour mieux échapper aux Sauvages, raconte le capitaine Jean-Nicolas Desandrouins. On espérait, leur coutume n'étant pas de rôder la nuit, qu'ils n'auraient aucune connaissance du départ et que les Anglais seraient rendus à l'armée de Webb, qui était au fort Lydius, à cinq ou six lieues de là, avant d'avoir été rejoints par ces barbares. Aussi, hors d'inquiétude à leur sujet, on n'assigna, pour les escorter, que deux cents hommes. [...] On paraissait en pleine sécurité et on attendait minuit pour partir, lorsqu'un bruit se répandit et obtint croyance trop légèrement que les Sauvages, instruits qu'on se préparait à s'évader furtivement, s'étaient embusqués dans les bois, le long du chemin.

À cause de cette alarme, le départ des prisonniers est reporté au lendemain. Pendant la nuit, femmes et enfants les accompagnant ne dorment pas, inquiétés par les cris des Amérindiens. Le 11 août au matin, la colonne se met en marche. Une cinquantaine d'Amérindiens s'approchent du groupe dont une partie, abandonnant les bagages, tente de s'enfuir.

Les Sauvages, continue Desandrouins, trouvèrent, dans la plupart de ces paquets, du rhum et autres liqueurs fortes dont ils s'enivrèrent. Alors ce furent de véritables tigres en fureur. Le casse-tête à la main, ils tombèrent impitoyablement sur les Anglais qui, remplis d'effroi, achevèrent de se disperser, se croyant à la fin véritablement sacrifiés par les Français. Aucun d'entre eux ne songea à chercher son salut ailleurs que dans la fuite. Notre escorte, trop peu nombreuse, protégea autant qu'elle put, principalement les officiers. Mais forcée de garder les rangs pour se faire respecter, il ne lui fut plus possible que de mettre à l'abri ceux qui se trouvaient à sa portée. Les Sauvages s'attachèrent aux fuyards. Ceux qui, les premiers, étaient revenus dans leur campement, fort contents des dépouilles prises d'abord, retournèrent à toute course faire des prisonniers ou des chevelures :

chacun voulait en avoir. Tout autre trophée n'est rien à leurs yeux en comparaison d'une chevelure. Les femmes, les enfants, rien ne fut épargné. Ceux auxquels ils conservaient la vie furent mis nus comme la main et outragés à leur manière. Étant entrés à l'hôpital où étaient nombre de malades et de blessés trop impotents pour avoir pu suivre la colonne, ils les massacrèrent tous inhumainement pour profiter de leurs chevelures.

Montcalm, les officiers, des Canadiens et quelques missionnaires accourent et tentent de ramener le calme ; mais rien n'y fait. Montcalm crie alors aux Amérindiens en découvrant sa poitrine : « Puisque vous êtes des enfants rebelles, qui manquez à la promesse que vous avez faite à votre père et qui ne voulez plus écouter sa voix, tuez-le le premier. »

Dans le *New York Mercury* du 22 août, on retrouve, avec quelques exagérations, le récit de ce que l'on appellera le *massacre de William-Henry*. « Les assaillants, y lit-on, coupèrent la gorge à la plupart des femmes sinon à toutes, leur ouvrirent le ventre, leur arrachèrent les entrailles et les jetèrent en tas sur la face de leur cadavre. [...] Ils prenaient les jeunes enfants par les talons et leur écrasèrent la tête contre les arbres et les pierres ; pas un ne fut sauvé. »

Certains évaluent à une cinquantaine le nombre de victimes. Quelques centaines d'Anglais furent emmenés prisonniers dans les villages amérindiens, après que les Français eurent réussi à en racheter environ 400. La Nouvelle-Angleterre est secouée par le récit des événements de William-Henry. L'agressivité contre la Nouvelle-France atteint presque son point culminant.

Du 11 au 15 août, les soldats français et quelques miliciens canadiens travaillent à la démolition du fort. À la fin du mois d'août, lors d'une grande réunion à Montréal, les Amérindiens, en échange de présents, remettent entre les mains des autorités de la colonie presque tous les Anglais faits prisonniers à William-Henry.

Une fin d'année de faim

L'année 1757 est surtout marquée par la défaite anglaise de William-Henry. Le projet d'attaque contre Louisbourg ne se réalise pas. Prévoyant une nouvelle offensive contre l'île Royale, la France y avait envoyé une flotte de 11 vaisseaux de guerre commandée par l'amiral Emmanuel-Auguste de Cahideuc, comte Dubois de La Motte. Douze autres navires provenant de Saint-Domingue et de Toulon viennent compléter l'escadre à Louisbourg. Le 25 septembre, la flotte anglaise, sous le commandement du vice-amiral Francis Holburne, est dispersée par une tempête, alors qu'elle est encore au large de Louisbourg.

Alors qu'en Nouvelle-Angleterre, on croit la saison des attaques et des combats terminée, le gouverneur Vaudreuil confie à François-Marie Picoté de Belestre 300 hommes avec mission d'aller attaquer le village de German Flatts, situé sur la rive nord de la rivière Mohawk. L'endroit comprend une soixantaine de maisons habitées par des familles allemandes originaires du Palatinat. Vaudreuil crut que ces immigrants se rallieraient à la cause française. Mais, face à leur refus, il décide de les punir. Le 13 novembre, à trois heures du matin, une centaine de Canadiens et deux cents Amérindiens poussent dans la nuit leurs cris de guerre dans le village

où tous les habitants dorment. Trente-deux Allemands sont tués et scalpés et 150 autres se constituent prisonniers, dont le maire de l'endroit, Jean Pétrie. Le village pillé est ensuite incendié ; puis les prisonniers et le butin, ramenés à Montréal.

La récolte a été mauvaise et les vivres commencent, encore une fois, à se faire rares. Le 14 septembre 1757, le marquis de Montcalm écrit à Lévis :

On espère que les habitants nourriront les bataillons qui seront dans les côtes ; ainsi il n'y a rien à prescrire à cet égard, que d'exhorter les soldats à se contenter du genre de nourriture de son habitant. Pour dans les villes, à compter du 1^{er} novembre, suivant ce qui vient d'être arrêté après un examen du peu de ressources que nous avons dans le pays, la ration du soldat sera de une demi-livre de pain et un quarteron de pois par jour ; six livres de bœuf frais et deux livres de morue par huit jours. Et il est à craindre que nous ne puissions soutenir ce taux et qu'on ne soit obligé, avec le temps, de donner un peu de cheval. On ne donnera pas de lard actuellement, parce que cette ressource ne peut manquer, que les bœufs sont actuellement dans le temps de l'année où ils sont les meilleurs et rendent plus.

Un mois plus tard, soit le 14 octobre, il est ordonné qu'il n'y aura plus, lors des repas, qu'un seul service. « J'ai été d'avis, écrit Montcalm, qu'il ne fallait de tout l'hiver ni bals, ni violons, ni fêtes, ni assemblées. J'ai donné hier mon dernier grand repas, où j'avais nos puissances et cinq dames. »

Il n'y a bien entendu que les officiers qui sont soumis à une telle réglementation. Mais la disette, ou le bon exemple, force quelques particuliers à pratiquer l'économie. Le 22 octobre, Bigot supprime à sa table les pâtisseries, à cause du manque de farine. Les « gens du peuple » commencent à protester, car ils sont convaincus que la famine est artificiellement provoquée par ce que l'on appelle la Grande Société, c'est-à-dire la clique ou la bande à Bigot. Montcalm note, le 7 novembre : « J'ai été d'autant plus content du ton des soldats d'ici, entre nous, qu'ils ont été sollicités par le peuple à se mutiner ; et cela vient de ce que ce même peuple n'a point confiance dans le gouvernement. Il croit, quoique cela ne soit pas vrai, que c'est une famine artificielle pour contenter l'avidité d'aucuns. Il a tort, mais l'exemple du passé et du présent l'autorise à cette opinion. »

À la fin de novembre, la garnison de Québec est contrainte à manger du cheval. Quelques semaines plus tard, on veut imposer le même régime aux soldats de Montréal qui logent chez l'habitant. La population civile est plus récalcitrante à manger du cheval. Des femmes manifestent devant la résidence du gouverneur Vaudreuil. Quatre d'entre elles obtiennent la permission de rencontrer le représentant du roi pour faire valoir leur grief.

Des soldats du régiment de Béarn protestent contre le menu chevalin mais, comme Lévis les menace de la potence, le calme revient. Pendant que le petit peuple ne mange pas à sa faim, chez les grands on fait bombance et Bigot continue d'étendre ses contrôles. Le 24 décembre, il émet une ordonnance « pour sceller la plupart des moulins, pour empêcher de moudre le blé des habitants et les obliger par là à faire une moindre consommation de blé, étant par là réduits à un deminot par mois pour chaque personne ; et les empêcher de manger le blé nécessaire pour les semailles du printemps prochain ». Seules quelques personnes dévouées aux intérêts de l'intendant ont la permission de continuer à moudre.

Au cours de l'hiver 1757-1758, à Québec, la grande, la belle société, se concentre sur le pharaon, un jeu de cartes où certains misent des sommes énormes. Le 26 janvier 1758, Bigot perd 80 000 francs au jeu ; le lendemain ses pertes se chiffrent à 91 000 livres. Le 3 février, en trois quarts d'heure, il débourse au jeu 1500 louis et, le même jour, Montcalm se plaint de la rareté des grains à Québec !

La guerre continue

Le premier ministre de l'Angleterre, William Pitt, croit que le grand coup doit être donné en Amérique. En 1758, la Nouvelle-Angleterre dispose de 33 000 hommes pour envahir la Nouvelle-France, soit 12 000 soldats réguliers et 21 000 miliciens. Alors que, du côté français, les plans de campagne sont encore imprécis, l'ennemi décide d'attaquer presque simultanément Louisbourg, le fort Duquesne et le cœur de la colonie. Il est vrai que le Canada est replié sur lui-même, plus préoccupé par la famine que par la menace anglaise.

Au début du mois d'avril 1758, la ration quotidienne de pain consentie à la population de Québec est réduite à deux onces. Dans les campagnes, plusieurs doivent « vivre d'herbe », selon Bougainville. Dans la capitale, des femmes manifestent devant la maison de François Daine, lieutenant général civil et criminel de la Prévôté de Québec. Le 15 mai de la même année, Montcalm note dans son journal : « La colonie est à deux doigts de sa perte. » Pour permettre à quelques régiments d'avoir à manger, on les expédie à Carillon où il y a des réserves de nourriture.

Enfin, le 22 mai, arrivent les premiers navires de la saison avec, à leur bord, de la farine, du lard et du bœuf. « La joie fut si grande, raconte l'annaliste des ursulines, qu'on montait sur les toits et sur les cheminées des maisons pour s'en assurer et l'annoncer à tout le monde. » Mais le peuple profitera peu de l'arrivée de nourriture. La situation s'améliore si peu qu'à Montréal, le 17 juin, des femmes manifestent et demandent du pain aux autorités de la place.

Comme on prévoit une attaque du côté de Carillon, Montcalm se rend à ce fort à la fin du mois de juin. Dès son arrivée, François-Charles de Bourlamaque lui déclare : « Mon général, dans quelques heures, nous aurons les Anglais sur les bras. D'Hébecourt, que j'ai envoyé à la découverte, et tous nos éclaireurs s'accordent à dire qu'il y a vingt-cinq mille hommes à la tête du lac Saint-Sacrement. Ils ont mille chevaux et une quantité de bœufs employés à faire les transports et ils sont à la veille de lever leur camp. »

Effectivement, une armée d'environ 15 000 hommes commandée par James Abercromby avance vers Carillon. Le 1^{er} juillet, on bat la générale du côté français ; Montcalm, accompagné de quelques officiers et ingénieurs, va « reconnaître les environs du fort Carillon pour déterminer un champ de bataille et la position d'un camp retranché ». Le lendemain, « il a été décidé d'occuper les hauteurs qui dominent Carillon par un camp retranché, avec des redoutes et des abattis, la gauche appuyée à la rivière de la Chute et la droite, à celle qui va à Saint-Frédéric ; de faire de plus un retranchement en arrière appuyé par la gauche à Carillon, par la droite à une grosse redoute qui flanquera un abattis prolongé jusqu'à la rivière ». Comme

les miliciens canadiens et les troupes de la colonie ne sont pas encore arrivés, les travaux avancent lentement.

Le 5 juillet, au petit matin, l'armée anglaise se met en route. Sur le lac Saint-Sacrement, s'avancent 900 bateaux, 135 berges et plusieurs bateaux plats pour le transport de l'artillerie. « Chaque régiment avait ses drapeaux et sa fanfare qui remplissait l'air d'une musique martiale. » Le soir même, il y a échange de coups de feu entre les patrouilles françaises et les éclaireurs anglais qui viennent par voie de terre. Le 6, lors d'un engagement au portage reliant le lac Saint-Sacrement au lac Champlain, le brigadier George Augustus Howe trouve la mort. Comme il est commandant en second de l'armée d'invasion, sa disparition retarde de vingt-quatre heures l'attaque contre Carillon. Ce contretemps permet à Montcalm de terminer le travail des abattis.

Au cours de la nuit du 7 au 8 juillet, Lévis arrive au camp accompagné de 400 hommes : 250 miliciens canadiens et 150 membres des troupes de la Marine. Lorsque l'on bat la générale, à la pointe du jour, Montcalm dispose de 3526 hommes, dont 15 Amérindiens. Vers les dix heures trente, les Amérindiens accompagnant William Johnson commencent à tirer sur l'armée française installée sur les hauteurs de Carillon. Leur feu ne cause aucun dommage et n'empêche pas les soldats d'achever les travaux de retranchement. Deux heures plus tard, le gros de l'armée anglaise débouche devant les fortifications et le combat s'engage. La fusillade se termine à sept heures du soir. Abercromby donne à ses hommes l'ordre de se replier. Les assiégés ne songent même pas à poursuivre l'armée anglaise.

L'obscurité de la nuit, l'épuisement et le petit nombre de nos troupes, les forces de l'ennemi qui, malgré sa défaite, était encore infiniment supérieur à nous, écrit Bougainville ; la nature de ces bois dans lesquels on ne pouvait sans Sauvages s'engager contre une armée qui en avait 4 ou 500, plusieurs retranchements que les ennemis avaient élevés les uns derrière les autres depuis le champ de bataille jusqu'à leur camp ; voilà les obstacles qui nous ont empêchés de les suivre dans leur retraite.

Du côté anglais, les pertes s'élèvent à 550 morts, 1355 blessés et 27 disparus ; quant à l'armée de Montcalm, elle ne déplore que 106 tués et 266 blessés. Montcalm vient de remporter la dernière grande victoire française en terre d'Amérique !

Une dernière chute

À Carillon, le 12 juillet, l'armée reprend les armes pour chanter un *Te Deum*. Au même moment, Louisbourg subit son dernier assaut. L'amiral Edward Boscawen commande une escadre de 39 bâtiments de guerre et dispose de 14 000 hommes, alors qu'une armée de terre de 13 000 soldats avance, sous le commandement du général Jeffery Amherst. Le gouverneur de Louisbourg, Augustin de Boschenry de Drucour, ne dispose que de 6000 soldats, matelots ou miliciens.

Le 8 juin, les soldats anglais débarquent dans la baie de Gabarus, située à quatre milles de Louisbourg. On sait que la forteresse peut difficilement se défendre contre une attaque par voie de terre. Le 19, James Wolfe et ses hommes canonnent la batterie de l'îlot et les navires français encore amarrés dans la rade. Le bom-

bardement de la ville et de la forteresse est quasi incessant. Le 21 juillet, trois navires brûlent dans le port. Les assiégés tentent bien quelques sorties, mais aucune n'est fructueuse. Le 26, à dix heures du matin, on hisse le drapeau blanc. Les officiers de la garnison avaient, lors d'un conseil de guerre, décidé de continuer le combat, mais les habitants venaient de présenter au gouverneur une requête demandant de capituler. Ce qui, enfin, est accepté. Amherst refuse d'accorder les honneurs militaires aux soldats français. Alors « les hommes du régiment de Cambis brisèrent leurs mousquets et brûlèrent leurs drapeaux ». Louisbourg avait vécu. Deux ans après la capitulation, la forteresse sera rasée.

Wolfe veut immédiatement se rendre dans le Saint-Laurent soit pour attaquer Québec, ou pour prêter main-forte à Abercromby au cas où celui-ci songerait à attaquer à nouveau le fort Carillon. Wolfe écrit à Amherst le 8 août : « Je ne peux regarder de sang-froid les incursions sanglantes de cette meute infernale, les Canadiens ; et si nous ne pouvons accomplir rien de plus je dois exprimer le désir de quitter l'armée. »

Amherst, par la suite, donne ordre à Robert Monckton de détruire les établissements français de la rivière Saint-Jean. Wolfe doit abattre ceux du golfe Saint-Laurent et Andrew Rollo reçoit l'ordre d'aller prendre possession de l'île Saint-Jean, remise aux Anglais lors de la capitulation de Louisbourg.

Wolfe met le feu

Le 29 août, quelques navires anglais quittent le port de Louisbourg à destination de Gaspé où ils jettent l'ancre, le 4 septembre. Wolfe envoie son aide de camp Thomas Bell porter une lettre à Pierre Révol, principal négociant et citoyen de la place. Mais ce dernier est mort depuis le mois de février. Les habitants, à la vue des navires anglais, s'étaient enfuis dans les bois. Bell ne rencontre que Pierre Arbour, sa femme et cinq autres habitants. Les sept personnes se rallient à la cause anglaise. Le lendemain, les Anglais débarquent à la pointe Penouille, s'emparent du bétail et du poisson et détruisent chaloupes et gréments. Le 10 et le 11 septembre, tous les bâtiments de la région sont brûlés, dont un moulin à scie. Les deux jours suivants, Miramichi, Grande-Rivière et Mont-Louis sont ravagés. Pabos n'échappe pas à la destruction. Bell note dans son journal : « On a brûlé 27 maisons dont 17 indifférentes ; environ 3500 quintaux de poissons, une très bonne goélette remplie de poisson, une très grande quantité de sel. Le magasin qui était très grand contenait toutes les réserves d'hiver, en habits, boisson, nourriture. [...] Tout fut brûlé, y compris une grande quantité de bois de construction et environ 40 chaloupes. »

Enfin, le 27 septembre, les navires anglais reprennent le chemin de Louisbourg. « Nous avons fait beaucoup de dommage, écrit Wolfe, répandu la terreur des armes de Sa Majesté par tout le golfe ; mais nous n'avons rien fait pour en grandir la renommée. »

Deux, coup sur coup

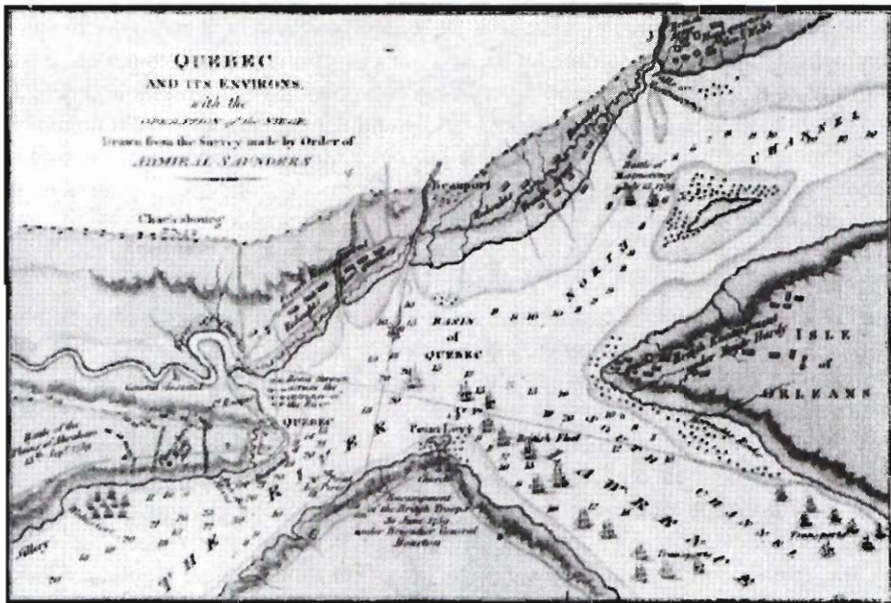
Au mois d'août 1758, selon le gouverneur Vaudreuil, l'ennemi que la colonie doit craindre le plus n'est pas l'Anglais, mais la famine. En conséquence, il ordonne aux

miliciens cantonnés au fort Frontenac de réintégrer leurs villages pour y faire les récoltes. La garnison du fort, commandée par Pierre-Jacques Payen de Noyan et de Chavoy, ne comprend plus que 80 hommes. Le 24 août, une armée d'environ 3000 soldats, sous les ordres du lieutenant-colonel John Bradstreet, commence à débarquer et à construire des tranchées. Le 26, on commence à se canonner réciproquement. Le lendemain, comme les Anglais ont ouvert une brèche, Noyan décide de capituler. « Après la capitulation faite, lit-on en appendice aux articles accordés, le colonel Bradstreet a permis à tous les Français qui étaient dans le fort Frontenac de partir pour Montréal, en Canada, sous la promesse que M. de Noyan a faite de faire rendre pareil nombre de personnes et qualité le plus tôt que faire se pourra et les faire rendre au fort George. »

Dans la vallée de l'Ohio, le fort Duquesne est encore à conquérir. Aux mois de septembre et octobre, quelques engagements mineurs ont pour principale conséquence du côté français l'épuisement des vivres et des munitions. Le colonel John Forbes, à la tête de 7000 hommes, s'avance vers le fort Duquesne. Le 24 novembre, alors que l'armée anglaise n'est plus qu'à six milles du fort, le commandant François-Marie Le Marchand de Lignery fait sauter le fort avant de se replier sur le fort Machault. Le lendemain, note l'historien Ian K. Steele, « Forbes prit possession d'un emplacement en cendres et le renomma Pittsburg ».

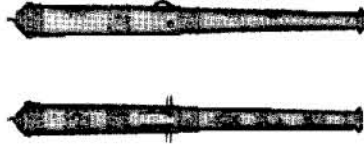
Montcalm, le vainqueur de Carillon, demande son rappel quelques jours à peine après sa victoire. L'animosité qui règne entre lui et le gouverneur Vaudreuil justifie, croit-il, son retour en France. Cette faveur lui étant refusée, Montcalm devra diriger les opérations militaires de 1759 sous l'autorité de Vaudreuil.





Le siège de Québec en 1759

LE SIÈGE DE QUÉBEC



AL'AUTOMNE DE 1758, LA SITUATION DE LA COLONIE EST PRESQUE DÉSESÉRÉE. Le gouverneur Vaudreuil envoie deux émissaires à la Cour demander du renfort et des vivres. André Doreil, le commissaire ordonnateur des guerres en Nouvelle-France, s'embarque, le 11 novembre, sur l'*Outarde*, alors que Bougainville voyage à bord de la *Victoire*. À la fin du mois de décembre, Bougainville rencontre Nicolas-René Berryer, ministre de la Marine, et lui remet une série de mémoires concernant le Canada.

Il me paraît donc que la Cour doit traiter aujourd'hui le Canada comme un malade qu'on soutient par des cordiaux, c'est-à-dire n'y envoyer que l'absolu nécessaire à une défense plus longue. Si nous sautons la crise de cette année, on est en droit d'espérer des lumières, des intentions du ministre actuel de la Marine, de sa constance à suivre un projet, d'espérer, dis-je, que le pays sera sauvé pour toujours.

Le même mémoire, daté du 29 décembre, demande 400 000 à 500 000 livres de poudre « et des cornes à poudre immensément ». Pour pallier le manque de vivres, l'auteur du mémoire écrit : « Je ne sais pas aussi pourquoi on n'enverrait pas en Canada cette poudre alimentaire des Invalides ; personne ne serait plus dans le cas de s'en servir que des troupes exposées à faire dans des bois impraticables des marches longues où il faut tout porter sur le dos. »

Quant au renfort en hommes, on se contente d'en demander mille. Dans un mémoire de janvier 1759, on avance l'idée que des Canadiens ne seraient peut-être pas fâchés de changer d'allégeance.

Les peuples du Canada, doivent naturellement être bien ennuyés de la guerre ; plusieurs y ont péri ; ils sont chargés des travaux les plus pénibles ; ils n'ont point le temps d'augmenter leurs biens et même de rétablir leurs maisons ; on leur a enlevé une partie de leur subsistance ; plusieurs ont été sans pain pendant trois mois ; ils logent des troupes qui les incommode ; ils ne sont pas nourris pendant toute l'année, autant qu'ils croient en avoir besoin. On leur débite que les Anglais

leur laisseraient la liberté de religion, qu'ils leur fourniraient à meilleurs marchés les marchandises, qu'ils paieraient largement le moindre travail. Ces idées se répandent ; quelques personnes au-dessus du peuple ne rougissent pas de parler sur le même ton. Il est naturel que les peuples murmurent et qu'ils se laissent séduire. Les habitants des villes le seront plus facilement.

Même si le ministre de la Marine accueille bien Bougainville, il ne juge pas nécessaire de recommander au roi l'envoi de renfort important. « Ce ministre, raconte Bougainville, aimait les paraboles et me dit fort pertinemment qu'on ne cherchait point à sauver les écuries quand le feu était à la maison. Je ne puis donc obtenir, pour ces pauvres écuries, que 400 hommes de recrue et quelques munitions de guerre. »

Le 10 février 1759, Berryer rédige une lettre à l'intention de Vaudreuil et de Montcalm. Il y envisage même la perte du Canada. « L'objet principal que vous ne devez pas perdre de vue, écrit-il, doit être de conserver du moins une portion suffisante de cette colonie et de vous y maintenir pour pouvoir se promettre d'en recouvrer la totalité à la paix. » En conséquence, il faut, selon le ministre, utiliser au maximum les Canadiens. « Les besoins de la guerre et la culture des terres doivent déterminer les arrangements que vous prendrez à cet égard, et vous ne devez pas hésiter, si le cas l'exige, de faire marcher tous les hommes en état de porter les armes, en laissant aux vieillards, aux femmes et aux enfants le soin de continuer les travaux de la terre. Je suis persuadé qu'ils s'y porteront avec zèle et avec fidélité pour le service de Sa Majesté et la conservation de leur pays. »

Les Canadiens, entre les mains desquels on semble remettre le sort de la colonie, ont faim. Le 2 janvier 1759, l'intendant Bigot réduit la ration de pain à un quart de livre par jour par personne. Plus de 400 femmes vont manifester devant le palais de l'intendant et elles obtiennent que cette ration soit portée à une demi-livre. Pendant ce temps, la Grande Société regroupant l'entourage du gouverneur et de l'intendant organise avec les officiers supérieurs des pique-niques, des soirées, des grands repas et des bals. Montcalm écrit dans son journal : « Les plaisirs, malgré la misère et la perte prochaine de la colonie, ont été des plus vifs à Québec. Il n'y a jamais eu autant de bals ni de jeux de hasard aussi considérables. »

Au cours de janvier 1759, Vaudreuil fait effectuer un recensement des hommes âgés de 16 à 60 ans capables de porter les armes, soit 15 229 miliciens possibles ; 7511 pour le gouvernement de Québec ; 6405 pour celui de Montréal et 1313 pour celui de Trois-Rivières. En tenant compte des soldats réguliers, c'est bien peu comparé aux 60 000 soldats et miliciens que les Anglais, croit-on, peuvent aligner.

Un trident menaçant

En Angleterre, Pitt prépare la campagne de 1759. Son plan est clair : attaquer Québec avec 12 000 hommes commandés par Wolfe ; envahir le Canada par le Richelieu avec une armée dirigée par Amherst et s'emparer de Niagara pour « couper toute communication entre le Canada et les établissements français du Sud ». Le 12 janvier, Pitt écrit à l'amiral Charles Saunders pour lui confier la direction d'une

flotte devant transporter 10 000 hommes à New York en vue d'une attaque contre Québec. Le lendemain, il expédie une autre missive, cette fois au major général Amherst, lui demandant de se procurer la quantité de mélasse nécessaire à la fabrication de la bière d'épinette ainsi que du rhum pour les troupes que doit commander Wolfe. Ce dernier reçoit, le 5 février, les ordres secrets de George II concernant l'attaque de Québec. Le départ a lieu le 16 février. L'escadre n'arrive à Halifax que le 30 avril.

Pertes sans combat

Pendant que la flotte anglaise s'apprête à remonter le fleuve Saint-Laurent, le gouverneur Vaudreuil envoie au fort Carillon trois bataillons et environ 1000 miliciens canadiens sous le commandement de Bourlamaque.

Cet officier, écrit le major Armand Joannès, avait ordre de le mettre dans le meilleur état possible et de travailler à la réparation des retranchements qu'on avait élevés l'année d'auparavant, quoiqu'il eut un ordre secret pour évacuer et faire sauter ce fort, ainsi que Saint-Frédéric, à l'approche de l'ennemi, et se retirer à l'île-aux-Noix, à l'entrée du lac Champlain, position reconnue dès le printemps par M. le chevalier de Lévis, laquelle assurait la communication des vivres pour cette frontière et mettait cette partie en état d'être secourue plus efficacement, si l'ennemi s'y présentait en forces, puisqu'elle était plus rapprochée de l'intérieur de la colonie.

Alors que Montcalm préconise la réduction des garnisons des forts Carillon et Saint-Frédéric, Vaudreuil juge ces places comme étant presque essentielles au système défensif de la colonie. Comme le gouverneur a le dernier mot, il ordonne l'envoi de 2500 hommes à ces endroits.

Avant même que l'armée ennemie ne paraisse, l'on commence à vider le fort Carillon. Le 26 juin, l'officier ingénieur Jean-Nicolas Desandrouins note dans son journal : « Ce déblaiement, quoique fait le plus secrètement possible, n'en est que plus remarqué du soldat qui est surpris qu'on attende la nuit pour embarquer des effets. » Des éclaireurs signalent la présence d'une armée de 11 000 hommes. Elle avance très lentement, car Amherst fait élever une série de petits postes fortifiés destinés à protéger une retraite possible.

Le 21 juillet, l'armée anglaise monte sur des centaines de berges. Le lendemain, elle débarque non loin du fort Carillon. Bourlamaque envoie un détachement pour retarder la marche de l'ennemi. Au cours de la nuit du 22 au 23, Canadiens et Français, soit environ 3600 personnes, quittent le fort. Seule y demeure une arrière-garde de 400 hommes, qui s'affaire à mettre le feu aux deux hôpitaux, aux hangars et aux baraques. Pendant quatre jours, du 23 au 26 juillet, les canons ennemis bombardent le fort où sont retranchés les hommes du capitaine d'Hébecourt. Le 26, vers les dix heures du soir, après avoir miné le fort et chargé tous les canons, la garnison quitte tout doucement la place forte. Vers minuit, l'explosion démolit une bonne partie du fort.

Le 31 juillet, les garnisons de Carillon et de Saint-Frédéric quittent ce dernier fort qui explose à son tour ! Tous se replient sur l'île-aux-Noix que l'on fortifie.

Amherst ne se lance pas à la poursuite des Français et des Canadiens. Il occupe ses hommes à reconstruire le fort Carillon auquel il donne le nom de Ticonderoga. Quant à Saint-Frédéric, il devient Crown Point. Tranquillement, la toponymie de la Nouvelle-France prend un autre visage, un autre accent...

Pour réaliser la deuxième partie du plan Pitt, une armée composée de 5000 réguliers et miliciens et de 943 Amérindiens, sous les ordres du général John Prideaux, marche contre le fort Niagara. La garnison du poste se compose de 500 hommes commandés par Pierre Pouchot. Le 7 juillet, l'officier français envoie un courrier à François-Marie Le Marchand de Lignery qui, à la tête d'une petite armée, marche contre le fort Pitt, dans la vallée de l'Ohio. L'armée anglaise s'affaire à creuser des tranchées et à établir des batteries. Le bombardement du fort commence le 13 juillet. Le 18, Prideaux est tué par l'éclat d'une bombe d'un de ses mortiers. William Johnson prend la relève. Six jours plus tard, l'armée de Lignery tombe dans une embuscade, au moment même où elle arrivait au fort. Sentant la situation désespérée, Pouchot capitule, le 25 juillet, avec les honneurs de la guerre. Les prisonniers seront conduits à New York. « La chute du fort Niagara, que beaucoup croyaient imprenable, écrit l'historien Peter N. Moogk, signifiait pour les Français la perte du contrôle vital de la route de portage qui reliait le lac Ontario aux postes des lacs Huron, Michigan et Supérieur et de la vallée du Mississipi. Les voies de canot vers le nord étaient inutilisables pour le transport lourd. »

Branle-bas à Québec

Depuis le début du mois de mai, le Canada sait qu'il ne peut compter sur des renforts importants. La nouvelle s'est vite répandue avec l'arrivée de Bougainville à Québec, le 10 mai au soir. Heureusement, la population apprend la venue prochaine d'une flotte de 17 vaisseaux « venant de Bordeaux chargés de munitions de guerre et de bouche ». Un témoin note dans son journal : « Jamais joie ne fut plus générale ; elle ranima le cœur de tout un peuple qui, pendant le cours d'un hiver des plus durs, avait été réduit à un quarteron de pain et demi-livre de cheval. »

Faisant preuve d'une grande prudence, l'évêque de Québec, Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, expédie à Montréal et à Trois-Rivières les archives et divers effets de l'évêché. À Québec, on sait déjà que la ville sera assiégée. Montcalm est de retour dans la capitale le 22 mai au soir. Dès le lendemain, un conseil de guerre évalue les moyens à prendre pour fortifier la ville. « Il fut décidé, selon Foligné, que l'on armerait en brûlots plusieurs des bâtiments de la flotte de [Jacques] Kanon et que l'on construirait nombre de cageux, des chaloupes carcassières armées chacune d'un canon de 24 et nombre de bateaux armés chacun d'une pièce de 12. Il fut aussi déterminé d'échouer à l'entrée de la rivière Saint-Charles deux bâtiments dunquerqueois sur lesquels on construirait des batteries pour la défense du fleuve dans cette partie. »

Depuis plusieurs années déjà, un système de communication par feux existait sur la rive sud, entre Lévis et la rivière du Loup. En cas d'alerte, on allumait un bûcher de proche en proche pour avvertir Québec de l'imminence d'un danger. Dans la nuit du 24 au 25 mai, « les feux destinés à annoncer les ennemis furent allumés à la pointe de Lévis et le canon de la ville en répéta le signal ». On apprendra,

quelques heures plus tard, que 14 navires anglais ont été aperçus à la hauteur de Saint-Barnabé, non loin de Rimouski. Ces bâtiments forment l'avant-garde de la flotte d'invasion. Philip Durell la commande et James Cook, qui deviendra célèbre comme explorateur, agit comme maître du *Pembroke*. Montcalm ordonne l'évacuation des habitations de la Côte Sud : les femmes, les enfants et les bestiaux sont repoussés à l'intérieur des terres, alors que tous les hommes valides doivent se rendre à Québec. Les miliciens et une partie des troupes régulières descendent à Québec le plus rapidement possible. On les établit sur la rive droite de la rivière Saint-Charles où ils travaillent aussitôt aux fortifications de la ville.

Le 25 mai, Bigot écrit au munitionnaire Joseph-Michel Cadet « de faire faire une provision de biscuits et de prendre ses arrangements pour fournir la subsistance à ration d'habitants à un corps de dix à douze mille hommes et peut-être plus, qui vont se rendre et camper aux environs de Québec pour s'opposer aux entreprises des ennemis, ainsi que pour les officiers qui auront la ration comme dans les forts ». Le lendemain, le munitionnaire des vivres en Canada répond à l'intendant qu'il n'est pas obligé, par son contrat, de fournir des vivres en dehors de Québec, Montréal et Trois-Rivières ou pour les forts et postes de Sa Majesté. Mais, si on consent à y mettre le prix, il est prêt à ravitailler le nouveau campement. Bigot rétorque que le ministre de la Marine décidera du bien-fondé de la revendication.

Tous les jours de nouveaux renforts arrivent à Québec. « On vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize ans, raconte un témoin, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. »

Les Anglais devant Québec

L'amiral Durell s'établit à l'île aux Coudres que ses habitants ont désertée. Au début de juin, quelques Canadiens campés à la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul, font un raid sur l'île aux Coudres. Ils s'embusquent dans les bois et, sous la direction de François Savard, réussissent à faire trois prisonniers, dont le petit-fils de Durell qui « polissonnait sur l'île aux Coudres », selon Bourlamaque.

Le 4 juin, la flotte commandée par l'amiral Saunders quitte Louisbourg. Le point de ralliement sera Gaspé. Le même jour, à Québec, Montcalm « fit battre un ban par lequel il faisait exhorter tous ceux et celles qui seraient inutiles au service de notre armée ou qui seraient dans le cas d'avoir peur de se retirer dans les gouvernements des Trois-Rivières ou de Montréal ».

La ville de Québec se prépare fébrilement au siège. Depuis le 27 mai, les 28 étudiants du Séminaire de Québec sont en vacances forcées, car normalement leur année scolaire ne se termine qu'en août. Il en va de même pour les cinq prêtres qui s'en occupent. Le 5 juin, l'évêque de Québec émet une lettre circulaire à l'intention de son clergé. « Si par hasard, y lit-on, l'ennemi descendait dans une paroisse et s'en rendait le maître, le curé lui fera toutes les politesses possibles, le priera d'épargner le sang et les églises. Il ne sera point armé, non plus que les aumôniers des camps. » Plusieurs curés ne suivront pourtant pas les ordres de monseigneur de Pontbriand.

L'île d'Orléans est vidée de ses habitants et du bétail. À Québec, La Rochebaucourt, aide de camp de Montcalm, forme un corps de cavalerie de 200 hommes

« pour être en état de se porter en peu de temps aux endroits qui pourraient être attaqués ; tous les selliers de la ville sont occupés à faire des selles ». Le 13 juin, les hommes de la cavalerie défilent pour la première fois dans les rues de Québec et vont présenter les armes au gouverneur. « Leur costume est bleu avec parements et collet rouges et croise sur l'estomac. »

Pendant ce temps, la flotte anglaise remonte le fleuve moins rapidement que ne le désire Wolfe. Le 18 juin, elle jette l'ancre en face du Bic, non loin de Rimouski. Les vaisseaux de Durell attendent le reste des navires non loin de l'île d'Orléans, où il y a depuis quelques jours des escarmouches avec des détachements français ou canadiens.

À Québec, note Montcalm, « les voitures manquent pour les fortifications, mais non pour voiturer les matériaux nécessaires pour faire une casemate chez Madame Péan ». En effet, Bigot, pour protéger sa belle, a décidé de lui faire construire un abri antibombes ! Les habitants de la basse ville « envoient leurs effets chez ceux de la haute et ces derniers envoient les leurs à la campagne, preuve qu'ils ne se croient pas en sûreté chez eux ».

Le 24 juin, les premiers navires de Saunders arrivent à la hauteur de l'île d'Orléans. L'officier anglais John Knox est surpris de l'aspect du pays. Le 25 juin, il note : « À l'île d'Orléans, nous avons devant nous une contrée claire et ouverte parsemée de villages et d'églises innombrables. Vues de nos navires, les maisons blanchies à la chaux ont un air propre et élégant. » L'île n'est pas aussi enchantée que pourraient le croire les arrivants. Dans la nuit du 26 au 27, un groupe d'Amérindiens va faire le coup contre les soldats anglais qui ont mis pied à terre. Un de ces derniers est tué et scalpé.

Le 27 juin au matin, les troupes anglaises débarquent sur l'île d'Orléans et occupent la paroisse de Saint-Laurent. James Wolfe rédige alors son premier placard où il établit ses positions et ses propositions.

Le roi mon maître, justement irrité contre la France, dit-il, a résolu d'en rabattre la fierté et de venger les insultes faites aux colonies anglaises ; s'est aussi déterminé à envoyer un armement formidable de mer et de terre que les habitants voient avancer jusque dans le centre de leur pays. Il a pour but de priver la couronne de France des établissements les plus considérables dont elle jouit dans le Nord de l'Amérique.

C'est à cet effet qu'il lui a plu de m'envoyer dans ce pays à la tête de l'armée redoutable actuellement sous mes ordres. Les laboureurs, colons et paysans, les femmes, les enfants, ni les ministres sacrés de la religion ne sont point l'objet du ressentiment du roi de la Grande-Bretagne ; ce n'est pas contre eux qu'il élève son bras ; il prévoit leur calamité, plaint leur sort et leur tend une main secourable. Il est permis aux habitants de venir dans leurs familles, dans leurs habitations. Je leur promets ma protection et je les assure qu'ils pourront, sans craindre les moindres molestations, y jouir de leurs biens, suivre le culte de leurs religions ; en un mot, jouir au milieu de la guerre de toutes les douceurs de la paix, pourvu qu'ils s'engagent à ne prendre directement ni indirectement aucune part à une dispute qui ne regarde que les deux couronnes. Si, au contraire, un entêtement déplacé et une valeur imprudente et inutile leur font prendre les armes, qu'ils

s'attendent à souffrir tout ce que la guerre offre de plus cruel. Il leur est aisé de se représenter à quel excès se porte la fureur d'un soldat effréné ; nos ordres seuls peuvent en arrêter le cours, et c'est aux Canadiens, par leur conduite, à se procurer cet avantage. [...] Les cruautés inouïes que les Français ont exercées contre les sujets de la Grande-Bretagne établis aux représailles les plus sévères ; mais l'Anglais réproûve une barbare méthode. Leur religion ne prêche que l'humanité, et son cœur en suit avec plaisir le précepte.

Si la folle espérance de nous repousser avec succès porte les Canadiens à refuser la neutralité que je leur propose et leur donne la présomption de paraître les armes à la main, ils n'auront sujet de s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'ils gémiront sous le poids de la misère à laquelle ils se seront exposés par leur propre choix. [...] Quant à moi, je n'aurai rien à me reprocher. Les droits de la guerre sont connus et l'entêtement d'un ennemi fournit les moyens dont on se sert pour le mettre à la raison.

Dans ce texte affiché à la porte de l'église de Saint-Laurent, Wolfe met en parallèle la France qui a abandonné sa colonie et « l'Angleterre qui leur tend une main puissante et secourable ». « Que les Canadiens consultent leur prudence, conclut-il ; leur sort dépend de leur choix. » Un placard semblable est cloué sur la porte de l'église de Beaumont, le 29 juin, au moment où les soldats de Robert Monckton envahissent le village. À cet endroit, les Anglais tuent trois Canadiens qu'ils scalpent. Ils incendient une maison où, dans la cave, se sont réfugiés quelques femmes et enfants. Le lendemain, quelques centaines de soldats anglais prennent pied à la pointe de Lévis. Un groupe de Canadiens et d'Amérindiens tente en vain de les en chasser. On réussit quand même à faire un prisonnier et à lever quelques chevelures. Les Rangers, des coloniaux américains, pratiqueront eux aussi le scalp. Wolfe interdira cette pratique « excepté quand les ennemis seraient des Indiens ou des Canadiens habillés en indien ».

Québec, ville fermée

Le 30 juin, note le curé Jean-Félix Récher, « les portes de la ville ferment pour la première fois ». Depuis la veille, les cloches des églises ne sonnent plus pour aucun office, baptême ou enterrement. On les entendra seulement le soir à dix heures. Les sonneries sont réservées aux alertes pour avertir les troupes campées à l'extérieur de la ville. De plus, on fait mettre deux pavillons dans le haut du clocher.

Début juillet, les soldats anglais installent l'artillerie près de l'église de Lévis. De cet endroit, ils se proposent de bombarder la ville de Québec. À l'île d'Orléans, ils construisent un hôpital.

Les escarmouches se multiplient entre les belligérants. Les Canadiens, les Rangers américains et les Amérindiens ont des mœurs plus rudes que celles des Français ou des Anglais. Ces derniers, au cours des mois qui suivent, suspendront à plusieurs reprises les hostilités pour des missions parlementaires. La première a lieu le 4 juillet. « À une heure après-midi, raconte le curé Récher, une berge anglaise se détache des vaisseaux, ayant son pavillon derrière et pavillon français devant, ce qui fait juger qu'elle vient pour sommer la ville de se rendre. »

L'adjudant général en second Isaac Barré, fils d'un réfugié calviniste de La Rochelle, déclare avoir une lettre de Wolfe pour le gouverneur Vaudreuil dans laquelle il annonce son intention d'attaquer Québec. Il désire que la guerre se déroule avec humanité et que l'on abandonne la pratique du scalp. Il offre de libérer une vingtaine de dames françaises ou acadiennes faites prisonnières en cours de route. Il demande des nouvelles des trois Anglais faits prisonniers à l'île aux Coudres.

Vers les cinq heures du soir, François Le Mercier se rend à bord du navire de Wolfe porter les différentes réponses. L'officier français passe presque toute la nuit à bord du *Trent* à discuter amicalement avec Wolfe et quelques autres officiers. Le général s'amuse à taquiner Le Mercier sur l'aventure des brûlots, c'est-à-dire les embarcations enflammées qui devaient mettre le feu à la flotte anglaise, vers le 28 juin, mais qui n'ont causé aucun dommage. L'officier français revient à Québec avec une lettre de la sœur de Bigot, lettre que l'on avait saisie en cours de route, ainsi que quelques bouteilles de liqueur que le capitaine Charles Douglas destine à l'intendant. Le lendemain, les 23 prisonnières retrouvent la liberté et Bigot remercie Douglas en lui faisant parvenir « 4 à 5 panerées d'herbes ». La trêve est de courte durée, car, dès le 6 juillet, une batterie flottante et les canons installés à Lévis échangent des coups. Au même moment, la basse ville de Québec et les faubourgs adjacents sont évacués.

Régulièrement, Wolfe émet des ordres concernant divers points. Celui du 5 juillet précise que « l'objet de la campagne est de compléter la conquête du Canada et de terminer la guerre en Amérique ». Il y est aussi précisé qu'« aucune église, maison ou édifice de quelque nature ne sera incendié ou détruit sans un ordre exprès ». « Les paysans demeurant encore dans leur maison, leurs femmes et leurs enfants seront traités avec humanité ; si une femme est victime de violence, le coupable sera puni de mort. Si quelqu'un est accusé de vol dans une tente des officiers ou des soldats, il sera certainement exécuté, s'il est jugé coupable. » Du côté français, les règlements sont à peu près les mêmes. Au début du mois, un soldat qui s'était enfui a la tête cassée.

Les Anglais débarquent sur la rive gauche de la chute Montmorency. Le 9 juillet, au cours de la nuit, des bombes incendiaires mettent le feu à plusieurs maisons de la basse ville et à l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Le même jour, les Anglais occupent la paroisse de l'Ange-Gardien. La situation s'aggrave.

Les installations anglaises, à Lévis, préoccupent à juste titre les habitants de Québec. Le 10 juillet, les bourgeois de la capitale rédigent un placet demandant au gouverneur d'organiser une expédition pour aller démolir les batteries anglaises avant qu'elles ne commencent à bombarder la ville, « à faute de quoi les trois quarts sortiraient de la ville pour mettre leur vie en sûreté, voyant qu'on ne voulait rien faire pour y mettre leurs biens ». Le document est remis à Vaudreuil, le 11 à huit heures du matin. Une expédition est formée, regroupant environ 1500 personnes, dont quelques étudiants du Séminaire de Québec, formant ce que l'on a appelé le Royal-Syntaxe. Le groupe, commandé par Dumas, le major général des troupes, se met en marche le 12 au soir. L'aventure tourne à la débâcle avant même que la petite armée n'ait réussi à traverser le fleuve.

Québec sous les bombes

À partir du 12 juillet et pendant deux mois, Québec est bombardée presque tous les jours. La sarabande débute le 12 à neuf heures du soir. « Cinq mortiers et quatre gros canons tirent de 25 en 25 minutes jusqu'au 13 à midi sans interruption, ce qui remplit la ville d'effroi et endommage considérablement plusieurs maisons et églises, spécialement la cathédrale, les jésuites et la congrégation, note le curé Récher. Notre presbytère a été percé de deux boulets de 32 livres. » En moins d'une semaine, au moins 240 des plus belles maisons sont incendiées ou démolies. Les ursulines et les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec se réfugient à l'Hôpital Général.

Du côté des chutes Montmorency, les camps français et anglais échangent régulièrement quelques coups et les Amérindiens vont lever des chevelures dans le camp ennemi. Mais ce n'est pas suffisant pour un Montcalm réaliste qui écrit à son aide de camp Bougainville le 15 juillet : « Je ne suis plus surpris de ce qui arrive et arrivera. Je crois bien que 4 ou 500 Canadiens voyageurs choisis sont capables de bien faire, mais la moitié de cette milice sont des vieillards ou des enfants, qui ne sont pas en état de marcher et qui n'avaient jamais été ni en détachement ni à la guerre ; ainsi je commence à croire qu'ils font encore plus qu'il ne faudrait espérer. Je suis persuadé que Wolfe sagement ne nous attaquera ni ne se compromettra pas et attendra l'événement des pays d'En Haut, et je compte le Canada pris en entier par cette campagne. »

Les Anglais établis à Lévis bombardent toujours Québec. Plusieurs habitants sont tués. Le 16 juillet, neuf maisons de la Côte de la Montagne sont incendiées. Deux jours plus tard, sept navires anglais remontent le fleuve au-dessus de Québec. On craint un débarquement à l'ouest de la ville et d'avoir ainsi à faire face à trois camps anglais.

Le 20 juillet, un détachement commandé par James Murray occupe le village de Lotbinière dont les habitants acceptent de se soumettre, après avoir pris connaissance d'un manifeste affiché à la porte de l'église paroissiale. Le lendemain, environ 400 grenadiers débarquent à la Pointe-aux-Trembles, près de Neuville, encerclent les maisons situées autour de l'église et s'emparent de 200 femmes et enfants, dont quelques dames qui avaient fui Québec. Les assaillants s'emparent aussi de trois miliciens. Tous sont embarqués sur les navires, ainsi que le père Jean-Baptiste de La Brosse, la sœur Sainte-Agnès, de la Congrégation, et ses huit pensionnaires. Après une nuit passée à bord où les passagères sont très bien traitées, quelques-unes dînant même à la table de Wolfe, il y a trêve parlementaire. Tout le monde est remis en liberté, sauf les trois miliciens.

« Chaque officier a donné son nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les Anglais avaient promis de ne pas canonner ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir, pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos. » En échange de cette libération, les autorités françaises laissent passer devant Québec quelques barques transportant des blessés anglais. Du 23 au 26 juillet, par quatre fois, on suspend les bombardements, pour permettre des échanges diplomatiques qui sont les prétextes d'incursions d'espionnage.

Le 24 juillet, on évalue à 15 000 le nombre de bombes lancées contre Québec.

Finie la bonté !

Le camp anglais de Lévis est continuellement soumis à une guerre d'escarmouches nourrie par Canadiens et Amérindiens. Le 25 juillet, le major John Dalling et le colonel Fraser dirigent des opérations de nettoyage entre Beaumont et Lévis. Plusieurs centaines de Canadiens sont arrêtés, dont, entre autres, le curé de la Pointe-Lévis, Charles Marie-Madeleine d'Youville, le fils de mère d'Youville.

Le même jour, Wolfe émet une proclamation, qui sera affichée à la porte de l'église Saint-Henri de Lauzon :

Son Excellence, piqué du peu d'égards que les habitants du Canada ont eus à son placard du 27^e du mois dernier, a résolu de ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portaient à soulager des gens aveuglés dans leur propre misère. Les Canadiens se montrent par leur conduite indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre au commandant de ses troupes légères et à d'autres officiers de s'avancer dans le pays pour y saisir et amener les habitants et leurs troupeaux, et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fâché d'en venir aux barbares extrémités dont les Canadiens et les Indiens leurs alliés lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au premier août prochain à décider du sort des prisonniers qui peuvent être faits, avec lesquels il usera de représailles ; à moins que pendant cet intervalle les Canadiens ne viennent se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son placard et, par leur soumission, toucher sa clémence et le porter à la douceur.

Le 30 juillet, Montcalm écrit à Amherst et il lui fait quelques remarques sur les déclarations de Wolfe.

Il paraît surpris que nous nous servions d'Indiens, comme si les gouverneurs et généraux de Sa Majesté britannique n'en avaient jamais employés. Ses billets et déclarations, tour à tour mêlés de douceur et de menaces pour débaucher les troupes provinciales dont Sa Majesté très chrétienne se sert ainsi que le fait Sa Majesté britannique, ne produiront aucun effet. Nos armées sont on ne saurait plus près. Il faut espérer que nous pourrons nous mesurer et mériter réciproquement l'estime que nos nations, quoiqu'en guerre, sont faites pour s'accorder. Personne n'est plus pénétré que moi de ces sentiments pour la nation anglaise et pour ses généraux.

Montcalm n'est pas autant assuré de la fidélité des Canadiens qu'il l'écrit à Amherst, car il vient justement de déclarer à Lévis : « Je crains que les gens de l'Ange-Gardien et de la côte de Beaupré ne fassent leur paix particulière. [...] Il faudrait quelques gros détachements de Sauvages et de Canadiens pour les corriger. »

Depuis plus de cinq semaines, les Anglais sont campés dans les environs de Québec et aucun engagement sérieux n'a eu lieu. L'impatience gagne une partie des troupes. De part et d'autre, on reproche aux généraux leur inertie. Le 31 juillet, Wolfe se décide enfin à attaquer. Il ordonne un débarquement à la rivière Montmorency qui se solde par une défaite anglaise et la perte d'environ 400 hommes. Les désertions, depuis quelques jours, sont plus nombreuses dans les deux armées. Les informations que l'on tire des déserteurs sont rarement véridiques. Plus utiles sont

celles recueillies par les parlementaires que l'on s'échange les 2 et 4 août. À Québec, on profite de la trêve pour nettoyer la ville. De 300 à 400 ouvriers nettoient « les rues des débris dont le canon les avait comblées et où personne n'osait aller travailler pendant que l'ennemi tirait ».

Le 6 août, Wolfe enjoint Monckton de tout détruire, de Beaumont à la rivière Chaudière. George Scott, à la tête d'un fort détachement, ravage la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Le 19 septembre, l'officier anglais dresse le bilan suivant : « En somme, nous avons marché sur une distance de 52 milles et, sur le parcours, nous avons brûlé 998 bons bâtiments, deux sloops, deux schooners, dix chaloupes, plusieurs bateaux plats et petites embarcations, nous avons capturé quinze prisonniers (parmi eux, six femmes et cinq enfants) et fait cinq prisonniers chez l'ennemi ; il y a eu un blessé parmi nos réguliers et, chez les Rangers, deux morts et quatre blessés. »

Scott avait conduit ses hommes jusqu'à Kamouraska. La décision de Wolfe de dévaster le pays avait été prise lors de la traversée de l'Atlantique. « Si nous nous apercevons que Québec ne semble pas devoir tomber entre nos mains (tout en persévérant jusqu'au dernier moment), écrit-il à Amherst, je propose de mettre la ville à feu avec nos obus, de détruire les moissons, les maisons et le bétail tant en haut qu'en bas [de Québec] et d'expédier le plus de Canadiens possible en Europe et de ne laisser derrière moi que famine et désolation ; belle résolution et très chrétienne ! ; mais nous devons montrer à ces scélérats à faire la guerre comme des gentilshommes. »

Le 13 août, des Canadiens attaquent un détachement de 400 hommes du major Dalling et en blessent quatre. Le village de Sainte-Croix de Lotbinière où avait eu lieu l'attaque et celui de Saint-Antoine-de-Tilly sont incendiés en guise de représailles. L'attitude anglaise se durcit, car il se passe peu de jours sans que quelques soldats ne soient scalpés. Le 14, on découvre quatre cadavres de marins scalpés sur l'île d'Orléans. Le lendemain, les Rangers de Joseph Goreham incendient une quarantaine de maisons à Baie-Saint-Paul.

Le dimanche 19 août, un millier de soldats anglais débarquent à Deschambault et se rendent à la maison du capitaine de milice Perrault où se trouvent « les effets les plus précieux et même l'argenterie et l'argent des troupes, tant des officiers que des soldats ». « Quelqu'un a dit, rapporte Récher, qu'il y avait 1 800 000 livres en espèces. » Cette maison et deux autres sont incendiées. Les soldats rassemblent une centaine de bêtes à cornes dans l'église.

Dès qu'il connaît la nouvelle du débarquement anglais, Bougainville court à Deschambault. Les assaillants quittent la place après avoir échangé quelques coups de fusil et perdu une vingtaine d'hommes. Montcalm arrive aussitôt après le départ des Anglais.

La mort d'un curé

Vers le 22 août, on commence à brûler les villages de la côte de Beaupré. Philippe-René Robinau de Portneuf, curé de Saint-Joachim, tente d'empêcher l'ennemi de s'attaquer à sa paroisse. Selon John Knox, qui n'assiste pas aux événements, mais les rapporte en se basant sur des ouï-dire, le prêtre envoie « un billet à l'un de nos

officiers qui commande un poste dans les environs, le priant de lui faire l'honneur d'aller dîner avec lui en compagnie de quelques-uns de ses lieutenants, l'assurant que lui-même et ceux qui seraient assez bons de l'accompagner s'en retourneraient en toute sûreté. Il ajoute que l'officier anglais se battant pour son roi et pour la gloire l'excusera, il l'espère, de se battre lui-même avec ses pauvres paroissiens pour la défense de leur pays. Notre officier a répondu qu'il regrette de ne pouvoir pas se rendre à cette invitation, mais qu'il espère dîner bientôt dans le camp anglais, avec le galant prêtre et ses adhérents. »

Le lendemain, Portneuf et une vingtaine de ses paroissiens tombent dans une embuscade et la majeure partie sont tués et scalpés. Les Rangers qui ont fait le coup affirmeront avoir fait la chevelure des Canadiens parce qu'ils étaient déguisés en Indiens !

Montcalm notera dans son journal, le 1^{er} septembre : « Les Anglais, fidèles imitateurs de la férocité de nos Sauvages, ont fait la chevelure à quelques habitants de la côte du Sud. Croirait-on qu'une nation policée s'acharne de sang-froid à mutiler des cadavres ? Cette barbarie aurait été abolie parmi les Sauvages, s'il était possible de les corriger. » Et pourtant, les Amérindiens qui se battent aux côtés de Français ne se cachent pas pour scalper.

Une trop longue attente

Wolfe se remet à peine du mauvais état de sa santé qui l'a obligé à s'aliter depuis près d'une dizaine de jours. Le 27 août, il se convainc qu'il est temps de frapper le grand coup, avant que la température automnale ne soit une source de problèmes. Il demande donc aux trois généraux de brigade quel est le meilleur plan d'attaque. Selon lui, il faut déloger Montcalm et ses hommes de leur camp de Beauport avant d'investir la ville. Le 20, les trois officiers supérieurs se réunissent « dans le but de trouver les mesures les plus efficaces pour le bon ordre du service ».

Nous sommes, par conséquent, d'opinion que la stratégie la plus susceptible de porter un coup définitif, serait d'amener les troupes [de Montmorency] sur la rive sud et de porter les opérations en amont de la ville ; lorsque nous serons établis sur la rive nord, nous imposerons au général français nos propres conditions de combat ; nous nous placerons entre lui et ses approvisionnements, entre lui et l'armée qui fait face au général Amherst.

Le plan est simple : couper Québec de Montréal et empêcher les convois de vivres qui empruntent la rive nord de se rendre dans la capitale. Il faut que les Anglais aient l'initiative du combat !

Pendant ce temps, Montcalm est toujours convaincu que l'attaque viendra du côté de Beauport et que c'est là que doit demeurer le gros des troupes. Bougainville est installé dans la région de Saint-Augustin avec les troupes nécessaires pour protéger les convois ; près de 3000 hommes campent à l'île-aux-Noix au cas où l'armée d'Amherst, campée à Crown Point, déciderait de marcher sur Montréal.

Le 31 août, Wolfe écrit à sa mère que l'ennemi ne veut courir aucun risque et qu'il ne peut en conscience mettre son armée en état de péril. « Le marquis de

Montcalm, affirme-t-il, est à la tête d'un grand nombre de mauvais soldats et moi, je suis à la tête d'un petit nombre de bons. »

Au moment où il écrit, la nouvelle stratégie commence déjà à se concrétiser : on abandonne le camp de Montmorency et un groupe s'installe à l'île d'Orléans pendant que la majeure partie gagne Lévis. Vers le 9 septembre, Wolfe modifie le plan original : ses hommes débarqueront le plus près possible de Québec et non dans la région de Neuville tel que prévu. Ainsi, les Anglais prendront position entre la ville et l'armée de Bougainville, empêchant si possible cette dernière de se porter à la défense de Québec.

L'impossible se réalise

Les mouvements de navires deviennent de plus en plus fréquents. Jean-Baptiste-Claude-Roch de Ramezay, commandant de Québec, écrit le 10 septembre : « Les ennemis parurent construire un nouveau retranchement au-dessus de leurs batteries de la Pointe de Lévis ; nous ne comprîmes pas quel en pouvait être le véritable objet. Leur petite flotte s'étendait depuis le Cap-Rouge jusqu'à la Pointe-aux-Trembles. »

Montcalm n'est pas trop inquiet, car il est convaincu que les Anglais ne peuvent effectuer une descente entre Sillery et Québec. Il avait d'ailleurs écrit à Vaudreuil le 29 juillet : « Il n'y a que Dieu qui sache, monsieur, faire des choses impossibles. [...] Et il ne me faut pas croire que les ennemis aient des ailes pour, la même nuit, traverser, débarquer, monter des rampes rompues et escalader : d'autant que, pour la dernière opération, il faut des échelles. »

Le lieutenant général des armées en Nouvelle-France est tellement convaincu de son point de vue qu'il croit avoir percé les visées de Wolfe. Il écrit à Bourlamaque le 2 septembre : « Je crois que Wolfe fera comme un joueur de tope et tingue qui, après avoir topé à la gauche du tope [c'est-à-dire Montmorency], et à la droite [Pointe-aux-Trembles], tope au milieu [Beauport]. »

Le 12, Wolfe avertit ses officiers que le débarquement est prévu pour le lendemain. Monckton, Townshend et Murray sentent le besoin d'écrire au général pour se plaindre de leur manque d'informations « sur la ou les places que nous devons attaquer ». Comme ils ne veulent pas commettre de fautes, ils demandent des ordres particuliers sur l'opération projetée. Wolfe confie alors à son état-major personnel « que les généraux de brigade l'avaient conduit en amont de fleuve et que maintenant ils reculaient ». Il en accuse deux d'être des lâches et le troisième, un scélérat !

Les soldats anglais apprennent par une proclamation de Wolfe l'ordre du jour du jeudi 13 septembre :

Les forces de l'ennemi sont divisées ; il y a maintenant une grande disette de vivres dans leur camp et un mécontentement universel parmi les Canadiens. Le second officier en commandement [Lévis] est allé à Montréal ou à Saint-Jean, ce qui nous donne raison de penser que le général Amherst s'avance dans l'intérieur de la colonie. Un coup vigoureux frappé par notre armée, dans cette conjoncture, peut décider du sort du Canada. Nos troupes au-dessous de Québec sont prêtes à se

joindre à nous ; toute notre artillerie légère et les outils sont embarqués à la Pointe-Lévis et les troupes débarqueront là où les Français s'y attendent le moins. Le premier corps qui débarquera marchera directement à l'ennemi et le chassera de tous les petits postes qu'il peut occuper ; les officiers auront soin que les corps qui suivront ne tirent pas par erreur sur ceux qui marcheront en avant. Les bataillons se formeront sur la hauteur avec promptitude et se tiendront prêts à charger tout ce qui se présentera à eux. Quand l'artillerie et les troupes seront débarquées, un détachement sera laissé pour garder le lieu de débarquement, tandis que le reste marchera en avant et tâchera de forcer les Français et les Canadiens à se battre. Les officiers et les troupes doivent se rappeler ce que le pays attend d'eux, et ce qu'un corps de soldats déterminés, endurcis à la guerre, est capable de faire contre cinq faibles bataillons français mêlés à des paysans sans discipline. Les soldats devront être attentifs et obéissants à leurs officiers et résolus à exécuter leur devoir.

Le munitionnaire Joseph-Michel Cadet, installé au camp de Beauport, avertit Bougainville, installé à Cap-Rouge, qu'au cours de la nuit des bateaux chargés de vivres doivent descendre le fleuve vers Québec. Il le prie donc « de bien vouloir faire passer les bateaux ». Les hommes des trois postes de garde entre Sillery et Québec connaissent l'existence du convoi de vivres. Le premier poste comprend six hommes ; le second, situé à l'anse au Foulon, est commandé par Louis Du Pont Duchambon de Vergor. Il devrait y avoir là une centaine de soldats et miliciens, mais le commandant a permis à 70 d'entre eux d'aller faire les récoltes à Lorette. Les commandants des postes de garde ignorent cependant qu'un contre-ordre empêche le convoi de se mettre en marche.

Au cours de la soirée du 12, des navires anglais vont se poster non loin de Beauport et dans les environs de Cap-Rouge, pour faire croire à Bougainville et à Montcalm qu'une attaque est possible contre ces deux points. La ville est bombardée comme à l'accoutumée. Tout donc semble normal.

À partir de neuf heures du soir, l'embarquement des troupes commence à Lévis. À deux heures le 13 au matin, les bateaux plats anglais transportent les soldats à terre. Une sentinelle française qui avait entendu du bruit demande : « Qui vive ? » Et le capitaine Fraser ou le capitaine Donald MacDonald répond : « France ». Le garde, croyant avoir affaire à un des hommes du convoi de vivres, laisse passer sans rien faire. Lorsque les sentinelles du poste de garde commandé par Vergor se rendent compte de la présence anglaise sur les Plaines d'Abraham, il est déjà trop tard. Après un court échange de coups de feu, la trentaine d'hommes se rend. Vergor est, dit-on, réveillé par le bruit de la fusillade !

Surprise !

Une heure avant le lever du jour, les soldats anglais sont déjà installés sur les Plaines d'Abraham. Répartis sur trois rangées, ils font face à la ville. Les 4800 hommes de Wolfe sont prêts. Quelques-uns occupent déjà la maison Borgia et sa voisine. On a réussi à monter sur les Plaines deux pièces de canons. Les coups de feu ont réveillé les habitants de Québec. Le lieutenant colonel d'infanterie de Bernetz, qui commande pendant l'absence de Ramezay, expédie immédiatement une partie de sa

garnison et deux piquets du régiment de Guyenne pour tirer sur l'ennemi et l'empêcher de progresser vers la ville.

Au lever du jour, un Canadien arrive à bout de souffle au camp de Beauport, annonçant que les Anglais ont débarqué à l'anse au Foulon. Il faisait partie du poste de garde de Vergor et il a réussi à s'échapper. Montcalm demeure incrédule. Marcel, le secrétaire du général, écrit : « Nous connaissions si bien les difficultés de pénétrer par ce point, pour peu qu'il soit défendu, qu'on ne crut pas un mot du récit d'un homme à qui nous crûmes que la peur avait tourné la tête. J'allai me reposer chez moi, en priant M. Dumas d'envoyer au quartier général pour avoir des nouvelles et de me faire avertir s'il y avait quelque chose à faire. On entendait toujours quelques coups de fusils de loin en loin. »

Un courrier expédié par Bernetz réussit à convaincre Montcalm du bien-fondé de la nouvelle. Vers les six heures, Montcalm se met en route. Un quart d'heure auparavant, le gouverneur Vaudreuil avait appris le débarquement, mais l'événement lui est présenté de telle façon qu'il croit que les Anglais se préparent à quitter la place. Il ne mesure la gravité de la situation qu'une demi-heure après le départ de Montcalm. À sept heures et quart, il envoie un message à Bougainville :

Il paraît bien certain que l'ennemi a fait un débarquement à l'anse au Foulon. Nous avons mis bien du monde en mouvement. Nous entendons quelques petites fusillades. M. le marquis de Montcalm vient de partir avec 100 hommes du gouvernement des Trois-Rivières pour renforcer ; sitôt que je saurai positivement ce dont il sera question, je vous donnerai avis. Il me tarde bien d'avoir de vos nouvelles et de savoir si l'ennemi a fait quelque tentative de votre côté. [...] Les forces ennemies paraissent considérables. Je ne doute pas que vous soyez attentif à ses mouvements et à les suivre. C'est sur quoi je m'en rapporte à vous.

Lorsque Montcalm arrive sur les Plaines, des miliciens canadiens y font déjà le coup de feu contre les troupes anglaises. Celles-ci ripostent peu. Quelques centaines d'Amérindiens, cachés dans des bosquets, tirent également sur les hommes de Wolfe. Le général français place soldats et miliciens en ordre de bataille. Un cavalier d'ordonnance du gouverneur Vaudreuil lui remet un billet où il lit : « L'avantage que les Anglais avaient eu de forcer nos postes, devait naturellement être la source de leur défaite ; mais il était de notre intérêt de ne rien précipiter. Il fallait que les Anglais fussent en même temps attaqués par notre armée, par quinze cents hommes qu'il nous était fort aisé de sortir de la ville, et par le corps de M. de Bougainville, au moyen de quoi ils se trouveraient enveloppés de toutes parts et n'auraient d'autres ressources que leur gauche pour leur retraite, où leur défaite serait encore infaillible. »

Montcalm ne semble pas vouloir suivre le conseil de Vaudreuil. Il n'envoie personne avertir Bougainville. Il dispose d'environ 3500 hommes, surtout des miliciens peu habitués à une bataille rangée, alors que ceux qui leur font face sont en grande majorité des troupes régulières.

M. le marquis de Montcalm, raconte Foligné qui se trouvait sur place, n'eut pas reconnu les forces et la situation avantageuse des ennemis qui occupaient la hauteur ordonna qu'on amena cinq pièces de canons de douze, six et quatre de calibres avec poudre et balles. Les ordres de M. le marquis s'exécutèrent avec promp-

titude. Les canons arrivèrent, dont deux furent placés à la gauche de notre colonne, du côté de la porte Saint-Louis, un au centre qui regardait le long du chemin de Sainte-Foy, et un à la droite qui longeait la côte d'Abraham. À mesure que le monde arrivait, il était rangé dans l'ordre de bataille ordonné par M. le marquis de Montcalm qui fit placer sur les ailes de notre colonne sept à huit cents Canadiens et Sauvages qui, par leur fusillade et le feu qu'ils mirent à la maison de Borgia vers les neuf heures, engagèrent le fort de l'action que M. de Montcalm crut devoir soutenir et profiter du moment que la troupe paraissait le mieux disposée pour avancer avec notre colonne jusqu'au bas de la hauteur qu'occupaient les ennemis où à une demi-portée de fusil notre général engagea l'action. Les ennemis après avoir essayé de pied ferme trois décharges de notre colonne descendirent presque à bond toucher [?]. Jamais action ne fut plus opiniâtre pendant près d'une demi-heure.

Le combat se déroule entre neuf et dix heures, selon les témoins et dure moins d'une demi-heure. Les Canadiens n'ont pas l'habitude de se battre sur un terrain découvert. Ils retardent la marche des troupes régulières. Qui, des soldats réguliers ou des miliciens, sont les premiers dérouterés ? Les témoins ne sont pas d'accord. Un aide de camp français écrit dans son journal :

Lorsque les troupes et Canadiens du gouvernement de Québec ayant fait demi-tour, pressés par le feu de l'ennemi qui faisait un mouvement pour les envelopper, entraînent successivement la retraite de toute l'armée qui se fit avec bien du désordre malgré le zèle, la bonne contenance et les propos de tous les officiers. Rien de tout cela ne fut capable d'arrêter les fuyards qui n'écoutaient plus que les impressions d'une terreur sans égale. Enfin, le désordre fut si grand qu'il ne fut pas possible de rallier les troupes, dont les tristes débris se retirèrent, les uns jusqu'au bout de la rivière Saint-Charles, et les autres sous la place de Québec qui n'avait du canon que dans ses flancs et, par conséquent, peu utile pour protéger notre retraite si l'ennemi eût profité de son avantage.

L'armée anglaise, malgré sa victoire, est un peu désemparée. Wolfe est mortellement blessé et Monckton est atteint d'une balle. Le général de brigade George Townshend tarde à prendre le commandement qui lui revient ; l'hésitation permet aux Français et aux Canadiens de s'enfuir.

Bougainville, qui apprend à neuf heures du matin le débarquement anglais, marche aussitôt vers Québec. « Mais quand j'arrivai à portée de combattre, écrit-il, notre armée était battue et en déroute. Toute l'armée anglaise s'avança pour m'attaquer. Je fis ma retraite devant elle et me postai de façon à couvrir la retraite de notre armée, à me joindre à elle et à remarquer aux ennemis, si on le jugeait à propos. »

« Le 13 septembre, affirme l'historien Guy Frégault, devrait être connu sous le nom de la Journée des Fautes. » Wolfe ne s'était ménagé presque aucune possibilité de retraite. Quant à Montcalm, il aurait dû agir avec moins de précipitation et attendre les renforts de Bougainville qui commandait « la fine fleur de l'armée ». Il aurait pu aussi mieux utiliser les miliciens canadiens. « Il fallait l'attendre et profiter de la nature du terrain pour placer par pelotons dans les bosquets de broussailles dont il était environné, ces mêmes Canadiens qui, arrangés de la sorte, surpassent certainement par l'adresse avec laquelle ils tirent toutes les troupes de l'univers », lit-on dans un mémoire anonyme de l'époque.

Québec capitule

Le jour même de la bataille des Plaines d'Abraham, le gouverneur Vaudreuil réunit un conseil de guerre où l'on retrouve l'intendant Bigot et les principaux officiers.

Ce gouverneur général, rapporte le compte rendu, y a proposé s'il y avait quelque moyen à pouvoir réattaquer l'ennemi, avis qui a été unanimement rejeté et par la faiblesse, et par la dispersion et par le harcèlement des troupes. Se replier a paru le seul parti militaire à prendre, la position du camp de Beauport devenant insoutenable et pour n'être pas séparée d'une armée victorieuse et supérieure en force, tant par le nombre que par l'espèce et pour n'avoir devant soi qu'une rivière gayable presque partout à basse mer et retranchée sur laquelle l'ennemi pouvait se porter dès le soir même. [...] L'unique dépôt de nos vivres et la seule ressource que nous ayons étant au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, la position bonne par elle-même ne pouvant être attaquée de front ni tournée par sa gauche a été jugée la meilleure dans l'occurrence présente et absolument indispensable à occuper dans la crainte que l'ennemi ne vienne à nous y devancer... Au camp de Beauport, à six heures du soir.

Dès le même soir, on abandonne donc le camp de Beauport. Plusieurs jours avant la bataille, Montcalm avait rédigé un projet de capitulation de Québec. Le jour même de l'engagement, Vaudreuil fait parvenir à Ramezay, le commandant de la ville, un mémoire dans lequel il commente les articles de la capitulation. « Nous prévenons M. de Ramezay, écrit le gouverneur, qu'il ne doit pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut ; ainsi, sitôt qu'il manquera de vivres, il arborera le drapeau blanc et enverra l'officier de sa garnison le plus capable et le plus intelligent pour proposer la capitulation conformément aux articles ci-après que nous appuyons de nos observations en marge. »

Montcalm est mis au courant de la décision de ses officiers. Agonisant, il venait d'écrire à Townshend un court billet « lui livrant la ville », selon les mots de l'historien Eccles. « Obligé de céder Québec à vos armes, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence ses bontés pour nos malades et blessés et de lui demander l'exécution du traité d'échange qui a été convenu entre Sa Majesté très chrétienne et Sa Majesté britannique. Je la prie d'être persuadée de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Montcalm. »

Le 15 septembre, Québec n'a plus de vivres, à demi-ration, que pour huit jours. Les bourgeois de Québec présentent une requête au commandant Ramezay et aux officiers majors leur demandant de capituler, car, outre le manque de nourriture, la ville est presque incapable de résister à une attaque anglaise. La même journée, Ramezay réunit un conseil de guerre ; il est décidé de capituler de la façon la plus honorable possible. Seul l'officier Louis-Thomas Jacau de Fiedmont s'y oppose. Il faut, selon lui, « réduire encore la ration et pousser la défense de la place jusqu'à la dernière extrémité ».

Au moment où Lévis et Bougainville s'appréhendent à venir prêter main-forte à la ville assiégée et remettre à la population les vivres dont elle a besoin pour résister, Ramezay demande à Joannès, capitaine aide-major au régiment de Languedoc,

major de la place, de hisser le drapeau blanc. L'officier refuse. La journée du 17 septembre se passe en négociations et en discussions entre Ramezay et différents officiers. Pendant ce temps, une partie de la flotte anglaise exécute des manœuvres devant Québec. Le 18, Ramezay capitule. Lévis ne peut cacher son indignation : « Il est inouï que l'on rende une place sans qu'elle soit attaquée ni investie. »

Québec, ce n'est pas qu'une ville qui se rend. Cette reddition est le prélude à la fin de la Nouvelle-France. Elle ne saurait tarder.



LA COLONIE CAPITULE



QUÉBEC, AU MOMENT DE SA REDDITION, EST A PEU PRÈS COMPLÈTEMENT DÉMOLIE. Pendant deux mois, elle a été bombardée et canonnée quasi sans arrêt. Selon l'évêque, monseigneur de Pontbriand, « 180 maisons ont été incendiées par des pots à feu, toutes les autres criblées par le canon et les bombes. » Même les Anglais sont surpris des effets de leur bombardement. Le capitaine John Knox note dans son journal, le 20 septembre 1759 :

De fait, le ravage est inconcevable. Les maisons restées debout sont toutes plus ou moins perforées par nos boulets. La ville basse est tellement en ruines qu'il est presque impossible de circuler dans les rues. Les parties de la ville les moins endommagées sont les rues qui conduisent aux portes Saint-Jean, Saint-Louis et du Palais. Cependant, quoique plus éloignées de nos batteries, elles portent les marques d'une destruction presque générale. Les maisons bâties sur le sommet de la montagne, depuis le palais de l'évêque jusqu'au cap Diamant, sont les plus endommagées et doivent subir d'incroyables réparations pour être tant soit peu habitables.

Québec est une ville non seulement démolie, mais aussi désertée. Depuis le début du siège, plusieurs ont fui à la campagne. Au cours des derniers jours, même des soldats et des miliciens ont déserté. Le 15 septembre, il ne reste plus à l'intérieur des murailles que 2600 femmes et enfants et environ 1200 malades ou blessés.

Un nouveau chef

Quelques heures avant que Ramezay décide de capituler, le chevalier de Lévis arrive à la hâte de Montréal, afin de prendre la direction de l'armée française décimée. On lui remet un paquet scellé depuis le 11 mars 1756, paquet qu'il ne devait ouvrir qu'advenant la mort de Montcalm. La lettre qu'il contient est signée de la main du roi.

Sa Majesté, y lit-on, jugeant à propos de pourvoir à ce que le commandement des troupes de renfort qu'elle envoie en Canada et de celles qui y sont actuellement, sous les ordres du sieur marquis de Montcalm, ne puisse être contesté, s'il venait à vaquer par l'absence, mort, maladie ou autre empêchement dudit sieur marquis de Montcalm, et que celui qui devra lui succéder soit désigné de manière à prévoir toute difficulté, elle a ordonné et ordonne qu'auxdits cas d'absence, mort, maladie ou autres empêchements quelconques dudit sieur marquis de Montcalm, le commandement desdites troupes sera dévolu au sieur chevalier de Lévis.

Le nouveau chef des armées françaises s'apprête à attaquer le camp anglais établi devant Québec ; mais il apprend bientôt avec stupeur que l'amiral Charles Saunders et le général de brigade George Townshend, ont apposé leur signature au bas des articles de capitulation. Selon ce document, les habitants de la ville conserveront la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges dès qu'ils mettront bas les armes. De plus, le vainqueur s'engage à ne pas toucher « aux effets des officiers et habitants absents, et à ne pas forcer qui que ce soit à quitter sa maison jusqu'à ce qu'un traité définitif entre Sa Majesté très chrétienne et Sa Majesté britannique ait réglé leur état ». Enfin, on accorde le « libre exercice de la religion romaine », ainsi que des sauvegardes « à toutes personnes religieuses ainsi qu'à monsieur l'évêque qui pourra venir exercer librement et avec décence les fonctions de son état lorsqu'il le jugera à propos, jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée entre Sa Majesté britannique et Sa Majesté très chrétienne ».

Ramezay a demandé les honneurs de la guerre pour la garnison qui pourra réintégrer les rangs de l'armée française avec « armes, bagages, six pièces de canon de fonte et deux mortiers ou obusiers et douze coups à tirer par pièce ». Cette demande n'est acceptée qu'à moitié. Les officiers anglais écrivent en marge du document : « La garnison de la ville, composée des troupes de terre, de marine et matelots, sortira de la ville avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée avec deux pièces de canon de France et douze coups à tirer pour chaque pièce et sera embarquée le plus commodément possible pour être mise en France au premier port. »

L'entrée du vainqueur

La journée même de la capitulation, trois compagnies de grenadiers, commandées par le lieutenant colonel James Murray, prennent possession des portes de la ville. L'ordre du jour communiqué à l'armée campée encore devant Québec rappelle que « tout acte de violence ou de rigueur ainsi que le pillage sont strictement défendus ».

Les soldats, ajoute-t-on, ne devraient pas oublier que Québec, appartenant désormais à Sa Majesté britannique et non pas au roi de France, peut devenir une garnison et qu'elle doit être conservée à cette fin. En se rendant sans coup férir, cette ville a épargné à nos troupes beaucoup de souffrances et peut-être même des maladies. La conquête de la colonie entière dépendra peut-être, en une telle conjoncture, de la conduite des soldats. Cette conduite aura une influence sur nos approvisionnements d'hiver. En conséquence, la transgression de cet ordre constituera un délit de la plus haute gravité, perpétré contre le service du roi et dont

l'auteur sera passible de mort en vertu du code militaire. Après cet avertissement, toute personne reconnue coupable par le conseil de guerre ne pourra espérer recevoir son pardon. Cet ordre sera lu en tête de chaque compagnie.

Pour prendre possession de la ville elle-même, « 50 hommes d'artillerie avec le nombre d'officiers en proportion et une pièce de campagne, suivie d'une mèche allumée, se rendront à la Place d'armes et précéderont le commandant et quelques officiers pour prendre possession de la ville et auxquels seront remises toutes les clefs des forts ».

Le 20 septembre, la garnison française est embarquée à bord de quatre vaisseaux de transport pour être conduite en France. La veille, on avait déposé à bord du *Royal William* la dépouille embaumée de Wolfe.

« Je serai fidèle » et affamé

Tranquillement, la vie reprend à Québec. Le 21 septembre, Murray permet aux habitants ayant quitté la ville de revenir prendre possession de leurs biens, à la condition de prêter ce serment de fidélité : « Je promets et jure devant Dieu solennellement que je serai fidèle à Sa Majesté britannique, le roi George Second, que je ne prendrai point les armes contre lui et que je ne donnerai aucun avertissement à ses ennemis qui lui puisse en aucune manière nuire. » Le même jour, le commissaire des guerres Benoît-François Bernier se plaint à Ramezay que les 300 à 400 blessés français et canadiens hospitalisés n'ont plus rien à manger.

Aux dires de Bernier, Murray lui aurait déclaré « que les Anglais n'étaient pas venus pour nourrir le pays ». Dans une proclamation rendue publique le 22 septembre, le commandant en chef des troupes de Sa Majesté britannique dans la rivière de Saint-Laurent, Robert Monckton, précise que les Anglais « ne sont pas venus pour ruiner et détruire les Canadiens, mais pour leur faire goûter les douceurs d'un gouvernement juste et équitable », pourvu que les Canadiens « rendent les armes, prêtent le serment de fidélité et demeurent chez eux en repos. »

En prévision de l'hiver

Les habitants qui ont les matériaux nécessaires ou l'argent pour s'en procurer réparent ou font réparer leurs maisons en prévision de l'hiver. Les soldats réaménagent le couvent des récollets ainsi que le collège des jésuites dont les trois quarts sont convertis en entrepôt. Les troupes entrent en ville le 29 septembre pour prendre leurs quartiers d'hiver. Le soir même, on ferme les portes de la ville. Les soldats s'installent un peu partout, entre autres chez les récollets.

La présence militaire dans Québec cause bien des problèmes. L'ordre du jour du 1^{er} octobre enjoint aux officiers de surveiller de plus près leurs hommes. « Comme on est entré par effraction dans les maisons et dans les caves des habitants pour y commettre des dépravations, le général demande aux officiers commandant les gardes de voir à ce que leurs hommes ne s'enivrent pas et à ce qu'ils ne restent pas seuls ; à cette fin, les officiers feront souvent l'appel et emprisonneront ceux qui ne tiennent pas compte des ordres. En outre, il désire que ceux qui dirigent des

équipes de pionniers prennent des mesures pour ne pas laisser leurs hommes innocués ; ils devront, au contraire, les astreindre toujours à des travaux, car de nombreux travaux doivent être terminés avant la venue de l'hiver. » Cependant, comme il est impossible que la flotte de l'amiral Saunders hiverne à Québec, la majeure partie des vaisseaux quitte la rade et fait voile vers l'Angleterre, le 18 octobre.

Une coexistence très pacifique

James Murray, maintenant porteur du titre de gouverneur général de Québec et du pays conquis, souhaite que Canadiens et Anglais vivent en harmonie. Le 14 novembre, il émet un manifeste où il reproche au gouverneur Vaudreuil de venir faire de la maraude dans les paroisses conquises pour inciter les Canadiens à se joindre au corps d'armée en formation.

Comme les généraux des ennemis, affirme Murray, ont jugé à propos de lever des contributions sur les paroisses qui nous sont soumises, les lois de la guerre et de la justice m'obligent d'user de représailles sur celles d'en haut ; en cela, comme pour l'avenir, leur conduite réglera toujours la mienne. Il serait heureux pour les Canadiens, que moins soigneux de leur gloire, ils songeassent uniquement au bien de l'État ; les courses sur les Canadiens seraient réprimées ; l'habitant jouirait du repos ; ouvrez les yeux sur vos propres intérêts : toute communication avec l'océan étant bouchée [...] sans espoir, sans ressource, avec un grand corps des troupes aguerries dans le sein du pays, un autre à ses portes, presque tous les postes d'en haut emportés ou abandonnés. Nous vous exhortons avec empressement d'avoir recours à un peuple libre, sage, généreux, prêt à vous tendre les bras pour vous affranchir d'un despotisme vigoureux et à vous faire goûter avec eux les douceurs d'un gouvernement juste, modéré et équitable ; que, si vous ne profitez pas de cet avis, vous avez à attendre le traitement le plus sévère, qui puisse être permis par le droit de la guerre.

Certains Canadiens n'ont pas attendu l'appel à la bonne entente pour fraterniser avec les troupes anglaises, puisque, dès le 6 octobre, un ordre du jour précise que « le général désire que les commandants des régiments ne permettent pas à leurs hommes d'épouser des Françaises ». Les petits bourgeois et les membres des communautés religieuses sont parmi les premiers à nouer de bonnes relations avec l'occupant. À ce sujet, Lévis avait vu juste. Il écrit le 1^{er} novembre : « Les Canadiens, par ce que nous voyons de ceux de Québec, ne seront pas longtemps à s'accoutumer au gouvernement anglais à cause de la facilité qu'ils trouveront dans le commerce. » L'intendant Bigot partage le même avis : « Un chacun à Québec pense à raccommoder ses affaires et peu aux intérêts du roi et à ceux de la colonie. [...] Tous les Français qui sont à Québec cherchent à faire leur cour pour se procurer des aisances. Je le connais, parce que ces négociants me le répètent eux-mêmes. »

L'historien Guy Frégault donne les raisons expliquant l'attitude des négociants de Québec. « Ce sont les petits commerçants qui se trémoussent autour de Murray, non pas les grands négociants, écrit-il ; ceux-ci restent avec le gouvernement canadien, sur lequel ils ont d'ailleurs d'énormes créances, dans la capitale provisoire de Montréal. »

Le 26 septembre, la supérieure de l'Hôpital Général de Québec, sœur Saint-Claude Ramezay, sœur du lieutenant-gouverneur de la ville, fait parvenir une lettre à Monckton, dans laquelle elle écrit : « Les dames de l'Hôpital Général sont pleines d'empressement de présenter leur respect à votre excellence et de lui témoigner la vive reconnaissance de la protection dont elle veut bien les honorer ; elles la supplient de la leur continuer, font des vœux pour le recouvrement de sa santé et espèrent qu'elle voudra bien agréer les confitures qu'elles prennent la liberté de lui présenter. »

L'évêque de Québec, réfugié à Montréal, recommande aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec une attitude semblable. Il écrit donc à la supérieure de l'institution, le 12 octobre : « Il faut se prêter à tout ce qu'il [le nouveau gouvernement] demandera et vous gêner pour tout ce qui peut être utile aux malades. La religion chrétienne exige pour les princes victorieux et qui ont conquis un pays, toute l'obéissance, le respect que l'on doit aux autres, de sorte, mes très chères Filles, que vous et toutes vos sœurs pouvez mériter le même mérite que lorsque vous serviez les Français. »

Tous n'acceptent pas avec autant de rapidité et de principes la présence anglaise dans Québec. Le 17 novembre, un Canadien est pendu pour avoir incité des soldats anglais à désertter. Le lendemain, lors d'un conseil de guerre, il est décidé de sévir contre l'abbé Charles-Louis Beaudoin, accusé lui aussi d'incitation à la désertion. Le capitaine John Knox se présente chez lui et le met aux arrêts au nom de Sa Majesté britannique. « Le pauvre vieillard, note l'officier dans son journal, était grandement terrifié et il me demanda de lui dire honnêtement de quel crime il était coupable. » Le prêtre est aussitôt chassé de la ville.

On promène encore la torche

La garnison anglaise de Québec et les autorités militaires sont aux aguets et nerveuses. On sait que des navires marchands français, sous le commandement de Jacques Kanon, vont essayer de passer devant la ville et tenter de se rendre en France. Dans la nuit du 18 au 19, chacun est à son poste, car on est convaincu que les navires vont profiter de la nuit pour échapper aux canons anglais. « Le clergé et les habitants sont étroitement surveillés. » Le colonel Hunt Walsh et le colonel Hussey viennent d'aller incendier le village de Saint-Joseph, près de Neuville, parce que les habitants de l'endroit n'auraient pas respecté leur serment de fidélité.

Le 24 novembre, entre onze heures et minuit, alors que la nuit est des plus sombres, la petite flotte française profite de la marée descendante pour passer devant Québec. Les canons anglais tirent une centaine d'obus. Un des navires est touché et s'échoue sur la rive. On décide, par la suite, de renforcer la défense de la ville. On établit, « au moyen de barriques remplies de neige une autre ligne de défense à l'intérieur des remparts, à partir de la citadelle jusqu'aux casernes d'Amherst ». « Toutes les ruelles, ajoute l'enseigne John Bruyères, et tous les passages de la basse ville furent fermés. »

Québec prend de plus en plus l'allure d'une ville occupée. L'ordre du jour du 4 novembre régleme tant la vie du soldat que celle de l'habitant. Le matin et le soir, un coup de canon indique l'heure du lever et du coucher des soldats. Matin

et soir aussi, on procède à l'appel nominal des hommes. Il est interdit aux soldats de travailler pour les habitants de la ville. À cause de la rareté du bois de chauffage, il faut chauffer les maisons le moins possible. Il est interdit aux habitants d'acheter divers effets des soldats. Bien plus, les habitants doivent éteindre leurs lumières à dix heures du soir et déclarer au gouverneur les étrangers logeant chez eux. Il leur est interdit de sortir le soir, à moins d'avoir un fanal et, après dix heures, personne ne doit se trouver dans la rue. Ceux qui se hasarderont à l'extérieur après le couvre-feu seront mis sous arrêt. Comme les habitants ont obtenu par la capitulation la liberté de religion, ils pourront faire des processions dans les rues et, lorsque celles-ci auront lieu, les officiers devront « leur payer le compliment du chapeau ».

Les températures, au cours de l'hiver 1759-1760, seront souvent extrêmement froides.

Aux heures de parade, raconte Knox, nos gardes ont une apparence des plus grotesques sous leurs divers accoutrements. Les moyens que nous inventons pour nous garantir contre l'extrême rigueur de ce climat sont variés au-delà de toute imagination. L'uniforme si propre et si régulier du soldat est enseveli sous la grossière robe de fourrure des habitants de la froide Laponie. Nous ressemblons plutôt à une mascarade qu'à un corps de troupes régulières, et il m'arrive souvent d'être accosté par des personnes de ma connaissance que je reconnais à la voix, mais qu'il m'est impossible de distinguer sous leur costume. En outre, tout le monde paraît continuellement pressé, car au lieu de marcher tranquillement dans les rues, chacun se précipite et va au pas de course.

Les religieuses prennent en pitié les genoux des soldats du régiment des Highlanders écossais qui occupent une partie du monastère et leur tricotent des bas en remerciement pour des travaux que ces derniers exécutent pour elles : leur apporter du bois de chauffage ou enlever la neige devant leur monastère.

Pendant ce temps...

Il n'y a que Québec et la région avoisinante qui soient sous le contrôle de l'armée anglaise. Le reste de la colonie continue à vivre sous domination française. Le gouverneur Vaudreuil, l'intendant Bigot et l'évêque de Québec demeurent à Montréal. Les soldats sont soit au fort de l'île-aux-Noix, soit au fort Lévis situé sur l'île aux Galops, non loin de l'actuelle ville de Prescott, ou chez l'habitant. Peu après la bataille des Plaines d'Abraham, une partie de l'armée française s'est retirée sur les bords de la rivière Jacques-Cartier où elle édifie un fort. La place forte, défendue par une clôture de pieux, est de forme irrégulière et possède un fossé profond du côté opposé au fleuve. L'endroit est trop petit pour héberger toute l'armée.

Une partie se cantonna dans les environs, écrit l'abbé Félix Gatién dans son *Histoire du Cap-Santé*. Les soldats se firent des cabanes avec tout ce qu'ils purent trouver. Tout ce que les habitants des environs avaient soit en provisions, soit en animaux, fut élevé pour fournir à l'armée ce dont elle avait besoin pendant son séjour en ce lieu. À peine dans chaque famille put-on conserver ce qui était absolument nécessaire pour la subsistance. Heureuse celle où on laissait une seule vache. Ceux des habitants qui purent conserver un mouton ou deux, n'y réus-

sirent qu'en cachant soigneusement ces animaux jusque dans leurs caves, pour les soustraire aux recherches continuelles que l'on faisait pour se procurer des aliments.

À Montréal, on a plus peur de la faim que de l'Anglais. Le 7 novembre 1759, Vaudreuil écrit au ministre Berryer : « Dans les circonstances où nous sommes, nous avons à craindre l'ennemi ; mais nous sommes encore plus menacés d'une famine dont les suites seraient certainement funestes, quel que pût être le sort de cette colonie. L'unique remède à nos maux serait la paix ; mais quand même la guerre continuerait, nous n'aurions pas moins besoin, monseigneur, de recevoir des comestibles en prime. »

Un projet de reconquête

Dès le début du mois de décembre, Lévis a son plan de reconquête de Québec : il veut attaquer la ville en hiver avant l'arrivée de secours soit par mer soit par voie de terre. On s'affaire à construire des échelles pour faciliter l'escalade des murs. On essaie d'accumuler des vivres. Mais les froids excessifs empêchent les moulins de moudre la farine nécessaire. L'opération est donc retardée.

Pendant que, dans la colonie, on espère du secours de la France, à Versailles, François Le Mercier demande au ministre de la Guerre, au nom de Vaudreuil et de Lévis, des vivres, des munitions et 4000 hommes. « Si la Cour n'envoie pas un secours suffisant pour faire le siège de Québec, il est inutile d'y envoyer et la colonie sera certainement perdue. » Le Mercier insiste sur le fait que Québec doit être reprise au plus tard au mois de mai, c'est-à-dire avant l'arrivée de renforts anglais. Le maréchal de Belle-Isle écrit à Lévis le 9 février 1760 :

Sa Majesté est bien persuadée que le commandement ne pouvait passer, après lui, [Montcalin], en de meilleures mains que les vôtres et que vous soutiendrez jusqu'au bout l'honneur de ses armes, à quelque extrémité que les affaires puissent être réduites. Au reste, M. Bernier vous fait passer des secours de toute espèce, en vivres, en munitions de guerre et en recrues ; au moyen de quoi, malgré l'avantage que les Anglais ont d'occuper la ville de Québec, qui leur a été rendue trop légèrement, vous serez en état de leur disputer le terrain pied à pied et de prendre, peut-être, des avantages sur eux, capables d'arrêter leurs progrès.

Berryer, le ministre français de la Marine, ne saisit pas l'enjeu du combat qui se déroule en Amérique. La Nouvelle-France n'a droit qu'à 400 soldats de renfort, au lieu des 4000 demandés. Pour défendre la colonie contre une flotte anglaise, il faudra compter sur le *Machault*, une frégate de 28 canons. Les vivres expédiés comprennent surtout du bœuf et du cheval « pourris ». Le convoi, qui comprend en tout six navires, quitte le port de Bordeaux le 10 avril. Il est beaucoup trop tard.

La marche vers la victoire

Avril 1760 marque le moment choisi par les Français pour attaquer Québec. Au début du mois, Lévis « rappelle l'armée sous les drapeaux ». Il compte sur la bonne volonté des miliciens canadiens, soit environ 3000 hommes qui viendront se joindre

aux 4200 soldats réguliers. Le commandant en chef exhorte ses officiers à traiter moins durement les miliciens. « Vous savez, leur écrit-il, qu'on nous accuse d'agir avec trop de sévérité envers eux ; il est essentiel de les bien traiter et qu'ils vivent en bonne intelligence avec les troupes. »

Dès les 14 et 15 avril, un corps de cavalerie composé d'environ 200 hommes se met en route pour le fort Jacques-Cartier. L'évêque de Québec émet un mandement demandant des prières publiques pour le succès de la campagne qui commence. « Déjà, écrit-il, les troupes et les milices animées d'un nouveau courage partent avec joie, sous la conduite d'un général dont la famille a donné à l'État tant d'illustres défenseurs, et qui sait conserver dans l'action la plus vive cette tranquillité d'âme qui fait les grands hommes. Continuons, nos très chers frères, de recourir au Seigneur encore avec plus de ferveur, s'il est possible, et espérons tout de son bras tout-puissant. »

Enfin, le gouverneur Vaudreuil prête main-forte au Seigneur en obligeant, sous peine de mort, les miliciens à prendre les armes...

Le 20 avril, l'armée s'embarque sur des bateaux que Bigot a fait construire au cours de l'hiver. Lévis y va de ses dernières recommandations.

Je vous prie, demande-t-il aux officiers, de tenir la main à ce que les habitants emportent des fusils en état, les munitions qu'ils auront, des marmites et des ustensiles, ainsi qu'il leur est ordonné et des vêtements, ne devant rien espérer des magasins qui sont dépourvus de tout. Il put avoir attention qu'on mette quelques planches ou écorces sous les vivres pour empêcher que les bateaux qui feraient eau ne les gâtent et ordonner aussi qu'ils soient couverts avec les tentes ; car il n'est point de cas qui puissent leur procurer d'autres vivres avant l'expiration des huit jours.

Car les miliciens n'ont de la nourriture que pour huit jours. Malgré les glaces, l'armée réussit à se regrouper à Pointe-aux-Trembles les 24 et 25 avril. Il est alors résolu, note le chevalier de Lapause, « qu'on se rapprocherait jusqu'à Saint-Augustin par eau, où l'on débarquerait et, après avoir tiré les bateaux à terre, on se mettrait en marche pour aller jeter des ponts vers le haut de la rivière de Cap-Rouge, d'où l'on entrerait dans la paroisse de la vieille Lorette et, après, passant un marais appelé la Suette, on irait attaquer le poste qu'ils [les Anglais] avaient à l'église de Sainte-Foy qu'ils avaient retranchée avec du canon et les troupes qui gardaient cette hauteur ».

En effet, depuis le 11 novembre 1759, des soldats anglais campent dans les églises de Sainte-Foy et de Lorette pour mieux contrôler « les avenues vers Québec », maintenir la population en paix et empêcher une attaque-surprise contre la ville.

Murray ignore encore que Lévis marche sur Québec. Quatre déserteurs français lui ont bien révélé qu'une attaque est imminente, mais on ignore quand précisément. Par mesure de prudence, le gouverneur anglais fait afficher sur toutes les places publiques de la ville, le 21 avril à dix heures du matin, une proclamation avertissant les habitants « que l'ennemi se prépare à nous attaquer ». En conséquence, « tous doivent quitter la ville avec leurs familles et leurs effets et attendre

d'autres ordres avant de revenir ». On accorde aux Canadiens « trois fois vingt-quatre heures pour déménager ».

À deux heures du matin, le dimanche 27 avril, les autorités anglaises apprennent de façon certaine que Lévis est en route vers Sainte-Foy. La pluie tombe sans arrêt, retardant la marche des Français et des Canadiens. Vers dix heures, ces derniers traversent le marais de la Suette. À cinq heures du soir, on apprend que les Anglais se retirent de l'église de Sainte-Foy, après y avoir mis le feu.

« On marcha sur-le-champ pour pouvoir les joindre, excepté les volontaires, raconte Lapaude, mais, ayant laissé avant d'entrer dans Québec un poste à une maison qui était fortifiée et à une demi-lieue de la place et un autre à une redoute qui était à même hauteur ; comme il était nuit, l'armée cantonna dans les maisons depuis les postes des ennemis jusqu'à l'église de Sainte-Foy. »

Au petit matin, le 28 avril, alors que la journée s'annonce splendide, Lévis et Murray, chacun de leur côté, font une tournée de reconnaissance. Vers les sept heures, l'armée anglaise, forte de 3900 hommes, commence à marcher vers les Plaines d'Abraham, « avec une artillerie respectable » d'une vingtaine de pièces. Lévis peut compter, quant à lui, sur 7000 soldats ou miliciens.

Nos grenadiers, raconte le témoin Joseph Fournerie de Vézon, prirent poste à la maison de Dumont, proche d'un moulin à vent. Cependant, monsieur Murray sortit de la place avec toute sa garnison et se mit en bataille : sa droite en face de nos grenadiers et sa gauche à l'anse des Mères. Nos grenadiers se dispersèrent sur le front, tandis que monsieur le chevalier de Lévis donna ordre à toute l'armée de s'avancer. Elle déboucha par le grand chemin de Sainte-Foy, à environ neuf heures du matin et vint se mettre en bataille en face des ennemis. On n'a jamais su par quelle manœuvre la brigade de La Reine, qui devait occuper la droite, se trouva par derrière et ne donna point. La brigade du Royal Roussillon occupa cette droite ; celle de La Sarre, la gauche ; celle de Berry, celle de la Marine et celle des milices de la ville de Montréal occupaient le centre. La précipitation de cette manœuvre fut cause que le centre de notre armée se trouva tellement engorgé qu'il n'était pas possible de faire aucun mouvement. M. de Lévis, pour remédier à cet inconvénient, fit faire à toute l'armée un demi-tour à droite pour gagner la tête d'un petit bois, qui facilitait à nous former et nous éloignait un peu de l'artillerie des ennemis dont nous étions accablés. Dans cet instant, monsieur Murray crut que nous prenions la fuite et fit un mouvement en avant ; mais, tout à coup, les pelotons des milices, de la brigade de la Marine firent face et commencèrent un feu qui leur en imposa, tandis que cette brigade marchait la baïonnette au bout du fusil et que celle de Royal Roussillon se longeaient sur sa droite, chargeait la gauche des ennemis avec quelque succès.

Le feu fait rage depuis plus d'une heure. Les Anglais, craignant « d'être enfoncés », prennent la fuite. « Ils furent poursuivis avec beaucoup plus d'ardeur que les fatigues que l'on venait d'essuyer ne devaient le faire espérer, poursuit Vézon. La brigade de la Marine et les milices qui y étaient attachées dépassèrent de beaucoup le centre des ennemis. M. de Charly, aide-major d'un bataillon de cette brigade, fut sur le point de se saisir d'un drapeau ; mais nos ennemis, moins fatigués que nous, nous gagnèrent en vitesse et entrèrent dans la ville, sans avoir pu cependant sauver une seule pièce d'artillerie. »

Dans l'engagement, l'armée anglaise avait perdu 259 hommes et 829 étaient blessés. Quant aux troupes de Lévis, leurs pertes sont légèrement moins élevées : 193 tués ou morts de leurs blessures et 640 blessés. Immédiatement après la bataille, le général français ordonne à une garde d'aller prendre possession de l'Hôpital Général. Les blessés des deux camps y sont transportés.

Québec assiégée

Après le combat de ce jour, note Murray dans son journal, rien de plus ne peut être fait ; il est nécessaire de donner aux hommes un peu de repos. » Le soir du 28 avril, le général anglais émet un ordre pour faire le point sur la situation.

Le 28 avril, déclare-t-il, a été malheureux pour les armes britanniques, la situation n'est pas aussi désespérée ni irrémédiablement compromise. Le général a souvent expérimenté la bravoure des troupes qu'il commande maintenant et il est convaincu qu'elles s'efforceront de regagner celles qu'elles ont perdu. La flotte peut arriver d'une heure à l'autre. Les renforts sont là, tout près ; et perdrons-nous en un instant le fruit de tant de sang. Tant les officiers que les soldats doivent supporter patiemment leur fatigue et être prêts à s'exposer chèrement à quelques dangers ; tel est le devoir qu'ils doivent à leur roi, à leur pays et à eux-mêmes.

L'armée de Lévis commence, dès le 29, à creuser des tranchées en vue du siège de la ville. En ce dernier endroit, la situation est explosive.

Lévis et Murray n'attendent qu'une chose : l'arrivée du premier navire. S'il bat pavillon français, Québec devra se rendre. S'il est de nationalité anglaise, le général français saura que tout est fini ! Des centaines de personnes scrutent l'horizon du côté de l'est tous les jours. Le 9 mai, vers les onze heures du matin, une frégate paraît au-delà de la Pointe-Lévis. « La ville arbore par trois fois pavillon anglais sur la citadelle ; la frégate met le même pavillon et vient mouiller entre les deux églises. » Le *Lowestoff*, commandé par le capitaine Joseph Deane, annonce l'arrivée prochaine d'une flotte anglaise.

« La joie des troupes est impossible à exprimer, raconte Knox ; officiers et soldats montèrent sur les remparts en face de l'ennemi et remplirent l'air de hurras en agitant leurs chapeaux pendant près d'une heure. La garnison, le camp des ennemis, le bassin, et tous les environs à plusieurs milles de distance retentirent de nos acclamations et du tonnerre de notre artillerie. Les canonnières étaient si transportés qu'ils ne firent que tirer et charger pendant un temps considérable. » Du côté français, on répond par les cris de « Vive le roi. »

Le 10 mai, Murray écrit à Lévis pour lui demander de lui rendre les prisonniers anglais hospitalisés à l'Hôpital Général et il lui prête quelques journaux qu'il vient de recevoir d'Angleterre. Il le remercie aussi pour la pruche qu'il lui a fait parvenir, comme remède contre le scorbut. « Ayez la bonté de lui présenter un fromage de Chester de ma part ; c'est tout ce que j'ai de mieux à lui offrir dans les circonstances présentes », écrit Murray. Le lendemain matin, vers les dix heures, les canons français commencent à bombarder Québec. Mais les munitions diminuent rapidement. Le chevalier de Lapause note, le 13 mai : « Voyant le peu d'effet de nos batteries tant par l'éloignement que par la faiblesse de la poudre et vu le peu qu'il

nous en restait, on prit le parti de ne tirer que peu pour rester dans cette position jusqu'à ce qu'il nous arriva des munitions, désespérant alors de pouvoir prendre Québec sans cela, ni de sauver la colonie. »

Vézon, moins optimiste, avait écrit la veille : « Il eût été à souhaiter que l'on eût pris dès lors le parti de la retraite ; mais toujours flattés de l'espoir que nos secours nous parviendraient en prime, on se contenta d'en parler sans s'occuper d'aucuns des moyens qui pouvaient nous la procurer. »

Les dés sont jetés, le 15 mai à huit heures et demie du soir. Deux navires de guerre anglais jettent l'ancre devant Québec : le *Vanguard*, du port de 74 canons, et la frégate *Diane*. Lévis apprend la nouvelle « à rentrée de la nuit ». « Il jugea, ajoute Lapause, qu'ils étaient anglais et, en conséquence, il envoya des ordres pour faire retirer les bâtiments où étaient les vivres et le dépôt d'artillerie, et de faire rembarquer tout ce qui était à terre, de faire retirer l'artillerie des tranchées et, au sieur Vauquelin, de se tenir sur ses gardes avec l'autre frégate. »

Le 16 mai, vers les quatre heures du matin, alors que « le temps est brun et couvert », Jean Vauquelin, commandant de l'*Atalante*, aperçoit « dans le bassin entre Québec et la pointe d'Orléans un vaisseau et une frégate arrivés pendant la nuit ». Immédiatement après, arrive un officier envoyé par Lévis pour prévenir le capitaine de la présence des navires anglais. Trois quarts d'heure plus tard, le *Vanguard* et la *Diane* se lancent à la poursuite de la petite flotte française. L'ordre est alors donné de faire couper les câbles.

« La *Pomone*, raconte Vauquelin, ayant par malheur abattu du mauvais côté, n'a pu doubler la pointe de l'Anse au Foulou et s'est trouvée échouée dedans. » « Les navires chargés de vivres et d'artillerie, qui avaient appareillé au premier signal, ajoute Lapause, se sentant gagnés par les frégates anglaises, retardaient la marche de l'*Atalante* qui voulait les couvrir ; le commandant leur ordonna de s'échouer dans rentrée de la rivière de Cap-Rouge, ce qu'ils firent. »

Les deux vaisseaux anglais ne cessent de canonner l'*Atalante*. Vauquelin cherche alors un endroit où échouer son navire afin de « pouvoir sauver les équipages du roi, qui peuvent être très nécessaires à la colonie, où l'espèce manque ». Il choisit la rive devant la Pointe-aux-Trembles, près de Neuville.

De l'aveu des deux capitaines anglais, ils auraient tiré contre l'*Atalante* plus de 850 boulets de canon. L'eau s'engouffre de plus en plus dans la frégate française qui penche dangereusement. L'équipage a commencé à gagner la rive à bord d'un bateau que des habitants ont fini, après bien des demandes, par leur envoyer. « La nécessité d'avoir quelque chose pour descendre nos équipages à terre et nos blessés, nous a fait travailler à faire un mauvais radeau, ce à quoi l'on est parvenu. » Les Anglais cessent de tirer et vont cueillir Vauquelin, cinq officiers et six hommes d'équipage à bord de l'*Atalante*.

Plusieurs miliciens canadiens et quelques soldats désertent l'armée française dont la majeure partie se replie sur Montréal. Lévis arrive à ce dernier endroit le 29 mai et rend compte immédiatement au gouverneur Vaudreuil de l'évolution de la situation. « En conséquence, note Lapause, on donna des ordres pour avoir des vivres, faire réparer les armes, fournir des secours aux postes de l'île-aux-Noix et au fort Lévis, disposer tous les habitants en état de porter les armes pour marcher,

tenter de ranimer les Sauvages qui paraissaient disposés à s'en aller dans la profondeur des bois, faire construire quelques bateaux et autres petits bâtiments pour défendre la rivière [Saint-Laurent], soutenus par la flûte *La Mane* que nous avions sauvée. »

Que de mauvaises nouvelles !

Au cours de la journée du 13 juin, les autorités civiles et militaires de la colonie cachent mal leur déception et leur colère. Pendant la nuit précédente, un courrier a apporté les dépêches de Versailles ainsi que la triste nouvelle de l'arrêt forcé de la flottille de secours française obligée de jeter l'ancre dans la baie des Chaleurs pour ne pas être capturée par des navires anglais qui patrouillaient l'entrée du fleuve Saint-Laurent. C'en est fait des secours que l'on attendait impatiemment. Une autre nouvelle jette la consternation : le roi cesse de rembourser le papier monnaie et il ne paiera les troupes que pour huit mois seulement. Comment espérer encore, sans ressources et sans appuis ?

Le 15 juin, Vaudreuil et Bigot font parvenir à tous les capitaines de milice des paroisses de la colonie la lettre suivante :

Nous venons de recevoir, monsieur, une lettre du ministre qui nous ordonne d'annoncer de la part du roi aux colons et habitants du Canada, la suspension que Sa Majesté a été forcée de faire au paiement des lettres de change du trésor ; elle nous enjoint de leur expliquer que les lettres de change tirées en 1757 et 1758 seront exactement payées trois mois après la paix, avec les intérêts à compter de l'échéance jusqu'au paiement ; que celles tirées en 1759 le seront dans 18 mois et que les billets de caisse ou ordonnances seront retirés et bien payés dès que les circonstances le permettront. Sa Majesté ordonne en même temps d'assurer tous ses sujets qu'il ne fallait pas moins qu'un épuisement total de ses finances pour se résoudre à prendre un tel parti, mais qu'elle compte assez sur leur fidélité et attachement, dont ils ont donné tant de preuves, pour qu'ils attendent patiemment et avec confiance le paiement de tous ces capitaux. Vous lirez cette lettre à la porte de l'église un jour de fête, à l'issue de la messe et vous la ferez bien comprendre aux habitants.

Murray, dès le 27 juin, fait parvenir à son tour une lettre aux capitaines de milice où il ironise sur l'attitude du roi de France. « Comme ceci embrasse le papier de toutes les autres colonies, aussi bien que celui du Canada, il ne faut pas être grand arithméticien pour supputer dans combien d'années on payera cent ou cent vingt millions, à raison de six millions par an. »

Lévis écrit au ministre Berryer le 28 : « Les habitants sont désespérés, s'étant sacrifiés pour la conservation du pays, et se trouvent ruinés sans ressources. »

On apprendra plus tard une autre mauvaise nouvelle. Inutile de compter sur la petite flotte de renforts commandée par François Chenard de La Giraudais ! Le 8 juillet, le commodore John Byron se lance à l'attaque du *Machault*. Le combat s'engage vers les cinq ou six heures du matin et ne se termine vraiment que dix-sept heures plus tard. Le *Machault* est alors coulé au fond de la baie de Ristigouche.

La dernière offensive

Le temps est venu de réduire complètement le Canada et de le faire passer sous gouverne britannique. Montréal doit maintenant tomber et les villages qui jalonnent le fleuve doivent ployer à leur tour.

« Plus de 18 000 hommes vont envahir le Canada, écrit Frégault : l'armée Amherst en compte près de 11 000, dont 5600 réguliers ; l'armée Haviland, 3400, dont 1500 réguliers ; l'armée Murray, 3800, tous réguliers — appuyés par une artillerie prodigieuse comportant au moins 105 canons. » La première armée doit descendre le Saint-Laurent vers Montréal ; la seconde empruntera le Richelieu et la troisième remontera le fleuve.

Murray quitte Québec le 14 juillet, y laissant 2759 hommes, dont quelques invalides. Dans la région de Neuville, la flotte qui comprend 79 bateaux de différents tonnages essuie quelques coups de canons et de fusils sans subir de dommage. La même cérémonie d'accueil se répète, le 17 juillet, à la hauteur de Deschambault.

À cause des vents contraires, la remontée du fleuve s'effectue tranquillement. Les Anglais descendent régulièrement à terre. Plusieurs habitants déposent les armes. Certains, surpris de l'attitude bienveillante des envahisseurs, échangent avec des soldats du beurre, des œufs et du lait contre du porc salé. Le 19, Murray descend à Sainte-Croix de Lotbinière recevoir le serment de neutralité de 55 habitants ; à Lotbinière même, 69 hommes prêtent le même serment. Le gouverneur anglais en profite pour haranguer les Canadiens. « Considérez votre intérêt et ne nous provoquez plus », leur déclare-t-il. Le 23 juillet, les habitants de Saint-Antoine-de-Tilly, debout, en cercle, lèvent la main droite et prêtent le serment. Murray est courroucé. Il vient d'apprendre qu'un groupe d'Amérindiens s'apprête à attaquer les soldats anglais. Il envoie un émissaire à Dumas, le commandant de Deschambault, pour l'avertir « que, si ces Sauvages ne sont pas immédiatement rappelés ou si quelque cruauté est exercée contre nos troupes, l'ordre sera immédiatement donné de ne donner aucun quartier ni aux réguliers ni à qui que ce soit qui tombera entre nos mains et tout le pays où nous débarquerons subira les foudres militaires ».

Le même jour, Murray émet une proclamation où transpire sa colère. « Vous êtes encore, pour l'instant, maîtres de votre sort. Cet instant passé, une vengeance sanglante punira ceux qui oseront avoir recours aux armes. Le ravage de leurs terres, l'incendie de leurs maisons, seront les moindres de leurs malheurs. » Les menaces n'empêchent pas quelques habitants de Batiscan de tirer sur les navires qui vont les canonner pendant une demi-heure.

Trois-Rivières et Sorel

La flotte anglaise passe devant Trois-Rivières, sans attaquer les quelques 2000 soldats français qui y campent. « Il eut été absurde de s'y attarder, note Knox ; car ce misérable poste devait suivre le sort de Montréal, lors de la jonction de notre armée avec celles qui descendent par les lacs. »

Le 21 août, Murray arrive en face de Sorel. Il a mal digéré l'attaque menée contre ses hommes par un prêtre, quatre jours auparavant. Il envoie le message suivant à la population : « Votre entêtement continue, vous me forcez, malgré mon

humanité, à mettre à exécution les menaces que je vous ai faites. Il est temps de commencer. Je vous avertis que dorénavant je traiterai à la rigueur les Canadiens que je prendrai les armes à la main, et que je brûlerai tous les villages que je trouverai abandonnés. »

Il met sa menace à exécution et, au cours de la nuit suivante, il fait incendier le village de Sorel. Le 24, il écrit au premier ministre Pitt : « J'ai été dans la cruelle obligation de brûler la plus grande partie des maisons de ces malheureux habitants. Je prie Dieu que cet exemple suffise, car ma nature se révolte quand cela devient une partie de ma tâche. »

Les Canadiens ne savent plus trop quelle attitude adopter, car ceux qui refusent de prendre les armes pour les Français et pour défendre en somme leur patrie sont menacés de mort et ceux qui prêteront le serment de neutralité et remettront leurs armes aux Anglais verront leurs maisons brûlées.

Le trident

Murray ne se presse pas trop pour arriver à Montréal. Il attend la venue des deux autres armées. William Haviland met pied à terre non loin du fort de l'île-aux-Noix, le 16 août. Une semaine plus tard, le fort commence à essuyer le feu de l'artillerie anglaise. Le 27, la garnison française commandée par Bougainville se replie sur le fort Saint-Jean, lequel est incendié avant d'être abandonné quelques jours plus tard.

Presque au même moment, Amherst réussit, après treize jours de siège, à s'emparer du fort Lévis. Le 25 août au soir, le commandant Pierre Pouchot accepte de capituler. Le 4 septembre, l'armée d'Amherst campe sur l'île Perrot, alors que celle de Murray s'établit à Longueuil. Haviland, le même jour, « se mit en mouvement pour s'approcher de Laprairie ». Le 6, Murray reçoit le chef des Hurons de Lorette venu lui présenter la soumission des membres de sa tribu. Ce même jour, vers les onze heures du matin, Amherst arrive à Lachine.

Nos volontaires firent leur retraite pied à pied, écrit Lapause. [Les soldats anglais] vinrent s'établir à environ demi-lieue du faubourg des Récollets. On prit alors la résolution, vu le petit nombre d'hommes qui nous restait, par la désertion qui avait réduit nos bataillons et les troupes de la marine à peu de chose, et n'ayant pas un milicien ni Sauvage ; on plaça chacun dans l'endroit qu'il devait défendre. On laissa seulement quelques détachements dans les faubourgs. Les habitants de Montréal refusèrent de prendre les armes ; tout le monde semblait vouloir se révolter sur ce qu'on voulait encore se défendre et nous accusait de vouloir les sacrifier.

Les autorités de la colonie se réunissent et on propose de demander une suspension d'armes jusqu'au 1^{er} octobre. Civils et militaires se résolvent à capituler. « L'intérêt général de la colonie, note Lévis dans son journal, exigeait que les choses ne fussent pas poussées à la dernière extrémité et qu'il convenait de préférer une capitulation avantageuse au peuple et honorable aux troupes qu'elle conserverait au roi, à une défense opiniâtre qui ne différerait que de deux jours la perte du pays. »

Bougainville est chargé d'aller présenter à Amherst les articles de la capitulation de la Nouvelle-France. La journée du 7 septembre est occupée à des négo-